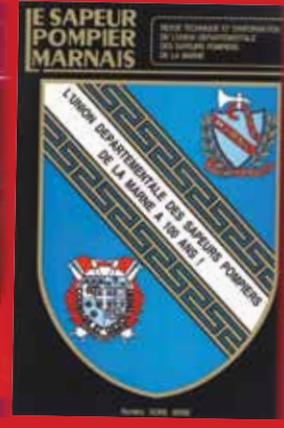
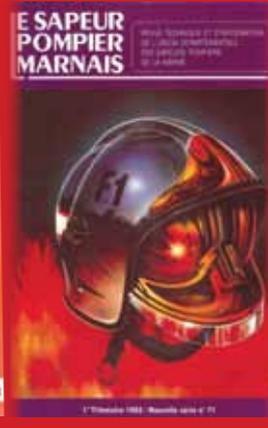




Le Sapeur-Pompier Marnais

n° 1000





AFICA
Affinage Champagne - Ardennes



Production d'alliages cuivreux sous forme de lingots et de barres

19 route de Bazancourt - 51110 ISLES SUR SUIPPE

Tél : 03-26-03-80-60 Fax : 03-26-03-86-50
Mail : afica@afica.fr
www.afica.fr





CHAMPAGNE COLLET
Aÿ - FRANCE

COGEVI - CHAMPAGNE COLLET
14 Boulevard PASTEUR CS 30008 - 51160 Aÿ

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION




La Ville de Vitry-le-François remercie ses valeureux sapeurs-pompiers



axon'
câble & interconnectique

**DE MONTMIRAIL À MARS...
...UN PARCOURS INNOVANT!**



Le robot Curiosity sur Mars, ©NASA

www.axon-cable.com



www.tereos.com

Tereos, un groupe coopératif sucrier ancré dans ses territoires





1^{er} groupe
sucrier français
2 400
salariés pour
Tereos France

12 000
associés-coopérateurs

9
sucrieries en France

Au service des clients industriels et des consommateurs

Sucrerie de Connantre 51230 Fère-Champenoise - Tél. +33 (0)3 26 81 73 33

Quels que soient vos besoins de protection, votre conseiller a la solution.

Luc JAN
06 76 85 61 59
luc.jan@gmpa.fr

Sébastien ROUX
06 29 79 54 89
sebastien.roux_2@gmpa.fr



www.gmpa.fr



L'édito du président de l'Udsp 51



LE SAPEUR-POMPIER MARNAIS Numéro 100 - Janvier 2016

Revue officielle d'informations publiée par l'Union
Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Marne.

Siège social :

18 rue Laurent Déramez – 51100 Reims
Tel : 03 26 97 76 88 – fax : 03 26 97 76 92
Email : secretariat @ udsp51.fr

Site Internet : www.udsp51.fr

Comité exécutif :

Président :

Capitaine Hubert DEGREMONT

1^{er} vice-Président :

Lieutenant-colonel Frédéric GOULET

2^{ème} vice-président :

Lieutenant Philippe CHÉNE

Secrétaire Général :

Adjudant-chef Alain LE BRICQUIR

Secrétaire Général Adjoint :

Lieutenant Patrice JACQUET

Trésorier Général :

Commandant Jean BELLOCCQ

Trésorier Général Adjoint :

Sergent Philippe BIAL

Président d'honneur :

Colonel François GOULET

Animateur de la commission des anciens S.P marnais :

Capitaine Jean-Claude LE BIHAN

Directeur de la publication et de la rédaction :

Major Christian TREVET

Conseiller technique et caporal d'honneur de l'Udsp 51 :

Hervé CHABAUD

Animateurs de la revue :

Le Ddsis, chef du corps départemental

Les chefs de centre des C.S.P / C.S / C.P.I

Le médecin chef départemental et le S.S.S.M

Service opération du Sdis 51

Le comité exécutif et les administrateurs de l'Udsp 51

Les sapeurs-pompiers marnais

Crédit photos :

Service documentation du grand quotidien régional
« l'Union »

Jean-Marie Cordonnier, Hervé Cordier, Axelle Wary,

Alice Muneaux, Jean-Luc Barrier. Divers correspon-

dants.

Edition et Publicité :

Villiers Communication

36 Boulevard Gouvion Saint-Cyr

75017 PARIS - Tél. : 01 83 64 66 41

Photocomposition / Impression :

Villiers Communication

36 Boulevard Gouvion Saint-Cyr

75017 PARIS - Tél. : 01 83 64 66 41

Routage :

REIMS MAILING

4 Ter rue Sorbon

51370 Saint-Brice-Courcelles

Commission paritaire

n° 32218 / Janvier 1977

Mise en garde :

Dans cette revue, tout article signé
engage directement la responsabilité
de son auteur.



En ces premiers jours de 2016, le Conseil d'Administration, le Comité Exécutif et moi même présentons à tous les adhérents, à leurs familles et à leurs amis, nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite.

2015 a vu deux de nos collègues être victimes de graves accidents, Loïc Jazeron de Châlons-en-Champagne le 17 février et Charline Royer d'Épernay le 29 septembre. Nous les assurons de tout notre soutien et leur souhaitons un rétablissement rapide et une récupération totale de leur aptitude physique.

Une pensée également à tous ceux qui rencontrent des moments difficiles, suite à des accidents de la vie courante, des maladies ou la perte d'un être cher.

Au travers de la lecture de ce 100^{ème} numéro, plus volumineux que les précédents, voulue par la commission communication, vous découvrirez les multiples activités et actions de l'Union Départementale, la richesse et le dévouement de tous les animateurs pour la faire vivre et la rendre attrayante.

Une attention particulière sera portée cette année, en partenariat avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Marne, sur deux grands sujets :

- les Jeunes Sapeurs-Pompiers que nous devons davantage fédérer sous l'égide de l'Union Départementale. C'est le vivier de nos recrutements pour demain ;

- la fidélisation et le développement du volontariat car bon nombre de nos centres de secours éprouvent de plus en plus de difficultés à assurer les départs en journée.

Une autre inquiétude latente avec l'obligation de passage, au premier janvier 2017, des intercommunalités à un seuil de 15 000 habitants. Les centres intercommunaux non départementalisés vont se voir rattacher à des villes n'ayant plus la compétence incendie si elles ne la reprennent pas. Ils n'auront plus d'autres choix que de revenir communaux, sous réserve que les communes aient encore les moyens de les entretenir. On peut là encore s'attendre à voir des centres dissous. Ce seront encore des "bureaux de recrutements" qui fermeront et un service de proximité gratuit, qui disparaîtra.

J'émets le souhait que nos élus en tiennent compte. Il en va du mieux vivre ensemble et du service à apporter à nos concitoyens.

Merci au Major Christian Trevet, notre directeur de la publication et de la rédaction, pour la qualité de notre revue départementale, à la société Villiers Communication qui assure la prospection publicitaire et à tous les annonceurs, qui par leur soutien permettent d'éditer et de faire parvenir à nos 6 000 adhérents cette revue à un coût acceptable pour notre Union Départementale.

**Capitaine Hubert Degremont,
Président de l'Udsp 51**



L'année 2015 aura été marquée par un été chaud et une activité opérationnelle très importante pendant la moisson (670 feux de champs alors que la moyenne est de 200).

Plusieurs sapeurs-pompiers ont été blessés. Nos souhaits de prompt rétablissement les accompagnent et particulièrement notre collègue grièvement brûlé le 29 septembre sur un feu à Dormans.

Les sapeurs-pompiers de la Marne ont une mission noble et très honorable qui est de sauver, secourir toutes les personnes, protéger les biens et l'environnement et lutter contre les incendies.

A la différence de nombreux services publics, les personnels sont majoritairement des femmes et des hommes de la Marne qui ont choisi de faire don de leur temps, de leur énergie et de leur motivation en plus de leur activité. Le système repose sur la générosité, sur le volontariat.

Mais aujourd'hui ces valeurs ont besoin d'être renforcées car

elles sont moins présentes dans la société qui nous entoure. C'est pour cela que SDIS a créé un service spécifique à la promotion du volontariat.

L'Union départementale, dont un des objets est de favoriser le recrutement, doit s'associer à ces actions. Une démarche commune et cohérente doit être établie. Il faut que cela se fasse dans un climat de confiance, de respect et constructif entre le SDIS et l'UDSP.

Le SDIS s'inscrit dans cette logique pour que le volontariat soit renforcé et la distribution des secours encore mieux assurée, et je souhaite que l'année 2016 puisse voir se concrétiser des actions qui véritablement soutiendront et développeront le volontariat.

Colonel Pascal Colin

**Chef du corps départemental
des sapeurs-pompiers**

**Directeur départemental des services
d'incendie et de secours de la Marne**



PARTENARIAT



Boucles de la Marne 2015

CMMA Assurance, partenaire officiel des Boucles de la Marne depuis la création de la manifestation en 2003, salue ici le succès populaire rencontré par cette 12^e édition, consacrée aux Championnats de France de Cyclisme des Sapeurs-pompiers.



► En partenariat, à la fois, avec les Boucles de la Marne et avec l'Udsp 51 et le Sdis 51, CMMA Assurance a fait réaliser spécialement pour l'équipe marnaise ce maillot reconnaissable !



► M.de Courson président et M.de Bretagne directeur général de CMMA Assurance récompensent les gagnants de la catégorie Juniors.

Le lieutenant Alain Hautem reçoit la médaille de la Sécurité Intérieure

Au cours de ce congrès départemental, le lieutenant Alain Hautem, ancien chef de centre du C.P.I de Villers-Marmery, ancien administrateur et vice-président de l'Udsp 51, s'est vu remettre par M. le préfet de la Marne la médaille de la Sécurité Intérieure devant les autorités, les personnalités, les sapeurs-pompiers et les jeunes sapeurs-pompiers marnais.

Cette médaille est destinée à récompenser les services particulièrement honorables notamment, un engagement exceptionnel, une intervention dans un contexte difficile, une action humanitaire ou l'accomplissement d'une action ponctuelle ou continue dépassant le cadre normal du service rendus par toute personne au cours de sa carrière ou dans le cadre d'un engagement citoyen ou bénévole pour des missions ou actions signalés relevant de la Sécurité Intérieure.

- de par son engagement exceptionnel au sein de l'Udsp 51 et du GIRACAL ;
- de par ses multiples actions départementales, régionales et nationales en faveur de la promotion du volontariat ;
- de par son engagement citoyen et bénévole en faveur des pupilles orphelins de sapeurs-pompiers ;

le lieutenant Alain Hautem est le second officier de sapeurs-pompiers volontaires décoré de cette haute distinction nationale dans le département de la Marne.

Le président et les membres du conseil d'administration de l'Udsp 51 adressent à leur collègue leurs sincères félicitations pour cette haute distinction.



Quatre anciens administrateurs à l'honneur



Monsieur le colonel Sacha Demierre, Directeur adjoint des services d'Incendie et de secours de la Marne, Mesdames, Messieurs les administrateurs, anciens et actuels, de l'Union Départementale,

Mesdames, Messieurs.

Merci à tous d'avoir répondu à notre invitation, pour honorer quatre des nôtres qui ont œuvré au développement de notre Union Départementale.

Nous avons reçu les excuses de François Goulet, Président d'honneur, de Frédéric Goulet, 1^{er} vice-président, Albert Hanny, Jean Lantenois, Richard Lefebvre, Jean Louis Blot, Michel Gertsch, Jean François Poirel, Damien Martin-Prin, Didier Fouquet, Vincent Chatillon, Pascal Langlais, Didier Jambe, Philippe Roulot, Bertrand Bernier, Michel Wéber, Ludovic Rousselet, Sébastien Verrier, Silvère Torentis, Rachel Wagner, Landry Pattin, et Sébastien Georgiadès.

Dans la semaine, Christian Trevet et Robert Labassée, nous ont informés qu'ils ne pourraient pas se joindre à nous leurs

épouses étant souffrantes. Nous leur souhaitons à toutes les deux, un prompt rétablissement.

Un prompt rétablissement que nous souhaitons également à notre collègue d'Épernay, Charline Royer, gravement brûlée le 29 septembre dernier en combattant un violent incendie à Dormans.

Maintenant, à vous quatre, qui totalisez 88 années dans le C.A de l'Udsp 51 je veux vous rendre, en mon nom personnel, et au nom des membres du Conseil d'administration, l'hommage que vous méritez :

Laurent Carrouge, 12 années

Jacques Thomassin, 24 années

Francis MartinvaLL, 26 années

Alain Hautem, 26 années, dont 8 comme 2^{ème} vice-président et 5 comme 1^{er} vice-président, un bras droit fidèle et toujours disponible sur lequel François et moi avons pu nous reposer.

Mes chers collègues, pour tout ce temps consacré au service de nos milliers d'adhérents, et en plus bien sûr, de celui consacré à l'opérationnel, au nom de tous, je suis particulièrement heureux de vous remettre le blason brodé et personnalisé de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Marne.

A toi Alain, pour ton quart de siècle consacrés à l'Union Départementale, pour les 13 ans passés au Comité exécutif comme vice-président et en remerciement de tous les travaux que tu y as effectué bénévolement, nous sommes heureux de te remettre un bon cadeau afin de faire avec Miko un voyage de votre choix.

A vous Mesdames, l'Udsp 51 est heureuse de vous offrir ces compositions florales, gage de notre reconnaissance et de nos remerciements pour ces innombrables heures où vous avez été privées de vos époux.

Avant de vous souhaiter un bon appétit, je vous invite à lever le verre de l'amitié

Capitaine Hubert Degremont Président de l'Udsp 51

► Au nom de la commission des anciens, le capitaine Jean-Claude Le Bihan remet au lieutenant Alain Hautem un magnum de champagne personnalisé et décoré en son honneur.



spécial n° 100



Ce nombre a quelque chose de mythique. Aussi, je suis particulièrement heureux de l'accoler sur la première de couverture du sapeur-pompier marnais, aux côtés du président et des membres du C.A de l'Udsp 51, de Michel Boukris directeur de la société "Villiers Communication", de Pascale notre graphiste, et de celles et ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réussite de ce "spécial centenaire". Permettez-moi, d'avoir également une pensée émue et recueillie pour tous les anciens directeurs de la publication qui m'ont précédés à la tête de ce magazine, et qui n'ont cessé de le faire progresser pour qu'il devienne ce qu'il est aujourd'hui.

Et oui, le petit périodique de quatre pages des années 1900 a bien grandi, et il aura fallu beaucoup de foi dans son lancement pour qu'il connaisse une telle longévité.

Bien évidemment, notre revue a connu plusieurs changements de format, de périodicité, de mode de diffusion, de rédacteurs et de directeurs de la publication et une interruption durant la guerre 1939-1945. Cependant, loin de voir ses pages jaunir et se racornir, elle a gagné en maturité et en couleur, tout en restant fidèle à son crédo : être le reflet de la vie des sapeurs-pompiers marnais. Elle se veut aussi, être le témoin fidèle de leur engagement.

spécial

En remontant le temps

Et en fouillant dans les volumineuses archives de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de la Marne, il ne m'a pas été possible de retrouver la date exacte de la création de son organe de liaison.

C'est donc, grâce à la mémoire historique du capitaine Serge Gogniès, ancien secrétaire général, que j'ai pu recueillir quelques précieuses informations sur l'ancienneté de notre revue. C'est ainsi que :

Le 8 janvier 1911, au cours d'un conseil d'administration, "on apprend la publication d'un bulletin servant d'organe de liaison qui est diffusé aux chefs de corps et aux maires. Ce n'est pas le premier puisque l'on parle déjà d'un numéro 44 à la présentation simple au format 13,5 x 21 cm" ;

Le 20 mai 1923, au cours de l'A.G du congrès départemental de Vitry-le-François, le commandant Aubert, directeur du bulletin, "sollicite auprès des administrateurs des articles et des annonces à publier dans ledit bulletin, en priant ses collègues de recruter de nouveaux abonnés" ;

Le 14 juin 1925, au cours du conseil d'administration qui se déroule à Rilly-la-Montagne, il est décidé que le bulletin de liaison s'appellera désormais "LE SAPEUR-POMPIER MARNAIS" ;

Le 27 mai 1928, au cours de l'A.G du congrès départemental de Vertus, "le commandant Aubert, directeur de la revue sollicite l'aide d'un secrétaire de rédaction. Le s/lieutenant Braun est nommé à ce poste" ;

1946, l'Union départementale s'efforce de renouer les contacts avec les sapeurs-pompiers du département pour essayer de republier "Le sapeur-pompier marnais", dont la diffusion a été interrompue durant les années de la seconde guerre mondiale ;

1950, on retrouve seulement quelques numéros d'un bimestriel de quatre pages édité par le capitaine Camille Hartmann, son rédacteur d'époque. On y voit déjà des encarts publicitaires ;

Le 31 août 1958, au cours de l'A.G du congrès de Suippes "le lieutenant Marcel Rocher est nommé directeur de la publication du sapeur-pompier marnais" ;

Le 23 mai 1983, au cours de l'A.G du congrès d'Anglure, "le commandant René Daroque est élu directeur de la publication du sapeur-pompier marnais. Il sera secondé à la rédaction départementale par l'adjudant-chef Christian Trevet, et par deux correspondants, l'adjudant-chef



Claude Dutillet pour le secteur de Reims et par la caporal-chef Bernard Schmit pour le secteur de Châlons-sur-Marne".

A cette riche époque la revue, d'une vingtaine de pages, paraît deux fois par an. Une première fois pour le congrès départemental et une seconde fois pour la Sainte Barbe.

Plus près de nous

Sous la présidence du commandant François Goulet, c'est à l'unanimité des membres du C.A de l'Udsp 51 réunis en assemblée générale de ce mois de décembre 1995 que le Lt-colonel René Daroque, élu premier vice-président avec de nouvelles charges, confie la rédaction générale de l'organe de liaison de l'Udsp 51 à l'adjudant-chef Christian Trevet, tout en gardant son regard attentif sur la revue en tant que directeur de la publication jusqu'à sa cessation de fonction d'administrateur.

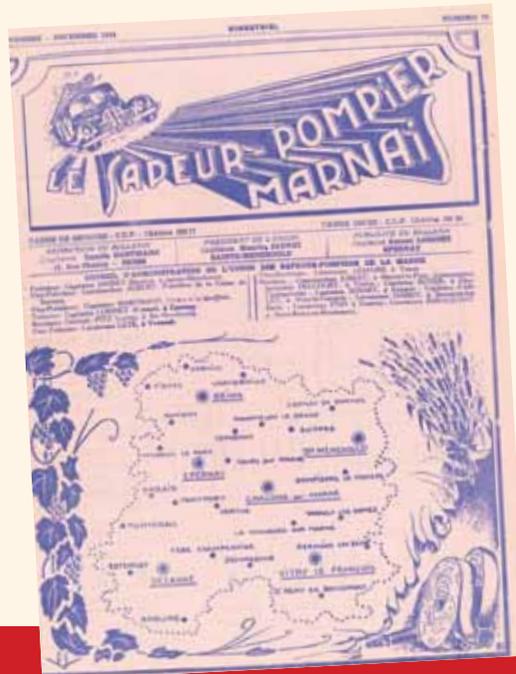
L'adjudant-chef Claude Dutillet est élu à une autre fonction de responsabilité, celle de trésorier général.

1996 : le passage de témoin

Avec toute la confiance de mon président, et en tant que nouveau rédacteur je me mets aussitôt au travail pour réaliser, déjà dans la peine, les numéros 79 et 80 de l'année 1996.

L'année 1997, se révélera encore pire. Déjà, par le manque d'articles et par le coût de plus en plus élevé de la mise en pages et de l'impression de la revue. Par décision drastique du conseil d'administration, la revue ne paraîtra plus qu'une seule fois par an, fin décembre.

Un mal pour un bien ! Elle passe à 80 pages désormais toutes en couleur, et grâce à la prolifique manne publicitaire, elle sera adressée par routage personnalisé au domicile de tous les adhérents de l'Udsp 51, à tous les maires des communes de la Marne, ainsi qu'aux présidents de la FNSPF, des Unions départementales et des Unions régionales. Son tirage passe à 8 000 exemplaires.



2011 : de gros nuages noirs

Après plusieurs années pléthoriques, où tout roulait sur du velours, le ciel s'est brusquement assombri, amenant son lot de nuages noirs et de désagréments. Courant 2011, les ennuis commencent et vont s'enchaîner. Les abus de confiance et les menaces vont laisser une marque indélébile dans le démarchage publicitaire. L'impression est de mauvaise qualité. Les erreurs de textes s'accumulent. Les retards de livraison de la revue dépassent de plusieurs mois la date fixée. Les bilans financiers se sont plus envoyés. L'éditeur ne répond plus à nos adjonctions. Le contrat est dénoncé.

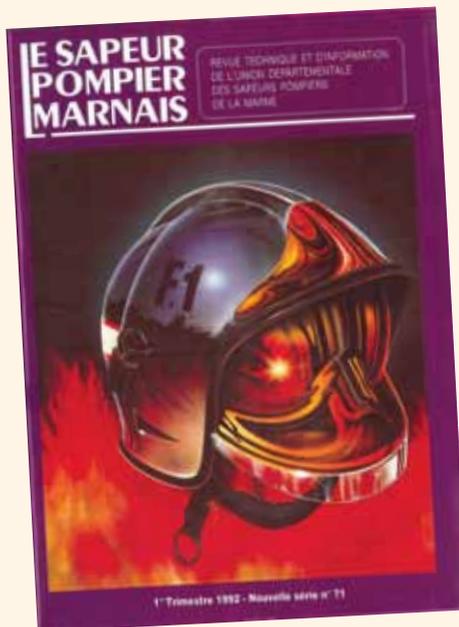
2013 : la stabilité est retrouvée

Après avoir essuyé un nouvel échec publicitaire avec une société d'édition Ardennaise, recommence la longue et fastidieuse recherche d'une société d'édition stable et digne de ce nom.

Ouf ! nous l'avons trouvée. Depuis deux ans, nous travaillons en parfait harmonie avec la société "Villiers Communication" dirigée par Michel Boukris. Aux côtés de ses collaborateurs, il nous réalise un travail de grande qualité, en respectant, à la lettre, notre cahier des charges.

Si la stabilité a été retrouvée, il n'en est malheureusement pas de même pour la sérénité. La conjoncture actuelle pour la recherche publicitaire est de plus en plus difficile avec la crise, les frasques de 2011 ont aussi laissé des traces, les amicales des corps de sapeurs-pompiers marnais qui ornent désormais leurs calendriers de publicités recueillies localement, opposent une sérieuse concurrence à leur propre revue, et à deux exceptions près, il est regrettable de constater aucune aide pour faire avancer la recherche publicitaire, seule et unique ressource pour l'édition de notre revue.

Si notre éditeur arrive à boucler le budget pour la conception et l'impression de la revue tirée à 8 000 exemplaires, il n'en est malheureusement pas de même pour



son routage. L'Udsp 51 doit, en complément, mettre la main à la poche pour que tous ses adhérents reçoivent la revue à leur domicile, alors qu'avec la vente de deux ou trois encarts publicitaires on pourrait boucler le budget.

Malgré nombre de rappels à chaque congrès départemental, les articles se font également de plus en plus rares dans une revue qui a considérablement maigri avec ses cinquante pages que j'ai bien du mal à remplir. Un sujet préoccupant pour l'avenir, car certains secteurs du département restent désespérément vides de toute activité, alors qu'il se passe nombre d'évènements dans leurs Unités.

Janvier 2016 : le N° 100 !

C'était mon objectif lorsque j'ai succédé au lt-colonel René Daroque, il y a maintenant 18 ans.

Contre vents et marées et en naviguant parfois à vue, j'ai réussi à vous sortir ce n° 100 du sapeur-pompier marnais – spécial et collector – qui trouvera toute sa place dans les archives de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Marne, ainsi que dans les bibliothèques des lecteurs et des collectionneurs la revue.

Sans revendiquer aucune fierté, je suis, tout simplement heureux, aux côtés de la poignée de fidèles correspondants et photographes qui m'apportent leur soutien sans faille depuis de nombreuses années, ainsi que notre société d'édition et sa graphiste.

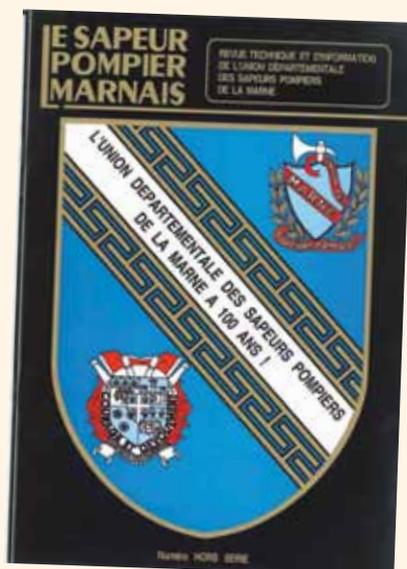
Qu'ils en soient 100 fois chaleureusement remerciés.

Et pour demain ?

C'est la grande inconnue ! Ce sera également le futur grand débat pour les années à venir entre les administrateurs de l'Udsp 51 pour départager, ceux qui prônent "le tout numérique", et ceux qui souhaitent garder le "tout papier".

En attendant, permettez-moi de vous souhaiter une agréable lecture de ce "spécial centenaire". Que vous soyez tranquillement assis sur votre banquette en dégustant votre café agrémenté d'un petit chocolat, ou que vous soyez plus pressé pour sa lecture électronique sur le site Internet de l'Udsp 51.

Major (ER) Christian Trevet
Rédacteur et directeur de la publication
du sapeur-pompier marnais



spécial

L'Union départementale des sapeurs-pompiers de la Marne De sa naissance à nos jours ... Un peu d'histoire

Il est bon de rappeler que la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France de d'Algérie est née en 1882 sous l'impulsion du commandant Michel (Vailly-sur-Aisne) et du capitaine Patoux (Reims). C'est précisément cet ancien chef de corps Rémois qui devient le premier président élu de la Fédération.



A compter de cette année 1882, bon nombre d'Unions naissent en France. Malgré le dynamisme et la farouche volonté du capitaine Patoux, on se demande pour quelles raisons le département de la Marne tarde à créer son Union ?

Il faudra donc attendre le 8 juillet 1894 pour que naisse à Châlons-sur-Marne une association dénommée "Union des sapeurs-pompiers de la Marne". Cette Union est alors composée d'administrateurs Officiers et sous-officiers des compagnies et subdivisions de sapeurs-pompiers, issues des quatre coins du département. Les Caporaux et Sapeurs adhéreront ensuite.

L'Union connaîtra alors jusqu'à quelques 10 000 adhérents sapeurs-pompiers.

C'est le capitaine Emile Chavance, notaire et commandant du corps de sapeurs-pompiers de Vitry-le-François, membre d'honneur et ancien vice-président de la fédération, qui devient le premier président de cette Union qui a surtout vocation de s'unir dans un esprit de franche camaraderie et pour mieux s'associer dans le domaine du secours, de la formation, de l'habillement et du social.

On peut dire que notre Union a eu effectivement un rôle prépondérant dans le domaine du social, compte tenu que la protection sociale était pratiquement nulle, en particulier chez les volontaires. Elle avait notamment en charge de couvrir les risques des sapeurs-pompiers blessés en service commandé. Elle avait donc un rôle précurseur "d'assureur" probablement unique en France avec pour "clients" toutes les communes entretenant un corps de sapeurs-pompiers. C'est au cours du 5^{ème} congrès à Chalons sur Marne le 21 mai 1899, que la caisse secours est fondée.

Dans un souci d'offrir toujours plus de garanties, nos anciens créèrent une caisse décès et plus près de nous une caisse complémentaire (assurance en service et hors service). Les maires sont tellement enthousiastes par cet élan de solidarité qu'ils souscrivent d'emblée.

L'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Marne fut souvent consultée pour avis par la Fédération, concernant des études sur les perfectionnements à apporter dans les matériels, et de rechercher les procédés les plus efficaces à employer pour l'extinction des incendies ainsi que

pour la modification des uniformes.

Le 18 février 1912, le Capitaine Salaire présente une marche pour tambours et clairons s'appelant "Marche de l'Union des Sapeurs-Pompiers de la Marne". Cette marche est composée par le Tambour-Major Godin, de la compagnie des Sapeurs-Pompiers de Reims.

L'organisation de l'union jusqu'en 1993

L'Union (non encore départementale) des sapeurs-pompiers de la Marne est donc dirigée par un conseil d'administration dont les administrateurs sont issus des cinq arrondissements.

C'est à Reims que se déroule le 16 juin 1895 à l'Hôtel de Ville, le premier congrès du département.

Les Administrateurs instituent alors un règlement de concours relatif aux réunions et manœuvres cantonales. Car dans chaque canton du département, un délégué est élu. Il a la charge de représenter l'Union. Cette institution a depuis disparu, mais on trouve encore quelques amicales cantonales à Vertus, Fère-Champenoise, et St. Rémy-en-Bouzemont.

Acette époque, l'administration de l'Union se fait le plus souvent chez le président ou bien chez l'un des administrateurs. Ainsi, le siège changera plusieurs fois de ville, mais c'est à Reims qu'il restera le plus longtemps, notamment à la caserne Chanzy qui servira également de stockage des archives. Mais l'ébauche de la suppression de cette caserne avec en projet la construction d'un nouvel Etat Major du CSP du district de Reims déclenche des interrogations sur l'entreposage de nos archives, d'où la nécessité d'acquérir un local abritant le siège de l'Union.

En 1984, l'Union a changé de nom pour se mettre en harmonie avec les autres départements et la Fédération. Elle s'appelle désormais, Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Marne (U.D.S.P.M). Elle compte quelques 5 800 adhérents. Ses effectifs la classe au quatrième rang national.

Dès 1986, l'acquisition de matériels informatiques apporte une aide considérable aux travaux administratifs réalisés au domicile du Secrétaire et du Trésorier général.

Réunis en assemblée générale extraordinaire à Chalons en Champagne le 30 octobre 1993, les Sapeurs-Pompiers Marnais décident l'achat de nouveaux locaux des 16 et 18, rue Laurent Déramez à Reims, hébergeant ainsi le siège social de l'Union en se dotant de locaux fonctionnels, abritant désormais nos archives. C'est aujourd'hui la Maison du Sapeur-Pompier Marnais.

La réflexion pour trouver un siège social

Le sujet d'achat ou de location d'un local va susciter beaucoup de discussions assorties parfois d'animosités au sein du C.A. Celui qui n'a pas la charge du travail a bien du mal à s'imaginer le volume des tâches et du matériel à gérer. Du matériel qui mobilise le salon du trésorier général dans son appartement de Dormans, ainsi qu'une chambre, une cave et un garage chez le secrétaire général à Bétheny. La nécessité de trouver un siège social s'avère donc indispensable. Après bien des discussions et des études, le C.A décide enfin de l'achat de locaux.

En 1993, deux projets se présentent :

- Un ancien commissariat de police de quartier rue Jacquart ;
- Un ancien cabinet médical de radiologie rue Laurent Déramez.

L'implantation de ces locaux est idéalement située dans le quartier Saint-André, à deux pas du centre ville et de la gare SNCF, et il est bien desservi par le réseau urbain d'autobus.

Le 23 décembre 1993, l'acte de vente est signé

Après avoir entendu plusieurs experts lors de l'assemblée générale extraordinaire début décembre 1993 et suite au long débat qui a suivi, les membres du conseil d'administration décident à la majorité l'achat des locaux situés au 16 et 18 rue Laurent Déramez. L'acte de vente est signé le 23 décembre 1993.

Six mois de travaux seront nécessaires pour aménager le siège. Les entreprises commencent la transformation des locaux sous la conduite du capitaine Serge Gogniès qui en fut le concepteur et avec la bienveillante surveillance des lieutenants André et Alain Hautem qui, en tant qu'artisans en assurent la maîtrise d'œuvre. A leurs côtés, plusieurs artisans sapeurs-pompiers volontaires apportent bénévolement leurs concours dans l'aménagement intérieur.

La description des lieux

Rez-de-chaussée (152,30 m ²)	Entresol (45,40 m ²)	Sous-sol (216,90m ²)
<ul style="list-style-type: none"> - le hall d'accueil - le bureau du président - le bureau du secrétaire général - le bureau de la secrétaire - le bureau du trésorier général - 2 chambres d'hôtes - les toilettes - un office / cuisine - l'accès au sous-sol par escalier et monte-charges 	<ul style="list-style-type: none"> - un espace pour le remisage des matériels du congrès et de divers produits - le local ventilation - la sortie de secours 	<ul style="list-style-type: none"> - un espace des pas perdus - la salle de réunion - un local technique - un local d'archives - les toilettes - le monte charges

En cadeau, le vendeur nous cède une parcelle jouxtant l'immeuble au n°16, soit une surface de 103 m² qui servira au remisage des véhicules.

L'inauguration

C'est le 3 septembre 1994 que le siège social est inauguré en présence d'éminentes personnalités et des administrateurs. Désormais, le siège est pourvu d'un cadre agréable avec des outils modernes d'informatique, de reprographie et de téléphonie qui procurent un grand confort de travail. Il est alors convenu d'une permanence assurée uniquement le matin et tenue bénévolement par le secrétaire général. La gestion de la trésorerie est tenue plus épisodiquement.

Le nouveau siège social est vite devenu "La maison des sapeurs-pompiers marnais", mais la publicité faite par l'acquisition de ces locaux et la possibilité de se déplacer aux heures de permanences a très vite dépassé les objectifs fixés.



spécial

Le volume de travail s'étant accru, il a fallu avoir recours au recrutement d'une secrétaire. D'abord recrutée à temps partiel, Delphine travaille désormais à temps plein en assurant une permanence les jours ouvrables. Grâce à sa présence et à celle du secrétaire général, les bureaux sont ouverts aux sapeurs-pompiers marnais le matin et l'après-midi.

1993-2015 L'incontournable modernisation

Depuis 22 ans, la charge de travail qui a considérablement augmenté a nécessité la refonte d'une partie du rez-de-chaussée. Une nouvelle fois, c'est sous la houlette du lieutenant Alain Hautem que le secrétariat se transforme en s'ouvrant entièrement sur le hall d'accueil, créant un espace beaucoup plus fonctionnel pour le travail des secrétaires et plus convivial pour permettre, chaque jour, l'accueil du public.



Parallèlement, la cour extérieure est couverte permettant la mise à l'abri des véhicules et le remisage plus aisé des matériels lourds.

Aujourd'hui, Françoise gère l'administration générale et la comptabilité courante. Elle est secondée par Vanessa qui a la charge du planning des formations, que ce soit les différents modules



du secourisme, le secourisme du travail et la sécurité contre l'incendie, mais leur priorité au quotidien est d'assurer la gestion et le suivi des dossiers des 6 000 sapeurs-pompiers marnais adhérents à l'Udsp 51, et de renseigner avec beaucoup de professionnalisme et de courtoisie les nombreuses demandes de renseignements, qu'elles soient verbales, téléphoniques ou électroniques.

Voici ci-dessous les Présidents qui se sont succédés depuis la création de l'association

Grade	Nom	Prénom	Années	Unité d'affectation
Capitaine	CHAVANCE	Emile	1894 / 1899	Vitry-Le-François
Capitaine	BESNARD	Victor	1899 / 1902	Reims
Capitaine	NICAUD	Léonard	1902 / 1903	Vitry-Le-François
Capitaine	MINET	Eugène	1903 / 1907	Reims
Commandant	MOINEAU	Gaston	1907 / 1937	Vertus
Commandant	GARINET	Emile	1937 / 1947	Vanault-Les-Dames
Commandant	JAUNET	Maurice	1947 / 1966	Sainte-Ménehould
Commandant	HARTMANN	Camille	1966 / 1967	Reims
Capitaine	BEAUDOUIN	Jean	1967 / 1978	Dampierre-le-Château
Lieutenant	VANDIER	Daniel	1978 / 1984	Esternay
Colonel	GOULET	François	1984 / 2009	Sainte-Ménehould
Capitaine	DEGREMONT	Hubert	2009 /	Muizon

Les commissions de l'Udsp 51

Commission sociale

Sylvère Torrents (**animateur**)
 Patrice Jacquet (**adjoint**)
 Jean Audurenq
 Patrick Collobert
 Patrick Kestler
 Rachel Wagner
 Michel Wéber

Commission des anciens sapeurs-pompiers marnais

Jean-Claude Le Bihan (**animateur**)
 Roger Andrieux
 Michel Carouge
 Patrick Collobert
 Gérard Evely
 Joël Girardin
 Jean-Pierre Legentil
 André Hautem
 Pierre Pernet
 Bernard Schmit
 Jacques Thomassin
 Pierre Villette

Commission des sports

Jean-Pierre Legentil (**animateur**)
 Hubert Degremont
 Patrick Collobert

Commission avenir du volontariat communal

Patrice Jacquet (**animateur**)
 Hubert Degremont
 Philippe Bial
 Eric Bernard
 Didier Boissy
 Patrick Collobert
 Jean-Marie Cordonnier
 Jean-Jacques Deloge
 Jean-Marie Fleury
 Daniel Gautier
 Damien Girard
 Serge Harrois
 Mickaël Hautem
 William Hodkingson
 Franck Mery
 Stéphanie Moncuit
 Roger Mossler
 Benjamin Pérardel
 Patrice Piorelle
 Denis Rouy
 Christophe Ussai
 Julien Vergeat

Commission des secours et de la chancellerie

Les membres du Comité exécutif
 Le DDSIS
 Mme Mylène Ferrand

Commission des finances

Les membres du Comité Exécutif

Commission des statuts et du règlement intérieur

Les membres du Comité exécutif

Commission d'organisation des manifestations

Hubert Degremont (**animateur**)
 Pascal Colin
 Jean Audurenq
 Philippe Bial
 Jean Bellocq
 Bruno Cellier
 Patrick Collobert
 Frédéric Goulet
 Patrice Jacquet
 Patrick Kestler
 Bruno Mathieu
 Dominique Pruvost
 Philippe Roulot

Commission formation

Alain le Bricquir (**animateur**)
 Jean Audurenq
 Patrick Collobert
 Mickaël Duterme
 Sophie Stein
 Sylvère Torrents
 Michel Wéber
 Sophie Legrand
 Sébastien Georgiadès
 Bertrand Lebègue
 Jean Da Costa

Commission des J.S.P

Bruno Thierion (**animateur**)
 Stéphane Simon (**adjoint**)
 Jean Audurenq
 Pascal Briand
 Patrick Collobert
 Arnaud Provost
 Sylvère Torrents
 Rachel Wagner

Commission des sapeurs-pompiers volontaires

Patrice Jacquet (**animateur**)
 Hubert Degremont
 Pascal Colin
 Philippe Bial
 Pascal Briand
 Bruno Cellier
 Patrick Collobert
 Didier Jambe
 Jean-Pierre Legentil
 Bruno Mathieu
 Alice Muneaux
 Arnaud Provost
 Ludovic Rousselet
 Sylvère Torrents
 Rachel Wagner
 Michel Wéber

Commission communication

Patrick Kestler (**animateur**)
 Françoise Badré
 Hubert Degremont
 Jean Bellocq
 Philippe Bial
 Bruno Cellier
 Philippe Chêne
 Patrick Collobert
 Frédéric Goulet
 Patrice Jacquet
 Alice Muneaux
 Christian Trevet
 Jean-Marie Cordonnier
 Thierry Rémi

Groupe de travail des cotisations

Les membres du Comité Exécutif
 Françoise Badré
 Patrick Collobert
 Arnaud Provost

Commission du service de santé

Michel Wéber (**animateur**)
 Hubert Degremont
 Sophie Stein
 Rémi Vexlard

Commission des sapeurs-pompiers professionnels

Frédéric Goulet (**animateur**)
 Alain Le Bricquir
 Michel Wéber

spécial

Le Comité Exécutif de l'Udsp 51



Hubert DEGREMONT
Président
Arrondissement REIMS



Frédéric GOULET
1^{er} Vice-Président
*Arrondissement
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE*



Philippe CHENE
2^e Vice-Président
Arrondissement REIMS



Alain LE BRICQUIR
Secrétaire Général
Arrondissement EPERNAY



Patrice JACQUET
Secrétaire Général Adjoint
Arrondissement EPERNAY



Jean BELLOCO
Trésorier Général
*Arrondissement
SAINTE-MENEHOULD*



Philippe BIAL
Trésorier Général Adjoint
*Arrondissement
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE*

Les membres du Conseil d'Administration de l'Udsp 51



Jean AUDURENQ
Arrondissement REIMS



Pascal BRIAND
Arrondissement EPERNAY



Bruno CELLIER
*Arrondissement
SAINTE MENEHOULD*



Patrick COLLOBERT
*Arrondissement
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE*



Mickaël DUTERME
*Arrondissement
SAINTE MENEHOULD*



Sébastien GEORGIADIS
*Arrondissement
VITRY LE FRANCOIS*

n° 100



Didier JAMBE
Arrondissement EPERNAY



Patrick KESTLER
Arrondissement CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE



Jean-Pierre LEGENTIL
Arrondissement CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE



Bruno MATHIEU
Arrondissement CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE



Alice MUNEUX
Arrondissement VITRY LE FRANCOIS



Landry PATTYN
Arrondissement VITRY LE FRANCOIS



Arnaud PROVOST
Arrondissement VITRY LE FRANCOIS



Dominique PRUVOST
Arrondissement VITRY LE FRANCOIS



Philippe ROULOT
Arrondissement EPERNAY



Ludovic ROUSSELET
Arrondissement EPERNAY



Sylvère TORRENTS
Arrondissement CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE



Sébastien VERRIER
Arrondissement REIMS



Rachel WAGNER
Arrondissement REIMS



Pascal COLIN
Administrateur de droit



Michel WEBER
Administrateur de droit

Message aux présidents d'amicale des corps communaux et des centres départementaux

Le capitaine Hubert Degremont, vous demande de bien vouloir lui envoyer vos adresses E -mail pour compléter le fichier informatique de l'Udsp 51

spécial

Le Conseil d'Administration de l'Udsp 51

Comité Exécutif

Président

Capitaine Hubert Degremont

1^{er} Vice-Président

Lt-colonel Frédéric Goulet

Secrétaire Général

Adjudant-chef Alain Le Bricquir

Trésorier général

Commandant Jean Bellocq

Président Fondateur

Capitaine Chavance
1894



2^{ème} Vice-Président

Lieutenant Philippe Chêne

Secrétaire Général adjoint

Lieutenant Patrice Jacquet

Trésorier Général adjoint

Sergent Philippe Bial

Président d'honneur

Colonel François Goulet
2009

Administrateurs

Adjudant Jean Audurenq

Reims

Lieutenant Pascal Briand

Epernay

Lieutenant Bruno Cellier

Sainte-Menehould

Lieutenant Patrick Collobert

Châlons-en-Champagne

Sergent Michaël Duterme

Sainte-Menehould

Sergent Sébastien Georgiadès

Vitry-le-François

Lieutenant Didier Jambé

Epernay

Commandant Patrick Kestler

Châlons-en-Champagne

Lieutenant Jean-Pierre Legentil

Châlons-en-Champagne

Capitaine Bruno Mathieu

Châlons-en-Champagne

Sapeur 1^{ère} classe Alice Muneaux

Vitry-le-François

Sapeur Landry Pattyn

Vitry-le-François

Adjudant-chef Arnaud Provost

Vitry-le-François

Adjudant-chef D. Pruvost

Vitry-le-François

Capitaine Philippe Roulot

Epernay

Lieutenant Ludovic Rousselet

Epernay

Lieutenant Sylvère Torrents

Châlons-en-Champagne

Adjudant Sébastien Verrier

Reims

Adjudant Rachel Wagner

Reims

Membres de droit

Le D.D.S.I.S de la Marne

Le Médecin chef départemental

Chargés de mission

Animateur de la Commission des Anciens

Capitaine Jean-Claude Le Bihan

Directeur du Sapeur-Pompier Marnais

Major Christian Trevet

Secrétariat

Accueil - Secrétariat - Comptabilité

Françoise Badré

Accueil - Secrétariat des Formations

Vanessa Silva

Udsp 51 :

Siège social : 18 rue Laurent Déramez 51100 REIMS **Tél** : 03 26 97 76 88 – **Fax** : 03 26 97 76 92

Email : secretariat@udsp51.fr **Site Internet** : <http://www.udsp51.fr>

Leurs regards sur la revue



Sur les marches du temps

Comment ne pas être fier de ce numéro 100 qui consacre un grand anniversaire de notre histoire ! Celui d'une famille d'hommes et de femmes qui ont fait le

choix de remplir une belle mission : porter secours.

Animés de cette force tranquille transmise de génération en génération, nourris par le courage et l'exemple de leurs aînés, manifestant un sang froid exemplaire dans l'épreuve, nos sapeurs-pompiers incarnent cette capacité du don de soi, résumée par cette devise chargée de bienveillance et de gravité "sauver ou périr".

Toutes ces tranches de vie, les joies et les peines, comme le quotidien des centres d'intervention et de secours de la Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours de la Marne et de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Marne ont été relatés dans ce magazine attendu, dont la maquette s'est modernisée, tenant compte des changements de société.

"Le sapeur-pompier marnais" a donné du sens et a fortifié ce qu'est l'engagement au service de la collectivité. Mieux, il a permis à tous ceux qui souhaitaient prendre la plume pour s'exprimer d'avoir la possibilité de le faire en toute liberté et dans le respect des gens.

L'essor de nos jeunes sapeurs-pompiers atteste cette appétence pour contribuer à la vie de la cité. Même à l'heure d'Internet, notre magazine demeure un lien matériel solide de proximité qui résume l'intense et incessante activité dans ce département.

Lorsqu'on a eu la chance de vivre une part de cette aventure, de partager un élan et d'y partager un humanisme réconfortant, on ne peut que formuler un vœu. Ne pas s'arrêter en si bon chemin. Nous le devons à nos aînés.

Hervé Chabaud
Caporal d'honneur de l'Udsp 51

Prochainement sortira le n° 100 de la revue "Le sapeur-pompier marnais". Que de chemin parcouru depuis l'édition du premier numéro ! Cette revue, qui est la conformité du premier paragraphe de l'article 2 de nos statuts a été le seul lien de communication en direction des sapeurs-pompiers, actifs et honoraires, de notre département. Pendant des décennies, elle a su mettre en avant l'évolution de la corporation à travers sa présentation :

- De nombreux textes de lois améliorant la protection sociale des sapeurs-pompiers ;
- Les nouvelles techniques de formation et d'intervention ;
- Des nouveaux matériels affectés dans nos casernements.

Merci à nos différents directeurs de la publication et de la rédaction et plus particulièrement au major Christian Trevet avec qui j'ai eu la chance de travailler en pleine confiance pendant de nombreuses années et qui aura l'honneur de mettre en pages ce numéro fétiche.

Colonel François Goulet,
Président d'honneur de l'Udsp 51



En 90 ans, notre revue départementale "Le sapeur-pompier marnais", n'a connu que quatre directeurs de la publication :

- Le commandant Aubert de Reims de 1925 à 1958 ;
- Le lieutenant-colonel Marcel Rocher de Reims de 1958 à 1983 ;
- Le lieutenant-colonel René Daroque de Reims de 1983 à 1998 ;
- Le major Christian Trevet de Reims de 1993 à ce jour.

Je veux rendre hommage à ces hommes pour le travail de collecte d'informations au profit de nos adhérents, avec la passion et le dévouement qui nous animent tous.

Mon souhait, est de voir encore longtemps le major Christian Trevet la concevoir et ainsi réunir sur un même support les jeunes sapeurs-pompiers, les sapeurs-pompiers volontaires, départementalisés, communaux ou intercommunaux, les sapeurs-pompiers professionnels, les personnels administratifs techniques et spécialisés du sapeur au colonel, ou civils.

La formule papier doit subsister, complétée, comme nous le faisons depuis plusieurs années par sa mise en ligne sur notre site Internet dans les jours qui suivent sa réception chez chacun d'entre-nous.

Vive "Le Sapeur-Pompier Marnais"

Capitaine Hubert Degremont
Président de l'Udsp 51



C'est en 2011 que l'UDSP 51 nous a accordé sa confiance d'abord en nous confiant la régie publicitaire du Sapeur Pomper Marnais n°97, puis l'édition et la régie publicitaire des numéros suivants. Et j'en remercie les membres de son bureau.

Nous avons la chance que les sapeurs-pompiers, en général, mais les membres de l'UDSP 51 en particulier jouissent d'une très haute image d'estime dans le public ce qui nous a permis malgré les difficultés économiques sérieuses que rencontrent les entreprises d'obtenir qu'elles nous accordent et renouvellent leur confiance d'année en année ce qui permet au "Sapeur-Pompier Marnais" de s'autofinancer et de financer une partie du routage.

Je dois rendre hommage à nos équipes commerciales qui donnent toute leur énergie pour contacter au quotidien les décideurs de la Marne, pour les convaincre de participer à cette entreprise, sans oublier notre maquettiste qui n'hésite pas à faire toujours de nouvelles propositions pour que la revue soit de qualité et sorte à l'heure, ainsi qu'à toute l'équipe administrative de l'UDSP 51 qui ne ménage pas ses efforts pour nous aider et notamment M Hubert

Degremont et M Christian Trevet qui sont pour nous les piliers de cette édition et qui sont de vrais partenaires.

Nous commémorons le numéro 100.

Quelle magnifique performance que d'exister après tant d'années quand on connaît les difficultés que rencontre la presse pour se maintenir en vie.

Mais sauver des vies est le propre des soldats du feu, alors finalement tout ça n'est pas si étonnant !!!

Cordialement **Michel BOUKRIS, Président de Villiers communication**

Le capitaine Hubert Degremont, président de l'Udsp 51 Chevalier de l'ordre national du Mérite

Ce jeudi 7 mai 2015, le capitaine Hubert Degremont a été décoré par le colonel Eric Faure, président de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France.



Le sens de l'engagement, la disponibilité pour les autres au cœur, l'amour du service, une générosité rayonnante, l'amitié fidèle, Hubert Degremont, 57 ans, technicien chez Chausson, puis Valéo depuis quarante ans, sapeur-pompier volontaire dès l'âge de vingt ans n'est pas seulement une figure du volontariat et de la vie associative de la communauté de communes Champagne-Vesle dont il est l'un des élus. Ce Muizonnais, natif de Saint-Quentin au caractère bien trempé, à la volonté de fer, est de tous les combats et d'une efficacité redoutable pour faire bouger les choses et mettre ses compétences au service de l'intérêt général.

A ceux qui ont pu douter de son enthousiasme et de sa détermination, sa réussite désintéressée atteste de sa capacité à donner tout de soi pour servir la collectivité. Lorsqu'à Gueux, le colonel Eric Faure, président de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France et président de l'œuvre des pupilles lui a remis la croix de chevalier de l'ordre national du Mérite en présence de nombreuses personnalités et de sapeurs-pompiers du département de la Marne, dont le président du conseil d'administration du Sdis de la Marne Charles de Courson. C'est avec verve et talent qu'il a résumé le parcours d'un homme bon et infatigable dans ses engagements. Son propos, d'une chaleureuse sincérité a touché l'assistance et encore plus Marie-Pierre son épouse, mais aussi sa maman, son fils et sa compagne, et encore plus la petite margot, une véritable "graine de pompier", pas peu

fière d'apporter au colonel Faure, la médaille pour décorer son papi !

Le sapeur-pompier volontaire, devenu chef de corps du C.P.I de Muizon, puis chef de centre de la communauté de communes Champagne-Vesle qui regroupe quelques 200 sapeurs-pompiers volontaires sous ses ordres, ne s'est pas économisé au sein de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de la Marne notamment, auprès du colonel François Goulet auquel il a succédé à la présidence de cette Union qui fédère 6 000

sapeurs-pompiers marnais. Hubert Degremont est aussi administrateur de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France où il préside le groupe de travail pour le Téléthon. Il est encore membre du Conseil national des sapeurs-pompiers volontaires, instance qui permet aux pouvoirs publics d'être à l'écoute de leurs préoccupations. Il est toujours ce cycliste passionné et dévoué. En tête du peloton de ses

collègues, il va chaque année, de centre de secours en centre de secours recueillir des fonds pour l'œuvre des pupilles-orphelins de sapeurs-pompiers. Il a des valeurs et il ne se contente pas de les proclamer. Il agit pour le bien de tous en mettant toute sa force au service de la devise des sapeurs-pompiers "sauver ou périr".



Hervé Chabaud

Discours du Colonel Eric FAURE, Président de la FNSPF

Monsieur le Député, Président du Conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de la Marne,

Monsieur le Sénateur,

Monsieur le Président de la communauté de communes de Champagne-Vesles

Mesdames et Messieurs les Maires,

Mesdames et Messieurs les élus,

Madame la Présidente de l'association départementale de l'ONM,

Chers amis sapeurs-pompiers, actifs (en particulier M. le Président du GIRACAL, Union Régionale des sapeurs-pompiers d'Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine) et anciens (en particulier, le Colonel BONNETON, ancien DDSIS de la Marne et le Colonel GOULET, ancien Vice-Président de la FNSPF),

Mesdames et Messieurs,

Cher Hubert DEGREMONT

C'est une grande joie pour moi d'être présent pour cette cérémonie, récompensant une personne qui s'est particulièrement distinguée, par son travail, son action et ses compétences. L'Ordre National du Mérite n'est pas une distinction ordinaire, elle a été instituée par le Général de Gaulle en 1963, pour récompenser des "mérites distingués" civils et militaires. Si cette notion de mérite a toujours du sens aujourd'hui, Cher Hubert, c'est grâce à des personnes comme vous, qui par leurs compétences, leur engagement et leur dévouement, donnent toute sa noblesse à l'intérêt général et à l'action des sapeurs-pompiers au service du citoyen.

Cette cérémonie est ainsi l'occasion pour moi, dans ma fonction de président de notre fédération et de l'œuvre des pupilles, de témoigner de la reconnaissance de notre communauté envers un sapeur-pompier exemplaire, de saluer l'engagement d'un élu associatif impliqué et engagé mais aussi de saluer un homme généreux.

Hubert, tu es né dans l'Aisne (02), à Saint-Quentin, le 16 mai 1958 (57 ans). A tes côtés, je veux saluer ta maman et ton beau-père, tes sœurs, ton frère l'ensemble de ta famille. A peine sorti de l'adolescence, tu as alors 17 ans, BEP/CAP de comptabilité en poche, tu es recruté en entreprise. Une entreprise qui est aujourd'hui un établissement du groupe Valéo (Valéo Système Thermique) à Reims. Dans quelques jours, cela fera 40 ans que tu en es le salarié. Entreprise où tu as tenu de nombreux emplois. Aujourd'hui tu es technicien logistique. Je salue la présence ici ce soir du directeur de l'établissement, et de ton chef de service. A l'âge de 20 ans, sans doute sans le savoir à l'époque, tu t'engages pour un autre bail qui, lui aussi, dure encore. Avec une vingtaine d'habitants de la commune de Muizon, où tu habites toujours encore aujourd'hui, et avec le soutien du Maire, le Président VECTEN, tu participes à la création d'une caserne de sapeurs-pompiers et tu deviens sapeur-pompier volontaire. C'est, nul doute, dans cette mobilisation citoyenne que tu as trouvé les germes de ton implication aussi forte en tant que sapeur-pompier volontaire. Ton implication auprès de tes collègues est de plus en plus forte. Tu deviens leur chef de corps en 1986. En 1995, l'intercommunalité se met en place. La communauté de communes Champagne-Vesle ainsi créé regroupe 33 communes. 20 d'entre elles ont un centre de première intervention. Les élus, avec le soutien des sapeurs-pompiers, décident de créer un corps intercommunal et de maintenir dans chaque village la caserne existante. Aujourd'hui, ce corps intercommunal, toujours composé de 20 centres totalisent près de 200 sapeurs-pompiers volontaires. Tu en es toujours le chef de corps.

J'ajoute qu'après avoir gravi tous les niveaux de grade, tu es capitaine de SPV depuis 2008. Tu décides très tôt d'allier l'associatif à l'opérationnel : Président de l'amicale de Muizon, puis de celle du corps intercommunal. Tu passes au niveau départemental. En 1997, tu t'engages au sein du Conseil d'administration de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de la Marne (association de 6 500 adhérents). En 2004, tu en deviens le secrétaire général et tu accèdes à la présidence en novembre 2009, succédant à François GOULET. A travers notre réseau associatif, tu t'impliques notamment, pour faire vivre deux des piliers essentiels de notre communauté : la solidarité et le lien social. Une de tes réalisations en témoigne. Tout le monde le sait, tu es passionné de cyclisme. Depuis, plusieurs années, tu payes de ta personne à travers ce tour cycliste de la Marne.

Un tour très particulier car avec tes collègues, tu relies chaque caserne du département afin de collecter des dons pour notre œuvre des pupilles (ODP). Tu finis par compléter cette action départementale par :

- Le niveau régional, tu es membre du conseil d'administration du GIRACAL,

- Un engagement national puisque tu deviens, en 2006,



administrateur à la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France.

Tu y sièges à la Commission des sous-officiers et hommes du rang volontaires, et à la présidence du Groupe de Travail Téléthon.

Depuis 2012, tu es également membre du Conseil national des sapeurs-pompiers volontaires où tu représentes les sapeurs-pompiers volontaires.

Etre sapeur-pompier volontaire, c'est être un citoyen engagé... Toi, tu en rajoutes en matière d'engagement citoyen. Depuis 2008, tu es conseiller municipal dans ta commune de MUIZON et depuis l'an dernier, conseiller communautaire de Champagne-Vesle.

Sans oublier d'autres engagements associatifs notamment auprès de l'association de pêche.

Voilà comment depuis tant d'années, tu mènes de concert trois vies :

- une vie professionnelle,
- une vie d'engagement citoyen, sapeur-pompier volontaire, chef de corps mais aussi acteur de la vie locale,
- une vie au sein de notre réseau associatif.

Et bien sûr, comme tous tes collègues sapeurs-pompiers volontaires, tu ne dois pas oublier ta vie de famille. Je me tourne vers ton épouse Marie-Pierre et ton fils Christophe, ainsi que sa compagne, sans oublier Margot, ta petite fille.

Je veux vous transmettre toute ma sympathie car je sais combien vous contribuez à l'action de votre mari et papa.

Quant à Margot, elle y contribue bien-sûr grâce au bonheur qu'elle t'apporte.

Je vais maintenant parler de l'homme. Pour vous tous qui le connaissez si bien, comme après ce que je viens de dire, le premier mot qui vient à l'esprit pour caractériser Hubert, c'est le mot ENGAGEMENT. Au delà, et plutôt que le mot volontariat, je vais préférer celui de BENEVOLAT. Au sens propre du terme : Activité non rémunérée et librement choisie. Dans le respect de l'origine latine du terme "benevolus" bonne volonté. C'est cela Hubert, la bonne volonté au service des autres. La GÉNÉROSITÉ. Hubert est un homme de cœur. Ses actions le prouvent : l'ODP, le téléthon, ... Au delà, il se mobilise pour tous ceux qui sont dans la difficulté. Hubert est aussi un homme de CARACTÈRE. Il sait où il veut aller. Il le dit. Parfois il se fâche. C'est vrai et quelque fois, cela démarre vite chez Hubert. Mais, à chaque fois, c'est lorsqu'on porte atteinte aux fondamentaux, aux valeurs où lorsqu'il ressent un sentiment d'injustice. Enfin, je ne peux pas évoquer l'homme sans parler de ce qui constitue, au sein de son engagement de sapeur-pompier volontaire et de d'élu associatif de notre communauté, une volonté forte d'action : celle de tout faire pour maintenir les centres de proximité et en particulier les centres de première intervention. Dans les territoires, autant par sa vie associative que par son action de service public de proximité, le réseau des centres de sapeurs-pompiers est indubitablement un élément clef de l'aménagement du territoire. Premier élément de la réponse de sécurité civile et souvent, avec la Mairie, ils sont un des derniers services publics de proximité. Le centre est aussi un irremplaçable facteur de lien social. Les sapeurs-pompiers, au-delà de l'action de secours menée, sont une émanation de la nation, ceux qui témoignent, ceux qui contribuent à en transmettre les valeurs. Ils sont des forces vives de leur bassin de vie, soit par leur investissement dans la vie locale (Sainte-Barbe, cérémonies officielles, bal du 14 juillet, journées portes ouvertes, Téléthon, épreuves sportives, etc.), soit parce qu'ils s'engagent dans diverses associations, voire dans la vie politique communale. Ils accueillent les jeunes des écoles, les forment au civisme (secourisme), participent à l'élaboration du terrain sociétal. Ils sont un exemple de la France immanente à l'ouvrage de la construction quotidienne, permanente, vivante de la démocratie. Mais plus encore : même s'ils ne le revendiquent pas, même s'ils n'en sont pas toujours conscients, les sapeurs-pompiers sont les authentiques et irremplaçables acteurs du développement et de l'enracinement d'un civisme universel d'autant plus digne d'intérêt qu'il émane de la population.

C'est tout cela, cher Hubert, que tu veux conserver à travers tes actions en faveur des centres de proximité que sont les CPI. Cette distinction, à la hauteur de tes mérites, est donc une juste récompense pour le travail fourni et met en valeur ton rôle au sein de notre communauté des sapeurs-pompiers.

Si ce territoire marnais bénéficie de ta générosité et de ton engagement, les sapeurs-pompiers de France, quant à eux, sont fiers de t'avoir en leur sein. C'est pour la qualité de cet engagement au service des sapeurs-pompiers de France, mais aussi pour tes

qualités humaines, que le président de la République, sur proposition du ministre de l'Intérieur, t'a nommé en qualité de chevalier dans cet ordre national du mérite. Non seulement, tu le mérites mais en plus, tu es, et tu continueras à être, un exemple pour les sapeurs-pompiers de France.

**Capitaine Hubert DEGREMONT,
Au nom du président de la République,
nous vous faisons Chevalier
dans l'ordre national du Mérite.**

Discours de Charles de Courson, Député, Président du conseil d'administration des Services d'Incendie et de Secours de la Marne

Monsieur le Maire,
Monsieur le Président de la Communauté de communes Champagne Vesle,
Mon Colonel,
Mon Capitaine,
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs les Officiers, Sous-officiers et les Sapeurs-Pompiers,
Chers Amis,

C'est avec beaucoup de plaisir que je me joins à vous pour cette cérémonie qui honore le Capitaine Hubert DEGREMONT.

Mon Capitaine, nous nous connaissons et nous travaillons de concert depuis de nombreuses années. J'ai appris à vous connaître et à apprécier votre sens du dévouement et du service.

Vous êtes un homme entreprenant, toujours prêt à vous investir pour faire avancer l'ensemble des valeurs auquel vous croyez profondément et que vous défendez avec force et conviction, valeurs qui sont au cœur de l'engagement des sapeurs-pompiers et au fondement de notre République : l'altruisme, la tolérance, le respect et le courage.

Cette décoration est l'une des plus prestigieuses de notre patrie ; c'est le signe de sa reconnaissance pour l'ampleur du travail que vous avez effectué.

Marié et heureux père de deux enfants, Sébastien et Christophe, vous vous êtes engagé comme sapeur-pompier volontaire en 1978, à l'âge de 20 ans, avant de gravir les échelons et de devenir Capitaine en 2008.

Depuis 1995, vous êtes chef du corps intercommunal de Champagne Vesle et vous dirigez ainsi le Centre de Première Intervention de la Communauté de communes Champagne Vesle.

Mon Capitaine, cette cérémonie, hautement symbolique, est une juste reconnaissance de la Nation à l'égard des multiples actions que vous avez menées, de votre sens de l'intérêt général et de votre engagement aujourd'hui reconnu par tous.



Aussi, ses mérites distingués justifiaient bien qu'il soit reçu dans l'ordre national du Mérite et qu'il porte en reconnaissance de ses engagements le "ruban bleu". Il en est des plus digne !

Je tiens en particulier à saluer vos engagements en tant que Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Marne et qu'Administrateur de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France.

Vous assurez vos fonctions avec brio, preuve en est l'organisation réussie du 109^e Congrès de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Marne où j'ai eu la joie de me rendre il y a deux semaines, le 25 avril dernier.

Je vous remercie sincèrement pour tout le travail que vous avez réalisé et qui a largement participé au rayonnement de votre engagement en tant que Sapeur-Pompier volontaire, qui est pour vous une véritable vocation profondément ancrée en vous.

Tous ceux qui ont eu à travailler et travaillent avec vous et à vos côtés s'accordent pour reconnaître que vous êtes une personne compétente, qui s'investit pleinement dans ses différentes tâches.

C'est pourquoi je tiens, Mon Capitaine, à vous présenter mes plus sincères félicitations pour ces insignes de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite !

CHAMPAGNE *G. Richomme*
Propriétaire récoltant
Vente directe - Tarif départ cave

www.champagnerichomme.com
BOUTIQUE EN LIGNE

6 rue de la Brèche 51120 BARBONNE FAYEL 03 26 80 20 33
champagne.richomme@orange.fr

Labus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération

RAVILLON
AGRICOLE - VITICOLE - ESPACES VERTS

VERT TOULON : 03 26 52 10 10 - VERTUS : 03 26 52 12 64 - CHALONS : 03 26 68 46 95
DIRY : 03 26 54 50 80 - ESTERINAY : 03 26 81 53 89 - MUXON : 03 26 89 90 91 - EQUEL : 03 26 49 76 82

**Nouvelle base
CHATEAU THIERRY
A vos côtés
au fil des saisons
depuis plus
de 50 ans**

KERMEL
NOTRE MISSION EST PERFORMANCE

KERMEL ELARGIT SA GAMME DE TISSUS EXTERIEURS POUR ENSEMBLES TEXTILES

En collaboration avec ses partenaires de la chaîne textile, KERMEL a développé de nouveaux tissus extérieurs venant compléter sa gamme pour ensembles textiles destinés aux sapeurs-pompiers.

Leurs atouts :

- une réponse précise aux exigences des sapeurs-pompiers
- un apport de nouvelles solutions en matière de performances et technologies

KERMEL - 20, rue Ampère - F - 68027 COLMAR Cedex
Tél. +33 (0)3 89 20 36 90
info@kermel.com - www.kermel.com

BigMat
Matériaux et conseils pour vivre mieux

Noël Matériaux

55100 VERDUN - Tél. 03.29.86.44.71
08400 VOUZIERES - Tél. 03.24.71.82.13
51460 COURTISOLS - Tél. 03.26.63.20.89
51470 SAINT MEMMIE - Tél. 03.26.65.17.76
51800 STE MENEHOULD - Tél. 03.26.60.80.84

Discours du capitaine Hubert Degremont



Merci, Colonel Éric FAURE, Président de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France et de l'Œuvre des Pupilles Orphelins de Sapeurs-Pompiers, d'avoir accepté de me remettre ces insignes de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite.

- M. DE COURSON, Député, Président du conseil d'administration des Services d'Incendie et de secours de la Marne,
- M. SALMON, représentant Mme VAUTRIN, Députée
- M. DETRAIGNE, sénateur,
- M. VECTEN, ancien sénateur et maire honoraire de MUIZON,
- Mme MARCELOT, conseillère régionale et représentant M. BACHY, Président du conseil Régional,
- M. Luc BZDAK, Président de la Communauté de communes CHAMPAGNE VESLE,
- Mesdames, Messieurs les Elus,
- M. le Colonel LE DREN, Vice-Président du comité de CHALONS en CHAMPAGNE de la Légion d'Honneur et du Souvenir Français,
- Mme GOCHARD, Présidente de la section Marne de l'Association Nationale des membres de l'Ordre National du Mérite,
- M. le Lieutenant-Colonel DEMIERE, Directeur Adjoint des Services d'Incendie et de Secours de la Marne,
- M. le Colonel BONNETON, ancien Directeur des Services d'Incendie et de Secours de la Marne,
- M. le Lieutenant-Colonel WILLG et M. le Commandant CHRISTOPHE, ancien et nouveau Président de l'Union Régionale des Sapeurs-Pompiers d'ALSACE, CHAMPAGNE ARDENNE et LORRAINE,
- M. CHABAUT, Rédacteur en Chef du journal L'UNION, Caporal d'Honneur de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Marne,
- Mesdames, Messieurs les Officiers, Sous-Officiers, Caporaux et Sapeurs,
- Mesdames, Messieurs

Merci de votre présence et de partager l'honneur qui vient de m'être fait.

N'ont pu être des nôtres et nous prient de les excuser :

- M. Bernard CAZENEUVE, Ministre de l'Intérieur,
 - M. le Préfet PREVOST, Directeur Général de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises,
 - M. le Préfet SAVY, Préfet de la Région Champagne Ardenne, Préfet de la Marne
 - M. le Préfet VIGNON, Préfet du Cantal, ancien Président de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France,
 - Mme VAUTRIN, MM ROBINET, MARTIN, députés,
 - Mme FERAT, Sénatrice,
 - M. BOURG-BROC, Président de la Communauté d'Agglomération Cités en Champagne,
 - Le Colonel Bernard FRANOZ, Premier Vice-Président de l'Œuvre des Pupilles Orphelins de sapeurs-Pompiers,
 - M. DE BRETAGNE, Directeur de la Caisse Marnaise Mutuelle d'Assurance,
 - et de nombreux élus locaux, amis et collègues Sapeurs-Pompiers de toute la France.
- Merci au Président de la Communauté de communes Champagne Vesle, Luc BZDAK, de nous accueillir dans la maison communautaire.
- Aujourd'hui, c'est pour moi un jour de joie et de fierté, mais aussi de grande émotion. J'ai signé mon premier engagement de pompier volontaire le 15 septembre 1978, suite à la décision de M. VECTEN, maire de MUIZON et de son conseil municipal de recréer un corps. Je n'aurai jamais imaginé 37 ans plus tard être là, devant vous.

Cher Éric, tu as parlé de moi en termes élogieux, permets moi maintenant de parler des autres et de les remercier.

Mes premiers remerciements iront à ma famille :

A ma mère, ici présente et à mon père, trop tôt disparu voilà 22 ans. Vous avez su, très jeune, me donner les sens des responsabilités et du service aux autres.

A Marie-Pierre, mon épouse et à mes 2 fils, Sébastien, toi aussi parti prématurément voilà 6 ans et Christophe. Mes multiples activités bénévoles m'ont trop souvent, et sûrement encore plus aujourd'hui, fait m'absenter du cercle familial.

Merci Mme GOCHARD de votre présence et de votre exposé sur l'Ordre National du mérite. Merci au premier chef de corps de MUIZON, le Lieutenant Jean-Claude VICTOIRE de m'avoir fait confiance en me prenant comme son adjoint, ce qui m'a permis de lui succéder en 1986 lorsque pour raison professionnelle, il dû quitter le village.

Merci à M. André RAT, Président du District de GUEUX, qui en 1995, lors du regroupement des 20 corps de pompiers en un seul Corps de Première Intervention, m'en a confié le commandement. Lors d'une réunion préparatoire le Colonel BONNETON, alors Directeur Départemental m'avait dit : *Ça ne marchera jamais votre Affaire !*

Vous voyez, mon Colonel, cher Jean-Pierre, 20 ans plus tard, elle marche plutôt bien.

Merci à M. Luc BZDAK, Président de la communauté de communes CHAMPAGNE-VESLE de m'avoir renouvelé cette confiance

Merci à vous les 192 femmes et hommes, pompiers du corps communautaire, volontaires, bénévoles et dévoués au service de nos plus de 13 000 habitants.

Merci aux sapeurs-pompiers marnais qui en 1997 m'ont élu comme administrateur de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Marne, et à mes collègues du Conseil d'Administration de m'avoir porté au poste de secrétaire général en 2004 puis de Président en 2009

Merci aux collègues de l'Union Régionale ALSACE, CHAMPAGNE ARDENNE et LORRAINE d'avoir présenté en 2006 ma candidature à l'un des 43 postes d'administrateurs de notre belle Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France.

Merci au Colonel Bernard FRANOZ, Directeur Départemental des Sapeurs-Pompiers de la Moselle, de m'avoir proposé, en 2012, d'être son suppléant au conseil d'administration de l'Œuvre des Pupilles, Orphelins des Sapeurs-Pompiers de France.

Merci à mes employeurs, les Sociétés CHAUSSON puis VALEO, de me permettre d'aménager mon temps de travail et de disposer de mes congés en fonction de mes engagements associatifs. M. Boris MATHISS, directeur du site de REIMS et M. David TOURLIER, mon chef de service, vous m'honorez de votre présence.

Merci encore une fois à toutes les personnes présentes et je vous prie de m'excuser pour celles que j'aurai pu oublier.

Voilà énumérés tous ceux qui ont contribué à ce que ce 7 mai 2015 reste pour moi un des plus beaux jours de ma vie et prouve, s'il le fallait encore, que seul, on ne fait rien.

Je n'ai aucun regret et si je devais retourner 37 ans en arrière, je résignerai des 2 mains. Mais ce n'est pas fini, j'aurai 57 ans la semaine prochaine et si le médecin-chef, mon cher Michel, me trouve toujours apte, je suis encore là pour 8 ans.

Je vous remercie de votre attention et je vous invite à partager le verre de l'amitié.



Samedi 25 avril 2015 à Faux-Fresnay

Champêtre et accueillant, ce 109^{ème} congrès !

Loin des grandes agglomérations du département, c'est le Sud Marnais qui accueillait cette année la 109^{ème} édition du congrès départemental des sapeurs-pompiers de la Marne dans la verdoyante commune de Faux-Fresnay qui compte 350 habitants et qui se situe à quelques encablures du département voisin de l'Aube.

Composée de deux hameaux avec sa mairie centrale, c'est par une route bordée de tilleuls centenaires décorés en leur honneur qu'ont été accueillis les 600 congressistes venus des quatre coins du département

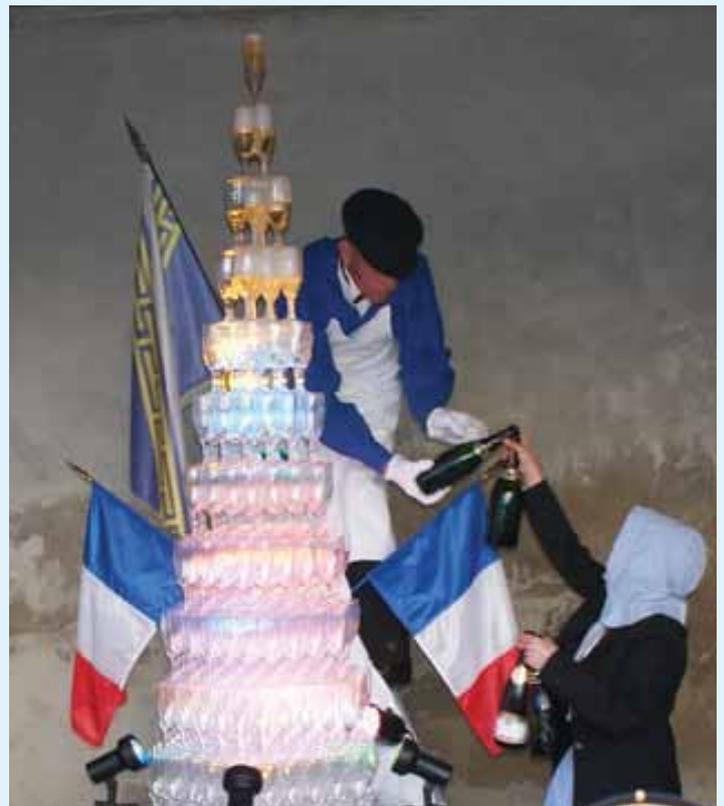
Sur le terrain de football, les exposants avaient planté leurs stands pour présenter matériels et collections. A côté, les enfants pouvaient s'initier au parcours sportif de jeune sapeur-pompier. Un peu plus haut, entre les arbres, harnachés en toute sécurité ils étaient les rois de la tyrolienne. Enfin, la grande échelle, du haut de ses 30 mètres scrutait fièrement l'horizon de la plaine champenoise.

Aucun doute, ça sentait bon l'organisation millimétrée du lieutenant Patrice Jacquet et de ses 7 sapeurs-pompiers qui constituent l'effectif du CPI qu'il commande. Avec l'appui de la municipalité et de l'amicale du corps, force était de constater que tous avaient "retroussé leurs manches" pour accueillir dignement et en toute convivialité leurs hôtes. Il est vrai qu'il y avait longtemps qu'ils attendaient un tel évènement.

Après l'assemblée générale statutaire, M. le préfet de la Marne, les autorités et les personnalités, ont passé en revue les unités des sapeurs-pompiers marnais. A son tour, le capitaine Hubert Degremont, président de l'Udsp 51 a procédé à l'échange du drapeau unioniste entre les CPI de Villers-Marmery et de Faux-Fresnay, avant une imposante cérémonie de remise de décorations à des sapeurs-pompiers particulièrement méritants.

Ce fut ensuite le traditionnel dépôt de gerbes à la mémoire des sapeurs-pompiers décédés en service commandé, ainsi qu'à celle des enfants de la commune morts lors des deux grandes guerres.

Cet après-midi "grand public" s'est prolongé par l'impeccable défilé des sections de jeunes sapeurs-pompiers et des cinq unités de sapeurs-pompiers du département de la Marne sous les applaudissements d'une foule enthousiaste. Au cours du défilé motorisé on pouvait remarquer les présences du VPI et du VID du CPI de Faux-Fresnay aux côtés des engins de secours et de lutte contre l'incendie du cops départemental.



C'est après les discours d'usage, que les personnalités ont reçu du capitaine Hubert Degremont le blason aux armes de l'Udsp 51, avant de se rendre, à l'invitation de M. le maire de Faux-Fresnay, à un vin d'honneur particulièrement champenois. Dans leurs costumes traditionnels et aux accents d'une musique de Strauss, deux sommeliers ont rempli en cascade une pyramide de 400 flûtes de champagne offertes par la municipalité aux congressistes. Quel talent !

Vers les 20h, c'est quelques 300 congressistes qui ont pris place sous le chapiteau pour déguster un succulent repas, entrecoupé d'un spectacle animé par un chanteur et ses deux danseuses qui a fait l'admiration de tous.

Au dessert, et à l'initiative du lieutenant Patrice Jacquet, les généreux congressistes ont apporté leur belle contribution à l'amélioration du bien être des orphelins de sapeurs-pompiers. Une somme de 895€ a été récoltée en leur faveur. Qu'ils en soient sincèrement remerciés.

Un 109^{ème} congrès qui aura permis à une petite commune, aux côtés de son CPI, de se montrer grande par son talent en organisant, sans prétention et dans un cadre champêtre, un très agréable congrès qui restera gravé dans la mémoire de chaque congressiste.

C.T



Assemblée générale ordinaire du 109^{ème} congrès départemental des sapeurs-pompiers de la Marne



Procès-verbal

14 h 30, après avoir remercié Monsieur Gilles Jacquet maire de la commune de Faux-Fresnay pour son chaleureux accueil, le capitaine Hubert Degremont, déclare ouvertes les 109 assises de ce congrès.

Il salue les présences :

- du colonel Pascal Colin, DDSIS de la Marne ;
- du commandant Pascal Christophe, président du GIRACAL ;
- du capitaine Pascal Delorme, trésorier général adjoint de l'ODP ;
- de Monsieur Charles de Courson, président du CASDIS ;
- des autorités et des personnalités présentes, et donne la liste des personnes excusées.

Il propose ensuite à l'assemblée d'approuver le procès-verbal de l'A.G du 26 avril 2014 qui a été publié dans la revue "Le sapeur-pompier marnais" n° 99 – pages 30 à 33.

Soumis au vote, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Rapport moral du secrétaire général :

En l'absence excusée du sergent-chef Vincent Chatillon, secrétaire général de l'Udsp 51, c'est le président qui donne lecture de son rapport moral.

« Il m'est agréable de rappeler les statuts de notre association qui a pour but de resserrer les liens de camaraderie, de préserver et de défendre les intérêts de tous les sapeurs-pompiers marnais et de leur apporter les secours lorsque cela est nécessaire. Tout au long de l'année, le conseil d'administration les soutient sans faille et fait la promotion des actions collectives solidaires et sportives.

Dans le domaine de la solidarité, la commission sociale a œuvré sans relâche dans la discrétion et l'efficacité. Permettez-moi également de saluer toutes les actions prises en faveur de l'ODP, notamment humanitaires et sportives pour lesquelles le dévouement de tous les sapeurs-pompiers marnais a été



exemplaire. Il y a bien d'autres domaines dont les acteurs méritent aussi d'être félicités, notamment les JSP, le secourisme et le SSSM, les sports, la communication, les anciens ...

Maintenant je souhaite, pour des raisons professionnelles, familiales et opérationnelles prendre un peu de distance avec ma fonction de secrétaire général, c'est pourquoi aujourd'hui je quitte ce poste ».

Compte rendu financier du trésorier général :

Après la lecture du rapport de gestion par le commandant Jean Bellocoq, trésorier général et après avoir entendu le rapport du commissaire aux comptes, Madame Marianne Raymond, représentant le cabinet Mazars approuve les comptes annuels, à savoir : le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 31 décembre 2014, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes. Elle approuve le rapport de gestion et après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de 22 229€, décide de l'affecter au report à nouveau débiteur.

Mis au vote, le bilan financier 2014 et l'approbation des comptes sont adoptés à l'unanimité.

Le trésorier général propose ensuite les nouveaux taux de cotisations pour 2016 (sans augmentation) :

Caisse Union :	22,20 €
Caisse complémentaire actifs :	14,30 €
Caisse complémentaire non actifs et PATS :	3,10 €
Caisse complémentaire JSP :	4,15 €
Caisse de secours :	24,40 €
Caisse décès :	14,50 €
Subvention JSP :	70,00 €

Il propose ensuite une augmentation de l'indemnité décès qui passe de 685€ à 750€ à compter de ce jour, avec une prise en charge gratuite de celle des JSP.

Soumis au vote, les taux de cotisations 2016 et l'augmentation de l'indemnité de décès, sont adoptés à l'unanimité.

Rapports des animateurs des commissions de l'Udsp 51

Caisse décès :

Le lieutenant-colonel Frédéric Goulet, après avoir rappelé les bienfaits de cette caisse, évoque les noms des 85 collègues décédés en 2014. En leur mémoire, l'assemblée émue et recueillie observe une minute de silence.

Commission sociale :

Le lieutenant Sylvère Torrents indique à l'assemblée que, par discrétion, il ne peut détailler les dossiers traités par ladite commission. Néanmoins, il précise que deux gros dossiers ont été traités par l'Udsp 51 en collaboration avec le Sdis 51, dont un qui est en cours au niveau national.

Il tient ensuite à sensibiliser les chefs de centres et les présidents d'amicales en rappelant que cette commission est à l'écoute de tous les sapeurs-pompiers marnais pour apporter une réponse rapide et une solution adaptée selon chaque cas présenté.

Commission du SSSM :

Le médecin de classe exceptionnelle, Michel Wéber, médecin chef départemental indique à l'assemblée que de nombreux dossiers sont actuellement en cours d'étude au niveau national, puis il évoque deux cas particuliers :

- L'organisation du secours aux personnes pour laquelle doit intervenir la signature d'une circulaire interministérielle entre l'intérieur et la santé pour préciser le rôle de chacun des intervenants sur le terrain, ceci pour le bien des victimes.
- Le problème du volontariat associé, pour les services de santé, au manque de recrutement de médecins.

Commission des sapeurs-pompiers professionnels :

Le lieutenant-colonel Frédéric Goulet fait part que cette commission a été rattrapée par l'actualité politique avec quelques dossiers qui stagnent depuis longtemps, notamment ceux des CODIS, du SSSM, et des emplois supérieurs des cadres des SDIS au regard de la réforme territoriale avec la disparition des conseils généraux qui financent, en grande partie, les SDIS. Quelle sera la place des sapeurs-pompiers dans cette nouvelle organisation ? Si le premier ministre a confirmé que le périmètre de l'action de l'Etat était bien celui du département, reste la problématique des financements.

Revue départementale "Le sapeur-pompier marnais"

En l'absence excusée du major Christian Trevet, rédacteur et directeur de la publication de la revue départementale "*Le sapeur-pompier marnais*", c'est le président qui donne lecture du message qu'il adresse aux sapeurs-pompiers marnais. Il fait part de son exaspération due au manque d'articles pour remplir les pages de la revue, alors qu'il se passe nombre d'évènements dans tous les centres de la Marne, et qu'en plus notre revue fêtera son n° 100 au mois de janvier prochain. A cet effet, il lance un nouvel appel à ses collègues pour lui envoyer articles et photos en précisant que ce numéro du centenaire sera spécial et collector.

Jeunes Sapeurs-Pompiers

En préambule, le lieutenant Bruno Thirion remercie l'Udsp 51 pour avoir pris en charge la nouvelle assurance décès pour les JSP.

Après avoir remercié l'adjudant-chef Stéphane Simon, il rappelle l'existence dans le département de 13 sections qui comptent 313 JSP encadrés par 81 animateurs brevetés. Un

récent stage organisé par le Sdis 51 a permis d'en former 10 nouveaux.

En 2014, 46 JSP sur 48 ont reçu leur brevet, précisant que sur 7 centres de secours représentant 330 sapeurs-pompiers, 65 sont issus des JSP.

Enfin, il se félicite du travail en harmonie avec le Sdis51 et l'Udsp 51 pour uniformiser les pratiques au sein des sections de JSP.

Commission des sports

Le lieutenant Jean-Pierre Legentil présente le rapport de cette commission qui s'est réunie à deux reprises depuis le dernier congrès. Il précise que le budget global attribué à cette commission est de l'ordre de 6 800€, et que, lorsque qu'une amicale organise une manifestation sportive dédiée aux sapeurs-pompiers, l'Udsp 51 verse 3€ / SP inscrit avec un plancher de 300€ .

Actuellement, six disciplines sportives sont pratiquées sous les couleurs de l'Udsp 51 : football – rugby – cyclisme (route et VTT) – triathlon – course à pied et hand-ball.

Enfin, il rappelle que l'Udsp 51 organise les 29 et 30 mai 2015, les championnats de France de cyclisme contre le montre et route à Gueux. Une équipe de l'Udsp 51 sera présente à cette compétition au niveau très relevé.

Œuvre des pupilles et Orphelins de sapeurs-pompiers :

Le capitaine Hubert Degremont fait un point très exhaustif sur le prochain tour de la Marne cycliste en rappelant les dates pour chaque arrondissement, ainsi que les horaires de passage dans les centres afin d'y recueillir les dons au profit de l'ODP.

Le lieutenant Patrick Collobert, délégué départemental de l'ODP fait part à l'assemblée que l'opération "**1 pupille - 1 ballon - 1 don**" s'effectuera sur le parvis de l'Hôtel de ville de Châlons-en-Champagne. Après avoir communiqué sa date, il donne rendez-vous aux généreux donateurs.

Le capitaine Pascal Delorme, trésorier général adjoint de l'ODP, précise que l'opération "lâcher de ballons" est très importante malgré sa prospection qui coûte très cher, mais son but essentiel est de bien la faire connaître à la population pour augmenter le nombre de généreux donateurs. Il indique que le 1^{er} festival de l'ODP sera organisé sur 5 jours à Bordeaux et sera ponctué de nombreuses animations. Enfin, il remercie chaleureusement le département de la Marne qui a versé en faveur des orphelins de sapeurs-pompiers une somme de 46 608€ en 2013, le classant dans le top 10 des généreux donateurs nationaux.

Avant de conclure, le capitaine Hubert Degremont, donne la parole au commandant Pascal Christophe qui, en tant qu'administrateur fait part à l'assemblée des dernières informations émanant de la FNSPF, précisant que malgré les avancées, il reste beaucoup de travail dans de nombreux domaines, notamment avec tous les textes en cours qu'il détaille sur les SPP, les SPV, le SSSM, les CTA CODIS, la PFR ...

Enfin, il se dit très heureux d'être parmi les sapeurs-pompiers marnais pour sa première sortie officielle en tant que président du GIRACAL.

Résultat des élections :

Le président donne lecture des résultats des élections.

- Votants : 82

- Exprimés : 82

Sont élus ou réélus

Commandant Patrick Kestler.....	80 voix
Adjudant-chef Alain Le Bricquoir	79 voix
Lieutenant Didier Jambe.....	80 voix
Lieutenant Ludovic Rousselet	81 voix
Sergent Lydie Léger	81 voix
Adjudant Rachel Wagner.....	79 voix
Sapeur Alice Muneaux.....	79 voix
Sergent Sébastien Georgiadès	80 voix
Sapeur Landry Pattyn.....	79 voix

Question diverse :

L'un des congressiste demande quel est l'avenir de la PFR ?

Réponse du capitaine Hubert Degremont :

La position de la FNSPF est le maintien de la PFR avec des aménagements.

Le marché avec la CNP s'arrête fin 2015. Un autre marché va être mis en place.

Un large débat s'ouvre entre les autorités et la salle sur ce vaste sujet et plus particulièrement sur son moyen de financement. Une fois de plus, affaire à suivre.

Après avoir informé l'assemblée que le **congrès départemental 2016 se tiendra à Suippes, le samedi 14 mai 2016**, le président clôt les assises du 109^{ème} congrès départemental à 17 heures.

Il donne rendez-vous aux autorités et aux personnalités sur la place de la mairie pour la revue, l'échange du drapeau, les dépôts de gerbes, la remise de décorations et le défilé.

Le président de l'Udsp 51, Capitaine Hubert Degremont

le 109^{ème} congrès départemental en images

► Les autorités et les personnalités saluent les drapeaux des unités de sapeurs-pompiers de la Marne.



► M. le préfet de la Marne et les autorités passent en revue les troupes rassemblées sur l'esplanade de la mairie.

► En provenance du CPI de Villers-Marmery, le capitaine Hubert Degremont, transmet le drapeau de l'Udsp 51 au CPI de Faux-Fresnay qui en aura la garde durant un an.





Décorations

► Médaille de la sécurité intérieure :

- Lieutenant Alain Hautem

► Médaille de la reconnaissance fédérale, échelon vermeil :

- Capitaine Louis Hautem

► Médaille de la reconnaissance fédérale, échelon argent :

- Lt. colonel Frédéric Goulet
- Adjudant-chef Alain Le Bricquir
- Sergent-chef Vincent Chatillon

► Médaille de la reconnaissance Giracal, échelon argent :

- Lieutenant Bruno Cellier
- Lieutenant Pascal Langlais

► Médaille de la reconnaissance de l'Udsp 51, échelon or :

- Lieutenant Philippe Chêne
- Adjudant-chef José Henriot

► Médaille de la reconnaissance de l'Udsp 51, échelon argent :

- Colonel Sacha Demierre
- Sergent Jean Dedet

► Médaille de l'ODP, échelon argent :

- Commandant Jean Bellocq

- Lieutenant Patrick Collobert
- Adjudant-chef Arnaud Provost
- Caporal-chef Marcellin Petipas
- Caporal-chef Eric Chapellière
- Caporal-chef Françoise Van Maele

► Médailles de la reconnaissance du GIRACAL :

- Colonel Pascal Colin ;
- Commandant Rodolphe Chapelot
- Commandant Stéphane Eslinger
- Capitaine Pascal Garet
- Lieutenant Roseline Colin
- Lieutenant Kévin Muguet
- Lieutenant Jean-Pierre Grzesik
- Adjudant-chef Christian Barenton
- Sergent-chef Sébastien Verrier
- Ingénieur Gilles Lecompare



DÉPARTEMENTAL



► Le traditionnel dépôt de gerbes à la mémoire des sapeurs-pompiers décédés en service commandé, ainsi qu'à la mémoire des enfants de la commune morts durant les deux grandes guerres.



► Sous les applaudissements d'une foule enthousiaste, les sections de jeunes sapeurs-pompiers de la Marne ont défilé en montrant leur fierté et leur détermination à devenir, d'ici quelques années, la relève dont le volontariat a tant besoin.



► Précédés par l'harmonie des Chardonnays de Vertus, c'est le défilé des drapeaux de l'Udsp 51, du corps départemental, des jeunes sapeurs-pompiers et des unités des sapeurs-pompiers de la Marne.



► Au cours du défilé motorisé on pouvait remarquer les présences du VPI et du VID du CPI de Faux-Fresnay aux côtés des engins de secours et de lutte contre l'incendie du cops départemental.



► Sous le chapiteau, les discours des autorités et des personnalités.



► Le capitaine Hubert Degremont, a remis aux autorités, aux personnalités, à M. le maire et au chef de corps de la commune de Faux-Fresnay, l'écusson frappé aux armes de l'Udsp 51 en souvenir de cette grande et belle journée en l'honneur des sapeurs-pompiers marnais.

Rendez-vous en 2016 à Suippes, le samedi 14 mai pour la 110^{ème} édition du congrès départemental



► En prélude au vin d'honneur, le public a pu admirer tout le talent et la dextérité des deux sommeliers champenois qui ont rempli en cascade, et aux accents d'une musique de Strauss, la pyramide de quelques 400 flûtes de champagne. Elles ont ensuite été offertes aux congressistes par la municipalité de la commune de Faux-Fresnay.



► Félicité et remercié pour son travail et celui de ses collègues, le président de l'amicale du CPI de la commune de Faux-Fresnay a reçu le blason de l'Udsp 51 des mains du capitaine Hubert Degremont.

► Au dessert, et à l'initiative du lieutenant Patrice Jacquet et de Nadine, sa charmante épouse, les généreux congressistes ont apporté leur belle contribution à l'amélioration du bien être des orphelins de sapeurs-pompiers. Une somme de 895 € a été récoltée en leur faveur.



Qu'ils en soient sincèrement remerciés.



► Vers les 20 h, c'est quelques 300 congressistes qui ont pris place sous le chapiteau pour déguster un succulent repas, entrecoupé d'un spectacle animé par un chanteur et ses deux danseuses qui a fait l'admiration de tous et qui s'est prolongé jusqu'au petit matin dans une ambiance des plus chaleureuse





Gueux (Marne) du 28 au 30 mai 2015

15^{ème} championnat de France de cyclisme "contre la montre" et 33^{ème} championnat de France de cyclisme "course en ligne" des Sapeurs-pompiers

Tous les concurrents ont découvert en Champagne ses paysages, ses sentiers aux mille trésors et sa faune insoupçonnée. Tous ont apprécié ses vignes et leurs couleurs à travers le tracé de ces championnats.

Après le championnat du monde de cyclisme "course en ligne" à Châlons-sur-Marne en 1993, les championnats de France VTT à Sainte-Ménéhould en 1994 et à Reims en 1998, nos amis de la Marne ont accueilli le 15^{ème} championnat de France de cyclisme "contre la montre" et le 33^{ème} championnat de France de cyclisme "course en ligne" des Sapeurs-Pompiers à Gueux.



L'Union départementale des Sapeurs-pompiers de la Marne, le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Marne, le Comité d'organisation des Boucles de la Marne ont organisé conjointement le 15^{ème} championnat de France de cyclisme "contre la montre" et le 33^{ème} championnat de France de cyclisme "course en ligne" des Sapeurs-pompiers du 28 au 30 mai 2015 à Gueux, avec le soutien de la communauté de communes de Champagne-Vesle et la commune de Gueux.



Jeudi 28 mai 2015



A 18h était organisée la cérémonie d'ouverture sur l'esplanade de la communauté de communes de Champagne-Vesle à Gueux (Marne) sous la

Présidence de Luc Bzdak, président de la communauté de communes Champagne-Vesle, de M. Charles de Courson,



député de la Marne et président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Marne, de M. Jean Pierre Ronseaux, Maire de Gueux, du colonel Pascal Colin, Directeur Départemental du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Marne et du Capitaine Hubert Degremont, président de l'Union Départementale des Sapeurs-pompiers de la Marne ainsi que de nombreuses autres personnalités locales. Il y eu bien sûr la levée des couleurs et la présentation des participants, du jury officiel de la CFCSP et des bénévoles, et enfin pour clôturer cette cérémonie la musique des sapeurs-pompiers de Sacy - Chamery.



Vendredi 29 mai 2015

15^{ème} championnat de France de cyclisme "contre la montre"



Les 177 coureurs venus de 55 départements effectueront cette épreuve avec une participation massive dans les huit catégories concernées par cette spécialité. Le départ est donné à 11h30 sur la commune de Gueux, la première à s'élancer est la féminine Pauline Verhoeven (UDSP 17) sur un parcours long de 14,650 km, avec un circuit sélectif et très vallonné avec de nombreuses relances. Puis 176 coureurs représentant 55 départements à ce contre la montre, vont lutter

pour s'approprier les 8 titres de champions de France. Le meilleur temps a été réalisé sur l'ensemble des catégories par le senior I, Florian Nocquet, (UDSP 25) avec un temps

de 21'30"779, puis chez les Seniors II, Alexandre Le Bras (UDSP 35), avec un temps de 22'16"167. Les cérémonies protocolaires se sont déroulées sur le podium en présence des autorités locales.



Samedi 30 mai 2015

33^{ème} championnat de France "course en ligne"

Pour le 33^{ème} championnat de France de cyclisme "course en ligne", la commune de Gueux accueille à nouveau cette épreuve sur un le même circuit du contre la montre la veille de 14.650km. La première épreuve s'est élancée à 8h30, pour les catégories Masters II et I suivie des Féminines pour 44km soit 3 tours de circuit pour les féminines et 59km pour les Masters II et I soit 4 tours. Suivent les Vétérans I et II à prendre le départ à 11h pour 74km soit 5 tours et la dernière course des Juniors hommes (74km soit 5 tours). Les Seniors I et II, s'alignaient à 14h pour 103km soit 7 tours. Tous les départs se feront sur l'avenue Eugène Roederer à Gueux, sous l'arche avec des pelotons très important et avec le même objectif, celui d'aller chercher les titres de champions de France. Ils étaient 260 venus de 65 départements.

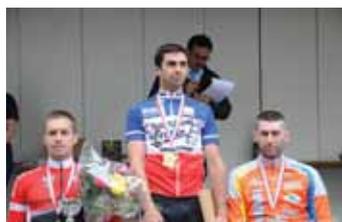
Une course exceptionnelle des Seniors I et II, dès le premier passage de la ligne à Gueux. La surprise est de taille avec une attaque immédiate d'un peloton important dans l'ambiance d'une course qui va s'avérer très mouvementée.

Quelques kilomètres plus tard, dans la montée de Coulommès-la-Montagne à 199m les esprits s'échauffent. Benjamin Bouttier (UDSP 72), Julien Tomasi de l'UDSP 67, Frédéric Barbe (UDSP 31) placent des attaques avec des accélérations et laisseront sur place tous les poursuivants à moins de cinq kilomètres de l'arrivée. Dans la catégorie des seniors I, c'est finalement au sprint que sera réglée cette arrivée par Julien Tomasi (UDSP 67) qui emporte le titre de champion de France 2015 en 2h51'31", devant Frédéric Barbe (UDSP 31) à 1" et le troisième à 3'57" Nicolas Malo (UDSP 44). Dans la catégorie des seniors II, c'est Benjamin Bouttier (UDSP72), qui remporte le titre de champion de France 2015 en terminant en 2h51'36", devant Morgan Cluzan – Prince (UDSP 19) à 4'28" et à la troisième place du podium Florian Nocquet (UDSP 25).

Tous les protocoles se sont déroulés à l'issue des épreuves sur le podium installé au milieu du village des partenaires en présence des autorités locales et d'un nombreux public.



Les podiums



La cérémonie de clôture de ces championnats de France à 18h00, avec les allocutions des autorités et officielles et le passage de témoin à l'UDSP des Landes qui sera l'organisatrice des prochains championnats de France en 2016.

Aussi, je tiens à saluer le travail du Comité d'Organisation de l'Union Départementale des Sapeurs-pompiers de la Marne, de ses 220 bénévoles, du jury officiel de la Coordination Française de Cyclisme Sapeur Pompier et la Fédération Française de Cyclisme, la mobilisation impressionnante des motards pour la sécurité et les moyens techniques fournis par l'Union Cycliste de Châlons-en-Champagne, la Communauté de communes Champagne Vesle pour la mise à disposition de ses locaux et la sécurisation du circuit (suppression de nids de poule, fauchage et balayage du circuit), ainsi que la ville de Gueux pour la qualité de son accueil.

Bon nombre de concurrents ont salué leur savoir-faire et leur passion qui ont contribué à la réussite sportive et populaire de ces championnats.

Capitaine Hubert DEGREMONT
Organisateur de ces championnats

Nota :

Une clé USB avec 2 films de ces Championnats a été réalisée. Elle est disponible auprès de l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers de la Marne, au prix de 12€

secretariat@udsp51.fr - 03 26 97 76 88

Contacteur Hubert DEGREMONT

Les classements

Contre la montre individuel

Classement général Catégorie Féminines			Classement des Sapeurs-Pompiers Marnais		
1. VERHOEVEN Pauline	UD 17	26'50"570			
2. MEDARD Murielle	UD 91	29'22"446			
3. FARGES Stéphanie	UD 19	30'04"946			

Classement général Catégorie Juniors			Classement des Sapeurs-Pompiers Marnais		
1. ORY Dylan	UD 35	25'18"618			
2. CLEMENT Guillaume	UD 51	26'29"466			
3. AUBERE Philippe	UD 77	26'50"486			
4. BORNIER Valentin	UD 71	26'53"413			
5. HALLOUIN Sébastien	UD 86	27'48"946			
6. POLGE Julien	UD 30	28'24"761			

Guillaume CLEMENT,
représentant l'Udsp 51
vice-champion de France

Classement des 8 premiers Catégorie Seniors 1			Classement des Sapeurs-Pompiers Marnais		
1. NOCQUET Florian	UD 25	21'50"779			
2. BOUTTIER Benjamin	UD 72	21'45"058			
3. GENAUDEAU Alexandre	UD 85	22'17"606			
4. CLUZAN-PRINCE M.	UD 19	22'19"586			
5. MARCEL-MILLET Ph.	UD 25	22'46"032			
6. GUILLEBAULT Kevin	UD 86	23'13"499			
7. MAGNETTE Florian	UD 51	24'28"199			
8. CARNAIL Julien	UD 35	24'33"845			

VERRIER Benoît (15^{ème} en 25'14"641)
GUILLERME Nicolas (17^{ème} en 27'14"864)
KELLER Lilian (31^{ème} en 27'42"359)
MACQUART Thomas (35^{ème} en 31'15"180)
BASTIN Jean-Raphaël (36^{ème} en 32'18"312)
DUBOIS Maxime (37^{ème} en 32'39"803)
GOULET Dimitri (38^{ème} en 34'14"632)
PASTRE Benoît (39^{ème} en 34'20"559)

Classement des 8 premiers Catégorie Seniors 2			Classement des Sapeurs-Pompiers Marnais		
1. LEBRAS Alexandre	UD 35	22'16"167			
2. GUIJUSTA Franck	Monaco	23'08"638			
3. BOUCHAT Gaylor	UD 62	23'19"806			
4. THOMASI Julien	UD 67	23'20"335			
5. SERVAJEAN Joris	UD 42	23'35"443			

ROBERT Jérôme (15^{ème} en 25'45"243)
VERRIER Sébastien (19^{ème} en 25'58"214)
NICOLAS Benjamin (31^{ème} en 29'31"836)
FAGE Camille (34^{ème} en 31'17"995)
CAZIER Jimmy (36^{ème} en 32'43"153)

Classement des 5 premiers Catégorie Master 1			Classement des Sapeurs-Pompiers Marnais		
1. ANDREUX Pascal	UD 70	25'18"574			
2. PATRU Patrick	UD 01	25'56"589			
3. DISZTL Henri	UD 78	26'16"899			
4. TOURNIER Denis	UD 39	26'36"146			
5. LAFONT Christian	UD 31	27'05"542			

GUERLET Francis (13^{ème} en 29'30"953)
HERVIEUX Bruno (14^{ème} en 29'41"865)

Classement des 5 premiers Catégorie Master 2			Classement des Sapeurs-Pompiers Marnais		
1. MICHENET Olivier	UD 37	25'37"929			
2. ARTAUD Claude	UD 66	25'57"178			
3. NUBOIS Joël	UD 34	27'04"444			
4. MENIER Maurice	UD 69	27'05"962			
5. COLIN Yves	UD 22	28'13"369			

SONGY Denis (18^{ème} en 35'19"390)

Classement des 5 premiers Catégorie Vétérans 1			Classement des Sapeurs-Pompiers Marnais		
1. HAYEE-LABART Gérald	UD 40	23'14"894			
2. SEREMES James	UD 91	23'32"936			
3. LEBEAU Thierry	UD 78	23'55"607			
4. BOURGE Xavier	UD 40	24'01"605			
5. SORIA Olivier	UD 02	24'02"038			

GRILL Nicolas (25^{ème} en 27'46"523)
SILBAT Sébastien (28^{ème} en 27'59"174)

Classement des 5 premiers Catégorie Vétérans 2			Classement des Sapeurs-Pompiers Marnais		
1. DAGUET Serge	UD 35	24'14"550			
2. MARTIN Lionel	UD 66	25'29"213			
3. HUMBERT Olivier	UD 67	28'06"803			
4. ANDREANI Eric	UD 38	28'11"567			
5. HALLOUIN Christophe	UD 86	28'52"495			

GOULET Christian (9^{ème} en 35'13"518)

Course en ligne

Classement général Catégorie Féminines			Classement des Sapeurs-Pompiers Marnais		
1. VERHOEVEN Pauline	UD 17	1h30'45"			
2. QUILLACQ Cécile	UD 77	à 02'01"			
3. REMY Cécilia	UD 54	même temps			
4. GALANTI Méliandre	UD 84	à 03'16"			
5. FRAGES Stéphanie	UD 19	à 03'26"			
6. MEDAR Murielle	UD 91	à 03'41"			

Classement général Catégorie Juniors			Classement des Sapeurs-Pompiers Marnais		
1. ORY Dylan	UD 35	2h05'25"			
2. CLEMENT Guillaume	UD 51	à 10'22"			Guillaume CLEMENT, représentant l'Udsp 51 vice-champion de France
3. BORNIER Valentin	UD 71	à 15'27"			

Classement des 5 premiers Catégorie Master 1			Classement des Sapeurs-Pompiers Marnais		
1. ANDREUX Pascal	UD 70	1h49'34"			
2. LE VAILLANT J.-Yves	UD 22	même temps			
3. BONNET Patrick	UD 86	à 24"			
4. DISZTL Henri	UD 78	à 02'26"			
5. DRACACCI Sylvain	UD 54	à 02'28"			
					DETRUISEUX Jacques (16^{ème} à 13'54") HERVIEUX Bruno (18^{ème} à 15'21") GUERLET Francis (21^{ème} à 18'24") CHABROUILLET José (24^{ème} à 22'53") BAUDRIER Max (25^{ème} à 28'55")

Classement des 5 premiers Catégorie Master 2			Classement des Sapeurs-Pompiers Marnais		
1. MICHENET Olivier	UD 37	1h50'04"			
2. MENIER Maurice	UD 69	à 01'56"			
3. NUBOIS Joël	UD 34	même temps			
4. ARTAUD Claude	UD 66	même temps			
5. DUHAMEL Christian	UD 76	à 08'48"			
					SONGY Denis (22^{ème} à 28'25")

Classement des 5 premiers Catégorie Vétérans 1			Classement des Sapeurs-Pompiers Marnais		
1. SEREMES James	UD 91	2h57'51"			
2. CASIER Olivier	UD 73	même temps			
3. PAYEN Yann	UD 75	même temps			
4. SPRUNGARD Cedric	UD 67	même temps			
5. SORIA Olivier	UD 02	même temps			
					GRILL Nicolas (38^{ème} à 13'13") SILBAT Vincent (40^{ème} à 20'28") GERARDIN Bruno (48^{ème} à 28'50") CHASTEL Frédéric (49^{ème} à 29'09")

Classement des 5 premiers Catégorie Vétérans 2			Classement des Sapeurs-Pompiers Marnais		
1. DAGUET Serge	UD 35	2h07'55"			
2. COCHENNEC J.-Marc	UD 22	à 02"			
3. RIOU Philippe	UD 56	à 02'42"			
4. JARRY Philippe	UD 18	à 08'55"			
5. URBAIN Marc	UD 10	à 10'17"			
					CORDIER Jean-François (48^{ème} à 28'50") CORDIER Jean-Luc (49^{ème} à 28'50")

Classement des 5 premiers Catégorie Seniors 1			Classement des Sapeurs-Pompiers Marnais		
1. BOUTTIER Benjamin	UD 72	2h51'36"			
2. COCHENNEC J.-Marc	UD 19	à 04'28"			
3. NOCQUET Florian	UD 25	même temps			
4. GENAUDEAU Alexandre	UD 85	même temps			
5. BONNIERE Romain	UD 62	même temps			
					MAGNETTE Florian (20^{ème} à 26'16") CORDIER Victorien (29^{ème} à 1 tour) MACQUART Thomas (32^{ème} à 1 tour)

Classement des 5 premiers Catégorie Seniors 2			Classement des Sapeurs-Pompiers Marnais		
1. TOMASI Julien	UD 67	2h51'31"			
2. BARBE Frédéric	UD 31	à 01"			
3. MALO Nicolas	UD 44	à 03'57"			
4. AUGER Guillaume	UD 50	à 04'07"			
5. BOUCHARD Gaylor	UD 62	à 04'33"			
					ROBERT Jérôme (13^{ème} à 16'43") VERRIER Sébastien (24^{ème} à 1 tour)



Remerciements aux partenaires et bénévoles des championnats de France de cyclisme sapeurs-pompiers qui se sont déroulés à Gueux les 29 et 30 mai 2015

M. Jean-Pierre Noël, 1^{er} adjoint au maire de Muizon, M. Luc Bzdak, président de la Communauté de Communes Champagne-Vesle, M. Jean-Pierre Mazereel, adjoint au maire de Gueux, M. le colonel Sacha Demierre, directeur adjoint du Sdis 51, Mmes et Mrs les partenaires, chers collègues sapeurs-pompiers.

Merci à la commune de Muizon de nous accueillir cet après-midi dans ses locaux. Voilà un mois, nous étions à la veille de cette grande manifestation sur laquelle nous avons travaillé pendant près d'une année. Aux dires des participants et de la Coordination française de cyclisme sapeurs-pompiers, notre organisation et notre accueil ont été particulièrement appréciés. Et si cela a été possible c'est bien grâce à vous tous : collectivités, partenaires, bénévoles, l'Union Cycliste de Châlons-en-Champagne, le Sdis de la Marne et l'Union Départementale.

Egalement un grand merci :

À la Communauté de Communes Champagne-Vesle pour l'entretien et le balayage des routes, le fauchage et la mise à disposition des locaux communautaires ;

À la commune de Gueux pour avoir accueilli cette manifestation, causant pendant ces deux jours, beaucoup de problèmes de circulation ;

À l'Union Cycliste de Châlons-en-Champagne pour toute la partie technique et les superbes installations dignes d'une étape du tour de France ;

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Marne pour la sécurité des personnes sur le site et sur le parcours des courses ;

A tous nos partenaires pour leurs aides financières et matérielles :

La C.C Champagne-Vesle - la commune de Gueux - CMMA Assurance - Champagne CHARLES HESTON de Villers-Franqueux - CORA Reims Nord - Extincteurs HAAS - SOPIC Nord - UC Châlons-en-Champagne - PEUGEOT Guyot et fils Châlons-en-Champagne - Ets RAMERY Travaux Publics Jonchery s/Vesle - Ets GEUDET Véhicules Industriels Reims - INTERSPORT Cormontreuil et Thillois - Ets COMPAS Gueux - Groupe DELVAUX Witry-les-Reims - Brasseries MASCLAUX Bermericourt - Structures Métalliques MILLARD Germinon - Ets GAY Electricité Châlons-en-Champagne - Ets SOPEMA Saint-Pierre - GMM SPORT St. Brice-Courcelles - Déménagements NOEL Cormontreuil - Ets HIESSE Véhicules Industriels Bois-le-Roi, et à vous les 220 bénévoles qui étaient 80 par jour pour les postes de signaleurs, 40 sur les motos et dans les véhicules officiels et une vingtaine dans les différents stands.

C'est ainsi que nous avons pu accueillir 117 participants au contre la montre du vendredi 29 mai et 260 participants sur la course en ligne le samedi 30 mai sans rencontrer le moindre accident. Il y a bien eu quelques chutes, mais sans gravité. 65 départements étaient représentés à ces championnats.

Nous allons maintenant récompenser nos partenaires en leur offrant en souvenir le trophée en gage de notre reconnaissance. Ce trophée est inspirée d'une œuvre originale réalisée par l'un de nos anciens sapeurs-pompiers, le lieutenant Alain Blanchard de Jussecourt-Minacourt. Un grand merci Alain.

Muizon le 24 juin 2015 – Capitaine Hubert Degremont

Cross Départemental des Sapeurs-Pompiers de la Marne



Catégorie Benjamins		
1. ROUX Gauthier	Montmort-Lucy	07' 41"
2. BRAULT Louis	Warmeriville	07' 51"
3. FLECHER-THALEN Noa	Vitry-le-François	09' 25"
4. EL AISSAOUI Anas	Vitry-le-François	09' 32"
5. ALVES Yoann	Fismes	09' 40"

Catégorie Benjamines		
1. FARIGOUL Emeline	Epervay	9' 19"
2. SIMON Alice	Suippes	10' 03"
3. DEWANCKER Charline	Sainte-Menehould	10' 20"
4. LHOMME Kimberly	Vitry-le-François	11' 15"
5. LEPOITTEVIN Célia	Verzenay	12' 09"
6. ROYER Erika	Sainte-Menehould	13' 08"

Catégorie Minimes Garçons		
1. VAUCHER Alexandre	Montmort-Lucy	08' 41"
2. GENET Mathys	Montmort-Lucy	09' 12"
3. GIROD Théo	Suippes	09' 24"
4. POUSSSET-SEVEC Sacha	Warmeriville	09' 43"
5. MEDARD Alexis	Fismes	09' 50"

Catégorie Minimes Filles		
1. BONNARD Vincianne	Suippes	09' 16"
2. FUSELIER Agathe	Epervay	09' 51"
3. DERBERCQ Bérénice	Sézanne	09' 16"
4. LAGACHE Justine	Epervay	10' 23"
5. CAILLAUX Coralie	Fismes	10' 31"

Catégorie Cadets		
1. SASIN Guillaume	Pontfaverger	14' 34"
2. DUBOIS Théau	Epervay	15' 40"
3. JOLIVET Thibault	Fismes	15' 45"
4. MORISSET Maxence	Reims Marchandea	16' 28"
5. FANDJOURMON Hugo	Reims Marchandea	16' 41"

Catégorie Cadettes		
1. MONTREUIL Cassandre	Reims Marchandea	11' 33"
2. TORRENTS-MAGRINA L.	Suippes	11' 35"
3. GEOFFROY A.-Charlotte	Warmeriville	11' 41"
4. NICOLAS Soline	Montmort-Lucy	12' 03"
5. DETHIER Laëtitia	Sézanne	12' 27"



Catégorie Juniors Garçons		
1. ARNOULD Maximilien	Sainte-Menehould	20' 57"
2. CLEMENT Guillaume	Courtisols	21' 00"
3. NOEL Kilian	Suippes	22' 20"
4. LE BIHAN Jean	Epervay	22' 56"
5. ROMAN Benjamin	Reims Marchandea	23' 27"

Catégorie Juniors Filles		
1. REGNAULT Clarisse	Mourmelon	20' 42"
2. SOULIER Clothilde	Warmeriville	24' 38"
3. MORLET Audrey	Epervay	27' 44"

Catégorie Vétérans 1		
1. CAZIER Jimmy	Reims Marchandea	28' 00"
2. BONDU Yves	Sézanne	28' 47"
3. MAILLET Jérôme	Saint-Hilaire-le-Petit	29' 04"
4. ROBERT Jérôme	Epervay	29' 32"
5. HIRRT David	Reims Marchandea	31' 16"

Catégorie Vétérans 2		
1. FOURNY Georges	Châlons-en-Champagne	21' 12"
2. MASSON Pascal	Epervay	22' 48"
3. POTAR Dominique	SDIS 51	22' 58"
4. CORDIER Jean-François	Sainte-Menehould	23' 07"
5. EDMOND Jean-Charles	Fromentières	23' 26"
6. GARET Pascal	SDIS 51	23' 26"

Catégorie Seniors Dames		
1. WERR Carine	Châlons-en-Champagne	21' 26"
2. THIERUS BALAGE Ch.	WSdis 51	23' 31"
3. NAELS Pauline	Reims Witry	28' 33"
4. HENIN Julie	Sainte-Menehould	29' 44"
5. THUBE Déborah	Fismes	32' 24"

Catégorie Seniors Hommes		
1. VERRIER Sébastien	Reims Marchandea	25' 47"
2. FAGE Camille	Reims Witry	27' 14'
3. AUBRY Julien	Epervay	27' 26"
4. PADIOU Emmanuel	Vitry-le-François	28' 00"
5. GRIFFATON Alex	Châlons-en-Champagne	28' 24"

Châlons-en-Champagne

11^{ème} Championnat de la Marne VTT sapeurs-pompiers 26 avril 2015

Organisée dans le magnifique cadre de verdure du Grand Jard de Chalons en Champagne par l'amicale du personnel de la direction départementale d'incendie et de secours de la Marne en collaboration avec le Sdis de la Marne, l'Union Départementale des sapeurs-pompiers de la Marne et la section VTT de l'ASPTT Châlons-en-Champagne, cette compétition était ouverte à tous les sapeurs-pompiers professionnels et volontaires (actifs ou non), aux personnels administratifs, techniques et spécialisés du SDIS 51, mais aussi à tout public.

Sous un soleil des plus radieux, elle a permis à tous les participants et les spectateurs de se retrouver, d'échanger et de partager à travers le sport des valeurs communes à tous. A cette occasion, un stand de l'Udsp 51 et de la Prévention Routière avaient pris place autour du kiosque sans oublier bien sur la restauration.

Pour la partie course, il est dommage que les sapeurs pompiers marnais n'aient pas répondu présent en masse laissant ainsi la part belle et les places d'honneur aux clubs de VTT présents.

Merci à tous les organisateurs pour la réussite de cette belle matinée sportive ainsi qu'à la ville de Châlons-en-Champagne et tous les sponsors locaux.

Quatre sonneurs des Echos Champenois ont animé aux sons des cors de chasse les départs et arrivées.

Les résultats, officialisés par la Fédération Française de Cyclisme, ont été proclamé en présence de Monsieur Benoit Apparu, député-maire de Chalons en Champagne, du colonel Pascal Colin, DDSIS de la Marne et de Mélissa Cervoni, miss Champagne Ardenne 2015.



Classement des sapeurs-pompiers marnais

Féminine :

3^{ème} et 1^{ère} SP : Apolline DETRUISEUX
Reims Marchandea

Master 1 et 2 :

8^{ème} et 1^{er} SP : Ludovic ROBERT Juvigny
9^{ème} et 2^{ème} SP Thomas MACQUART Sacy

Master 3,4 et 5 :

6^{ème} et 1^{er} SP : Vincent SILBAT Ecueil
9^{ème} et 2^{ème} SP : Bruno ROCHE CTA-CODIS 51
10^{ème} et 3^{ème} SP : Nicolas GRILL Sacy
13^{ème} et 4^{ème} SP : Jacques DETRUISEUX
Reims Marchandea
15^{ème} et 5^{ème} SP : Jacques DANDELOT
Chamery
17^{ème} et 6^{ème} SP : Eric CHAPELET Reims
Witry

18^{ème} et 7^{ème} SP : John BONASSI St Etienne au Temple
20^{ème} et 8^{ème} SP : José CHABROULLET Mourmelon le Grand
21^{ème} et 9^{ème} SP : Bruno HERVIEUX Sacy
22^{ème} et 10^{ème} SP : Pascal LANGLAIS DDSIS 51
24^{ème} et 11^{ème} SP : Dominique BRUNOT St Léger en Yvelines(78)

**Capitaine Pascal Garet.
Lieutenant J.P Legentil.**



Vitry-le-François : Challenge citoyen – Eveil au civisme 180 jeunes sportifs unis lors d'un challenge citoyen

Organisé conjointement par la municipalité, l'office municipal des sports, les associations et les organismes locaux, avec le concours des jeunes sapeurs-pompiers de Vitry-le-François sur le stade Fabien Ghinoli, c'est quelques 180 jeunes sportifs âgés de 8 à 12 ans qui ont participé à cet éveil au civisme sous la forme ludique et fédératrice d'un challenge, alliant des ateliers sportifs et citoyens, avec comme pierre angulaire une charte de bonne conduite à laquelle chaque participant était en devoir d'adhérer avec fair-play, maîtrise de soi et esprit d'équipe.

Retour en image sur le succès de cette grande et belle journée organisée dans le cadre de la 13^{ème} édition de l'école des champions.



Epinal 2015

55^{ème} Cross national des sapeurs-pompiers

Ils étaient près de 3 000 concurrents et leurs 400 accompagnateurs venus de toute la France. Tous les Sdis, ou presque y participaient. Au programme neuf courses d'une boucle tracée autour du magnifique golf d'Epinal. Un parcours que les athlètes ont avoué trouver "exigeant et sélectif". Après une cérémonie d'ouverture "haute en couleur locale", c'est sous un soleil radieux que le ballet des courses et des podiums a pu s'égrainer toute cette après midi de printemps.



S'il n'est pas sûr que le sport rajoute des années à la vie, il rajoute de la vie aux années

Depuis 25 ans, comme nos interventions, comme nos matériels, comme nos méthodologies opérationnelles, la filière sportive au sein des sapeurs-pompiers a beaucoup évolué.



Au début de la structuration de cette spécialité, après formation les sapeurs-pompiers devenaient des Instructeurs d'Education Physique Spécialisés (IEPS). Une grande partie des enseignements d'alors s'inspirait de la méthode naturelle de Georges HEBERT en s'appuyant sur ce grand principe : être fort pour être utile. On proposait aux sapeurs-pompiers des séances de sport, plutôt rustiques, permettant de les rendre aptes physiquement en toutes circonstances afin de pouvoir accomplir leurs missions tout en préservant leur vie.

En 2001, une réforme apporta la structuration nécessaire à l'encadrement de l'Education Physique et Sportive (EPS) dans les corps de sapeurs-pompiers avec trois emplois retenus : opérateur sportif, éducateur sportif, et conseiller sportif. Le but était de mieux former les encadrant pour diminuer l'accidentologie sportive. Une grande partie de la pédagogie pratique s'appuyait sur des exercices de préparation physique tels que l'on peut en trouver dans les clubs. Dans le même temps, on voyait apparaître dans la formation initiale une unité de valeur relative à l'Activité Physique et Sportive (APS1) avec pour objectif de rendre le sapeur-pompier conscient de l'importance de sa condition physique et de son maintien tout au long de sa carrière.

Enfin depuis 2013, on parle d'Encadrement des Activités

Physiques (EAP) avec toujours ces 3 niveaux d'emplois. Cette modification s'imposait pour être en corrélation avec la réforme de la formation ou dorénavant la formation initiale intègre un module "préservation du potentiel physique". Il s'agit pour chaque sapeur-pompier de maintenir et développer sa condition physique et prendre conscience de la nécessité d'une pratique régulière de l'activité physique pour s'adapter de manière efficace aux situations opérationnelles. En fait le sapeur-pompier devient maintenant responsable de son capital santé et les EAP sont là pour l'aider tout au long de sa carrière à le conserver. L'amélioration et la préservation des capacités cardio-pulmonaires ainsi que la prévention des troubles musculo-squelettiques (gainage) ou des accidents articulaires (travail de proprioception) en sont les bases fondamentales. Au niveau national, la mise à disposition de documentation ("la préparation physique du sapeur-pompier"¹) ou de vidéos² en libre accès permet à tous de trouver là encore des éléments pour parvenir à cette finalité.

Le but n'est pas de vivre plus longtemps mais de longtemps continuer à vivre !

Avec une sédentarité croissante, avec le recul de l'âge de la retraite, mais également avec l'allongement de notre espérance de vie, il est important que nous puissions le plus longtemps possible utiliser toutes les potentialités de nos capacités physiques. Une activité physique régulière et bien maîtrisée, ne fera pas de nous des champions mais nous permettra d'y parvenir.

**Commandant Dominique POTAR
Conseiller départemental des activités physiques**

3 triathlètes de l'Udsp 51 à l'Ironman de Vichy

Le dimanche 31 août 2015, se déroulait la première édition de l'Ironman de Vichy (03). Sur la ligne de départ, Sébastien et Benoît Verrier et Nicolas Guillaume représentaient l'Udsp 51 avec au programme : 3,8 km de natation dans l'Allier, 180 km de vélo dans la campagne Vichyssoise, et 42,125 km de course à pied dans la ville.

7h c'est le plongeon dans l'Allier pour nos trois guerriers dans une eau à 24,5 degré où chacun, à son niveau, effectue sa prestation nautique.

Dès la sortie de l'eau en selle. C'est parti pour 180km de vélo, soit deux boucles de 90km sur un parcours roulant mais sans répit, avec au deuxième tour un vent indésirable et une chaleur

qui avoisinait déjà les 35°. Nicolas et Benoît effectuent un excellent parcours, tandis que Sébastien est légèrement handicapé par son manque d'entraînement dû à une récente entorse.

A peine le temps de changer les chaussures et c'est parti pour quatre tours de course

à pied de 10,5km sur les rives de l'Allier avec un passage en centre ville. Une course qui causera de gros dégâts, tant physiquement que mentalement, notamment à cause de cette forte chaleur qui pèse sur les muscles et qui oblige à gérer l'alimentation et surtout l'hydratation à chaque ravitaillement. Au deuxième tour Benoît en fera les frais, victime d'une insolation qui le contraint à l'abandon. Nicolas termine l'épreuve en 10h56' et Sébastien en 12h01'. Certes ils ont soufferts, mais c'est au mental et surtout au courage qu'ils ont terminé cette rude épreuve en portant très haut les couleurs de l'Udsp 51.

Maintenant, place à la récupération.

Nos félicitations



Reims

2037 coureurs au départ de la foulée des sacres



Pour la quatrième édition de la foulée des sacres 2015 organisée par la SCAP 18 de

l'amicale des sapeurs-pompiers professionnels de Reims, ils n'étaient pas moins de 2037 concurrents à être venus fouler le bitume et les pavés du prestigieux parcours qui relie la cathédrale Notre Dame à la basilique Saint-Rémi.

Dans la joie de courir et dans la bonne humeur qui était de rigueur, c'est sous l'œil amusé de l'ange au sourire que toutes et tous ont effectué les 8 km avec beaucoup de ténacité, et d'esprit sportif.

Trigny

7^{ème} édition du SCAPTRAIL

Ce dimanche 24 mai 2015, encore un succès pour la SCAP 18 et pour l'amicale des sapeurs-pompiers du corps communautaire de Trigny pour la 7^{ème} édition de ce SCAPTRAIL sur un parcours exigeant de 18 km qui alterne entre vignes et forêts avec de sérieux dénivelés qui ont fait la joie de certains et les grimaces des autres.

Après la remise des trophées aux vainqueurs de chaque catégorie, tous les concurrents se sont retrouvés heureux pour partager un sympathique pique-nique autour des barbecues.

Caporal David Hirtt.



1^{er} pèlerinage national des sapeurs-pompiers à Lourdes



Du 22 au 26 août 2015, nous étions une centaine de sapeurs-pompiers civils et militaires, accompagnés de nos épouses à Lourdes pour effectuer le premier pèlerinage national des sapeurs-pompiers.

Grâce à notre temps libre, nous avons eu la grande joie de pouvoir échanger avec tous nos collègues masculins et féminins venus des quatre coins de la France. Ils étaient accompagnés par des jeunes sapeurs-pompiers, des sapeurs-pompiers féminins, par deux aumôniers et par deux diacres.

En tant qu'ancien adjudant-chef du CIS de Sainte-Menehould et diacre permanent, j'étais particulièrement heureux d'avoir pu mobiliser à mes côtés quatre sapeurs-pompiers venus de Reims pour représenter le département de la Marne et le groupement du GIRACAL dont le département des Vosges qui était venu en force avec à sa tête Francis Galmiche, sapeur-pompier retraité qui est à l'origine de cette grande première en étant accompagné par l'évêque de Saint-Dié.

Je peux témoigner du succès de ces quelques jours, tant par l'organisation parfaite que pour l'intensité vécue par les soldats du feu présents. Facilement reconnus par nos uniformes et nos drapeaux, nous avons été mis à l'honneur au milieu d'une foule

d'environ 20 000 pèlerins. D'abord à la messe internationale, puis à la procession du saint sacrement où nous étions accompagnés par nos jeunes sapeurs-pompiers et surtout lors de la procession aux flambeaux fièrement portés par nos sapeurs-pompiers féminins.

Au cours de l'émouvante messe qui avait lieu dans la grotte des apparitions, nous avons déposé, casques, haches et lances aux pieds de Sainte Barbe notre sainte patronne, en symbole de nos missions à risques et du don de notre vie pour sauver celle des autres. Dans la foi et le recueillement, nous avons prié à la mémoire de tous nos frères et sœurs d'armes décédés dans l'année, ainsi qu'à celle de nos frères sapeurs-pompiers Chinois qui ont récemment perdu la vie lors des explosions du terrible incendie à Tianjin.

Avant de nous quitter, nous nous sommes promis de nous retrouver du 24 au 28 août 2017 pour renouveler cette expérience, en formulant le vœu que nombre d'autres sapeurs-pompiers actifs et retraités se joignent à nous.

Philippe Oudin
Diacre permanent
Adjudant-chef (ER) du CIS de Sainte-Menehould.



Le Centre de Traitement de l'Alerte se rénove

L'unique centre traitement de l'alerte de la Marne en activité réceptionne les demandes de secours du 18 et du 112 depuis 1998. Pour l'année 2014, ce sont 270 000 appels entrants et sortants qui ont été gérés et qui ont généré 27 153 interventions sur l'ensemble du territoire Marnais. Après avoir renouvelé le système d'alerte qui est opérationnel depuis 2009, il était nécessaire de rénover les postes de travail du CTA afin de les rendre plus fonctionnels et ergonomiques. Pour ce faire, le CTA a été transféré dans la salle du conseil d'administration pendant plus de 4 mois.

Des locaux adaptés

Plus qu'une rénovation, le centre a fait l'objet d'une restructuration complète afin d'améliorer la gestion des demandes de secours :

- Reprise du système de chauffage / climatisation du CTA-CODIS
- Rafraîchissement total des locaux (remise en peinture des murs et huisseries, remplacement des revêtements de sol ...)
- Isolation phonique du centre par la mise en place d'un flocage au plafond et la suspension de pièges à sons pour éliminer l'effet "cathédrale" du CTA qui devenait rapidement bruyant du fait de son haut plafond.
- Remplacement et amélioration des réseaux informatiques et électriques
- Mise en place d'une mezzanine pour accueillir l'administration du système d'alerte et du système d'information géographique
- Restructuration fonctionnelle des volumes CTA et CODIS avec l'installation du chef de groupe CODIS sous la mezzanine pour le rapprocher du CTA et le mettre en lien direct avec lui par la mise en place de baies coulissantes permettant de moduler les espaces en fonction des besoins opérationnels.
- Remplacement des postes de travail des opérateurs, chef de salle et chef de groupe CODIS par du mobilier plus ergonomique, à même de recevoir tout le matériel informatique du système d'alerte.

Un outil d'alerte performant

La gestion des interventions pour le CTA ou des gardes et astreintes pour les centres a radicalement évolué en l'espace



► Nouvelle configuration du CTA
(photo prise depuis la mezzanine)

de 5 ans avec notamment la mise en place de la gestion individuelle des sapeurs-pompiers par le biais du portail web. Ce dispositif a fait l'objet d'une adhésion générale et nous permet aujourd'hui de garantir l'envoi du moyen disponible le plus proche sans perte de temps, donc au profit de la victime.



Le SDIS a opté pour une maintenance évolutive du logiciel qui permet d'avoir un outil constamment à jour et de faire l'acquisition d'options utiles tant pour le CTA que pour les sapeurs-pompiers. Ainsi récemment a été mis en œuvre le dispositif ICOME qui permet aux sapeurs-pompiers équipés de smartphone de disposer d'une interface adaptée pour gérer leur disponibilité. Prochainement, la gestion des algorithmes de choix du personnel pour armer les véhicules va encore s'améliorer pour optimiser l'envoi des véhicules.

Perspectives

Les données cartographiques sont en cours de mise à niveau à travers le Système d'Information Géographique (SIG) qui est alimenté par un travail collaboratif des centres. La Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI), c'est-à-dire l'implantation des points d'eau pour la lutte contre l'incendie, y est intégrée de sorte à informer les intervenants des moyens à leur disposition.

L'arrivée des nouvelles technologies et d'ANTARES pourra également apporter de nouvelles fonctionnalités comme la géolocalisation ou la mise en œuvre de terminaux embarqués (tablettes ...), autant d'outils pour faciliter le travail des intervenants.

Dans l'immédiat un grand merci à toutes les personnes et les services qui ont œuvré pour aboutir à ce centre de traitement de l'alerte rénové mais également au personnel du CTA qui a temporairement dû faire preuve de patience dans des conditions de travail loin d'être idylliques pendant cette période de travaux.

Lt-colonel Frédéric Goulet

Mouvements au corps départemental

Le capitaine Michel Guyot prend le commandement du groupement de Châlons / Ste-Menehould Le capitaine Pascal Garet prend le commandement du groupement de Vitry-le-François

Deux ans après la création du poste de commandant de groupement, Vitry-le-François et Châlons-en-Champagne changent de chef.



► Le capitaine Pascal Garet

Le capitaine Michel Guyot laisse la place au capitaine Pascal Garet qui arrive du Sdis 51 où il occupait les fonctions de responsable des acquisitions de matériels spé-

cialisés, tout en assurant le rôle de conseiller technique départemental pour la cellule sauvetage déblaiement.

Après avoir soigneusement rangé ses statuette africaines et ses masques guatémaltèques en souvenir de ses missions pour Médecins sans frontières, le capitaine Michel Guyot fait le voyage en sens inverse. Il prend le commandement du groupement de Châlons-en-Champagne / Sainte-Menehould.

Si les parcours de ces capitaines sont différents, ils sont néanmoins parallèles avec chacun un premier engagement chez les volontaires guidés par ce désir d'apporter une aide à son prochain dans le besoin et de servir dans une unité d'élite. L'un et l'autre ont été nourris par les récits de leurs aînés. Pascal Garet écoutait son oncle, officier professionnel au CSP de Reims, quand à Michel Guyot il se rappelle encore des aventures de son grand-père soldat du feu volontaire.

Si Michel Guyot a débuté sa carrière comme sapeur-pompier volontaire dans la Meurthe et Moselle, son département d'origine, Pascal Garet a fait ses premières armes, également comme sapeur-pompier volontaire au centre de secours de Vertus. Quelques années plus tard, la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris les voit passer l'un après l'autre dans ses rangs pour y effectuer leur service militaire.

A leur retour, ils embrassent la carrière professionnelle. Pascal Garet prend ses fonctions au CSP de Châlons-en-Champagne où il retrouve Michel Guyot. Le premier est adjoint au chef de centre, le second planche sur les dossiers comme chef du bureau prévention.

Agés tous deux de 53 ans et pères de famille, leur changement de poste correspond encore à une envie logique d'évolution de carrière. Avec la départementalisation et le grade de

capitaine, c'est un retour sur le terrain pour Pascal Garet qui officie au sein du groupement opération, avant d'aller passer 3 ans au CSP de Reims. Avec ce même grade, Michel Guyot a œuvré dans différents services du Sdis 51, dont la prévention, avant de prendre le commandement du groupement de Vitry-le-François

Le futur chef du groupement de Châlons-en-Champagne évoque aussi les compétences relationnelles indispensables, en particulier avec les sapeurs-pompiers volontaires, les élus, la police et la gendarmerie. Il n'a pas oublié comment ces derniers l'ont protégé durant les émeutes de Vitry-le-François en 2008.

Pascal Garet de son côté semble pressé d'intégrer sa nouvelle compagnie pour côtoyer au plus près les sapeurs-pompiers professionnels et volontaires qu'il va commander « Ici c'est très rural comparé au secteur très urbanisé de Reims. La très grosse activité du secours aux personnes que j'ai pu connaître auparavant se retrouve moins importante ici, mais il y a la particularité du pôle touristique du Lac du Der qui draine des milliers de personnes l'été avec un nombre d'interventions nautiques important ».

Maintenant installés dans leurs nouveaux commandements ils souhaitent faire preuve d'écoute et d'humilité « Il ne faut jamais oublier d'où l'on vient ».

Le président et les membres du C.A de l'Udsp 51 souhaitent tous leurs vœux de réussite dans leurs nouveaux commandements aux capitaines Michel Guyot et Pascal Garet.



► Le capitaine Michel Guyot

Expérimentation de l'entretien infirmier de santé en service au sein du service départemental d'incendie et de secours de la Marne



Les sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, en position d'activité, doivent remplir les conditions d'aptitude médicale définies dans l'arrêté du 6 mai 2000 pour participer aux missions et accomplir les fonctions qui leur sont dévolues.

L'aptitude médicale du sapeur-pompier est prononcée par un médecin sapeur-

pompier habilité.

A ce jour, le service de santé comprend 30 médecins sapeurs-pompiers volontaires, dont 15 pratiquant régulièrement des visites médicales d'aptitude.

Ce nombre est relativement stable sur les dix dernières années, mais avec une disponibilité des médecins en diminution progressive.

De plus, l'âge moyen des médecins est assez élevé (30% au dessus de 60 ans, 30% entre 50 et 60 ans), laissant envisager des difficultés pour les années à venir, étant donné les difficultés à recruter de nouveaux médecins.

Il est également intéressant de noter que 36% des visites sont réalisées par 3 médecins, voire même que 53% le sont par seulement 5 médecins. La sollicitation individuelle est donc très importante.

Les médecins sapeurs-pompiers sont chargés de trois types de visites :

- les visites de recrutement et de titularisation,
- les visites spécifiques (reprise après arrêt de travail, activités spécialisées, JSP...),
- les visites de maintien en activité qui sont prépondérantes (89% des visites médicales).

La périodicité des visites de maintien en activité est annuelle. Chaque visite est effectuée en binôme par un médecin et par un infirmier de sapeur-pompier.

Conformément à la possibilité ouverte par le texte, et sur décision du médecin-chef, cette périodicité a été portée à deux ans pour les sapeurs-pompiers volontaires âgés de 16 à 38 ans.

En 2014, près de 2 300 visites ont été réalisées par le service de santé.

Aussi, en s'inspirant de l'évolution de la santé au travail pour les salariés, il est expérimenté depuis janvier 2015 la mise en place d'entretiens infirmiers, permettant d'assurer un suivi annuel des sapeurs-pompiers volontaires.

Les objectifs de ces entretiens de santé en service sont multiples :

- changer de paradigme en passant de la médecine d'aptitude à la santé en service, en se préoccupant d'avantage des conditions d'exercice, des expositions professionnelles et facteurs de risque (condition physique, sommeil, fatigue liée au cumul d'activités, tabac, alcool, stress...),
- gagner du temps médecin (le gain théorique de visites avec un médecin serait de 850) pour être en capacité de réaliser

des visites aujourd'hui plus problématiques (visites de reprise après arrêt de travail, visite de suivi...),

- dans une moindre mesure, anticiper les conséquences d'une pénurie de disponibilités des médecins de sapeurs-pompiers et être capable de réaliser 100% des visites théoriques.

La visite annuelle en binôme médecin/infirmier pour les sapeurs-pompiers volontaires âgés de plus de 38 ans est donc remplacée par un entretien infirmier, un an sur deux.

Cette modalité correspond par analogie aux surveillances médicales renforcées dans le droit du travail avec une visite avec un médecin au moins tous les 24 mois (art R4624-19 du code du travail).

En considération de leur activité opérationnelle accrue, mais aussi des visites spécifiques qu'ils peuvent suivre dans le cadre de leurs spécialités, cette expérimentation pour les visites de maintien en activité ne concerne pas les sapeurs-pompiers professionnels.

Au-delà d'un simple questionnaire, l'entretien infirmier en santé au travail est constitué de divers contrôles, hors examen corporel médical, permettant en particulier la recherche de facteurs de risques cardio-vasculaires :

- la vérification du carnet de vaccinations ;
- une biométrie (taille, poids, appréciation de la masse grasseuse) ;
- la prise de tension artérielle et fréquence cardiaque ;
- une bandelette urinaire ;
- si besoin, un électrocardiogramme de repos avec transmission vers un médecin pour lecture immédiate.

L'expérimentation respecte les recommandations du Conseil National de l'Ordre des Médecins du 17 juin 2011 en termes de formation, de moyens mis à disposition (local, logiciel, grilles d'entretien) et de suivi.

Le Conseil départemental de l'Ordre des Médecins de la Marne, celui des infirmiers, ainsi que le médecin conseiller de la DGSCGC ont été saisis pour avis sur ce projet d'expérimentation. Ils ont tous les trois rendu un avis favorable.

Les instances compétentes du SDIS ont été saisies avec un avis du CHSCT, de la CATSIS et du CCDSPV et une validation par le CASDIS.

L'expérimentation débutée au 1^{er} janvier 2015 semble donner à ce jour entière satisfaction. Une évaluation précise est en cours ; les résultats seront présentés au CHSCT et au CASDIS en fin d'année 2015.



Colonel Sacha DEMIERRE
Directeur départemental
adjoint des services d'incendie
et de secours de la Marne

Colonel Michel WEBER
Médecin de classe exceptionnelle
Médecin-chef - SDIS de la Marne

Dampierre-le-Château

Le Médecin capitaine Rémi Jacquet est décédé



Rémi Jacquet, médecin capitaine du centre de secours de Dampierre-le-Château et maire de la commune de Givry-en-Argonne est décédé le 19 juillet 2015 des suites d'une longue maladie.

Médecin de sapeurs-pompiers depuis 1980, il a toujours été très actif au sein du Service de Santé et de Secours Médical, tant pour la médecine d'aptitude que pour les soirées formation du SSSM auxquelles il répondait toujours présent.

Apprécie de tous, son engagement, sa disponibilité, sa gentillesse et sa discrétion le caractérisaient.

Médecin de classe exceptionnelle Michel WEBER
Médecin-chef - SDIS de la Marne

Nous présentons toutes nos condoléances à sa famille et à ses proches.

Téléthon 2015

► Du samedi 8h au dimanche 14h, les JSP du CS de Fismes ont tiré pendant 30 h un dévidoir au profit du Téléthon. En parcourant 322,4 km, ils ont battu le record établi par les JSP de Meurthe et Moselle il y a quelques années. Leurs animateurs espèrent leur inscription dans le célèbre Guinness des records. Affaire à suivre...



Conforama

C'est bon de changer

Meubles - Cuisines - Décoration - Electroménager
TV, Son et Multimédia

ZAC les Blancs Monts
51350 CORMONTREUIL

Tél : 09 72 72 10 12

www.conforama.fr



ASSOCIATION DE RÉSIDENCES FOYERS
LOGEMENTS POUR RETRAITÉS

17 lieux de vie

sur Reims et son agglomération

182, av. d'Epernay - 51100 REIMS - Tél. 03 26 79 72 50



CARI THOURAUD
FAYAT

Entreprise générale de construction et services

136, rue Léon Faucher

BP 2759 - 51065 REIMS CEDEX

Tel. 03 26 07 08 09

champagneardenne@cari.fayat.com

Centre de Première Intervention de la Communauté de Communes
de la Grande Vallée de la Marne à Ay



CHAMPAGNE

de LA CHAPELLE

CHAMPAGNE
à Villersdomange

Champagne Cl. de La Chapelle
44, rue de Reims - 51390 Villersdomange
Tél. 03 26 49 26 78 - Fax. 03 26 49 27 15

E-mail : infos@cldelachapelle.com / www.cldelachapelle.com

Assemblée générale de la formation

Comme chaque année, la commission formation s'est rassemblée avec ses formateurs le jeudi 12 mars 2015 dans les locaux du SDIS de la Marne.

A cette occasion, nous remercions le Colonel Pascal Colin de nous permettre de tenir cette assemblée annuelle des formateurs dans les locaux du SDIS.

Un bilan de l'année 2014 a été présenté et les projets 2015 ont été abordés. Le chiffre d'affaire de la formation pour 2014 est en augmentation par rapport à l'année dernière.

Nous constatons que celle-ci touche toutes les différentes formations que l'UDSP 51 organise.

Cela s'explique par le sérieux et le savoir-faire des formateurs, de son encadrement mais également de l'accueil téléphonique tenu par Vanessa Silva.

Les moniteurs de secourisme participent bénévolement dans l'année, à différents événements :

- La Foire de Châlons-en-Champagne
- La Journée du Cœur
- Le Forum des associations
- Les Rencontres de la sécurité

Cette commission est animée par L'ADC Alain Le Bricquie, secondé par le SGT Sébastien Georgiadès et Vanessa Silva. Tout ce petit monde travail en parfaite cohésion.

Nous avons des formateurs PSC, SST, EPI et EVAC dans chaque coin du département répartis sur 6 sections :

Reims – Châlons – Epernay – Vitry-le-François – Sainte-Menehould – Sézanne.

Ces sections sont regroupées en trois secteurs pour faciliter le travail de chacun :

Secteurs Epernay - Châlons



Secteurs Sainte-Menehould – Vitry-le-François

Secteurs Reims - Sézanne

L'UDSP 51 propose les formations suivantes :

- ✓ Info DAE
- ✓ PSC1
- ✓ Formation Initiale SST
- ✓ Maintien et Actualisation des Compétences SST
- ✓ Equipier de Première Intervention (EPI)
- ✓ Formation de Guide et Serre File (EVAC avec exercice)

**Si vous souhaitez avoir d'autres renseignements, n'hésitez pas à contacter notre secrétaire :
Vanessa Silva au 03 26 97 76 88**

Saison 2014 / 2015

L'équipe de football départementale

Nous avons participé au tournoi Nord Est qui s'est déroulé à Saint-Dizier le 21 mars 2014 avec les sélections des départements Ardennes, Haut Rhin et La Meurthe et Moselle.

Nous avons gagné notre 1^{er} match 1 à 0 contre nos voisins des Ardennes, partie très engagé comme d'habitude mais nous avons perdu le 2^{ème} 1 à 0 contre le Haut-Rhin et ce malgré notre domination tout au long de la partie, dommage que nous n'ayons pas pu concrétiser les nombreuses occasions d'ouvrir le score surtout qu'ils n'ont marqué qu'à la dernière minute sur pénalty.

Le dernier match contre la Meurthe et Moselle était pour nous sans enjeu puisque le sort du qualifié était déjà fixé.

Consolation : notre département a malgré tout été très bien représenté dans le tournoi national qui s'est joué près de Brest, puisque c'est notre arbitre qui a officié durant la finale.

Maintenant, nous allons préparer très activement notre prochaine saison et faire plusieurs matchs amicaux de manière à maintenir la cohésion de l'équipe mais également continuer à entretenir les bonnes relations que nous avons avec de nombreux clubs régionaux, depuis plusieurs années.

J'espère que nous ferons mieux l'année prochaine avec une équipe toujours aussi motivée et fière de représenter notre département, que ce soit sur le plan régional mais également national.

Pour info: notre équipe figure à la 24^{ème} place nationale.

Tous les joueurs et le staff remercient l'Union Départementale qui nous soutient depuis la création.

Jean Da Costa

Verzenay - Verzy

Les Jeunes Sapeurs-Pompiers recrutent

Un exercice d'évacuation a permis aux collégiens de Verzy de mieux découvrir les missions des jeunes sapeurs-pompiers. Objectif : faire des émules !

C'est d'une façon originale que l'adjudant Rémy Hautem, président de l'association des jeunes sapeurs-pompiers de Verzenay et Madame Nathalie Chapier, principale du collège de Verzy ont choisi de faire découvrir les fonctions de JSP aux collégiens.

Madame Chapier a même décidé de faire réaliser une véritable alerte incendie avec exercice d'évacuation, sans en avertir quiconque. Dès que la sonnerie ordonnant l'évacuation complète du collège a retenti, les jeunes sapeurs-pompiers, déjà en troisième année de formation, ont montré de quoi ils étaient capables.

Cela a visiblement plu aux élèves puisque, qu'à l'issue de cette évacuation, plusieurs d'entre eux ont aussitôt demandé des renseignements aux sapeurs-pompiers adultes qui encadraient cet exercice. Objectif atteint, puisque qu'il était précisément organisé dans le cadre d'un éventuel recrutement.

Pour Madame Chapier, il s'agissait également de vérifier le comportement des élèves et des enseignants face à l'évacuation rapide d'un collège en cas d'alerte incendie et d'en tirer les éventuelles lacunes.



Quelques jours après, l'adjudant Rémy Hautem est revenu pour présider une réunion en expliquant aux jeunes intéressés le programme d'une formation de jeune sapeur-pompier étalée sur quatre années. Près d'une vingtaine de jeunes filles et de jeunes garçons nés en 2001, 2002 et 2003 ont demandé un dossier d'inscription.

La première étape sera la visite médicale réalisée par un médecin du Sdis 51, ensuite les futurs JSP seront formés dans trois domaines d'intervention : le secours aux personnes, la lutte contre les incendies, la protection des biens et de l'environnement, sans oublier un entraînement sportif adapté. Un brevet clôturera cette formation qui leur permettra dès 18 ans de rejoindre et de grossir les rangs des sapeurs-pompiers volontaires, professionnels ou militaires.



Le recrutement s'effectue tous les deux ans.

Les jeunes intéressés peuvent s'informer et s'inscrire en envoyant un courriel à : jsp.verzenay@gmail.com

Le CSR de Verzenay

Situé sur la montagne de Reims, entre Moulin et Phare, entre Forêt et l'un des vignobles le plus prestigieux au monde, le centre de secours de Verzenay, qui fêtera ses 120 ans d'existence en 2016, est basé au coeur du village.

Le CSR est défendu par un effectif 50 pompiers volontaires repartis sur les UOSD de Beaumont sur Vesle, Ludes, Sillery, Trépaill, CS Verzenay et 2 CPI Prunay et Villers Marmery.

Le CS est équipé d'une VSAV, FPT, VSRL, CCF, VID (4 VID UOSD) VLHR, vi et 2 VPI . 335 en 2013, 342 en 2014, 357 (au 10 octobre) en 2015 sont les interventions effectuées par le CS avec des risques liés à la proximité d'axes routiers importants , comme la RD944, RD931 mais aussi la Ligne TGV et des bâtiments classé SEVESO (Francgaz , Begin Say) et les risques liés aux maisons de champagne.

Le centre de secours est composé de 2 associations ; l'amicale des SP et l'école de JSP qui a fêté c'est 32 ans d'existence cette année.



► Les JSP du Centre de Secours

Warmeriville

La section des Jeunes Sapeurs-Pompiers

Le mot du Président

Dans la continuité des motivations initiales de notre section, nous souhaitons encadrer et accompagner nos jeunes vers la fonction de sapeur pompier, sans notion de professionnalisme ou de volontariat.

Outre les connaissances techniques, nous souhaitons mettre l'accent sur l'aspect éthique de notre fonction, lors des 4 ans de formation : altruisme, efficacité et discrétion et inculquer à nos JSP les valeurs d'honnêteté, honneur, patrie discipline, courage et dévouement.

Comme chaque année, nos JSP montrent leur valeur lors des compétitions qui leur sont réservées sur le plan départemental, régional et national. Ils participent également à différentes courses de notre région (foulées Rethéloise, foulée de Witry les Reims etc.)



Un nouveau Président très actif

Président délégué : Jérôme Maillet, Pompier à St Hilaire le Petit

Secrétaire : Stécy Tellier, Pompier à Warmeriville, Ancienne JSP de la section

Trésorier : Ludovic Quillet, Pompier à Warmeriville

Vice secrétaire : Mme Richard

Vice secrétaire : Mme Berger

Vice président : Jean Marie Cordonnier

Cette année une trentaine de jeunes (à partir de 12 ans) sont répartis comme indiqué ci-dessous et encadrés par 5 moniteurs et 4 aides moniteurs. Le sport se déroule tous les vendredi soir de 19 à 20h30, les cours et la pratique un samedi après midi sur deux.

Première année : 6 JSP

Deuxième année : 6 JSP

Troisième année : 8 JSP

Quatrième année : 9 JSP

Et 5 jeunes diplômés (qui recevront les formations complémentaires qui leur permettront d'intégrer les différents corps de Sapeurs Pompiers)

Jean Pierre Camus Président délégué fondateur

C'est dans les années 1996/97 que nous avons créé la section de Warmeriville qui est venue se joindre aux sections déjà existantes de Fismes et Verzenay.

La première année nous avons accueilli 4 jeunes pour arriver progressivement au gré des années, à un maximum de 30 jeunes JSP .

La motivation principale de la création de notre section était de pourvoir au déficit de volontaires.

La formation initiale des formateurs Marnais avait été réalisée par le responsable de la section de Rethel, le Capitaine Ponsart, (cette section existait déjà depuis plusieurs années) une deuxième formation (niveau 2) étant ensuite réalisée à Sainte-Menehould.



J'ai une grande satisfaction d'avoir vu un nombre important de nos jeunes devenir de bons sapeurs et, pour certains, d'en faire leur métier par exemple : J. R., Greg. Laurent, Damien, Kévin, Marion, Betty etc.



Coligny

82^{ème} congrès de l'amicale des sapeurs-pompiers du secteur de Vertus



À l'invitation du lieutenant Patrick Collobert président de l'amicale des sapeurs-pompiers du secteur de Vertus, Monsieur Charles de Courson, député de la Marne et président de la CASDIS, le colonel Pascal Colin, D.D.S.I.S de la Marne, Monsieur Georges Gentil, maire de la commune du Val des Marais, et Monsieur Pascal Perrot, président de la Communauté de communes de la région de Vertus, ont passé en revue les sapeurs-pompiers des Unités du secteur de Vertus.

Après la passation du drapeau de l'amicale entre les Unités de Bergères-les-Vertus et du Val des Marais, plusieurs sapeurs-pompiers, anciens sapeurs-pompiers et personnalités ont eu l'honneur d'être décorés :

Médaille d'honneur des sapeurs-pompiers échelon argent
Patrick Denis

Médaille d'honneur de l'Udsp 51 échelon argent

Georges Gentil (maire de la commune du Val des Marais, Christian Lheureux, Michel Jacob, Johann Ploix, Gladis Diot, Jean Lalire, Lucien Gibart, Noël Charpentier, Christian Ploix.

Médaille d'honneur de l'Udsp 51 échelon vermeil

Alain Poirer, Jacky Héry, Gérard Delpirou, Philippe Jacob, Reynald Balourdet.

Avant de se rendre sur le site de la manœuvre, les sapeurs-pompiers du secteur de Vertus ont impeccablement défilé dans les rues de Coligny, décorées pour la circonstance, sous les applaudissements d'un nombreux public.

La manœuvre qui s'est déroulée sur la voie publique pour secours aux victimes, a permis de mettre en valeur le savoir-faire des sapeurs locaux renforcés par les moyens du centre de secours de Vertus.



Après les traditionnels discours d'usage, c'est à 13h30 que les quelques 400 convives ont pu apprécier le succulent repas servi dans la salle polyvalente.

L'après-midi s'est prolongée jusqu'en soirée par un très beau spectacle et par quelques pas de danse animés par un orchestre réputé.

Capitaine Bruno Mathieu
Chef du C.S Vertus

Faverolles et Coëmy

20^{ème} Rassemblement communautaire des sapeurs-pompiers de la C.C.C.V

Le 21^{ème} rassemblement
aura lieu à Chamery
le samedi 16 avril 2016



Sous un soleil printanier, les sapeurs-pompiers de la communauté de communes Champagne Vesle se sont retrouvés le samedi 18 avril 2015 à Faverolles et Coëmy pour leur 20^{ème} rassemblement en présence de Madame Vautrin et Monsieur de Courson Députés de la Marne, de Monsieur Detraigne, Sénateur, Madame Cécile Conreau et Monsieur Philippe Salmon conseillers départementaux, de Monsieur Luc Bzdak, Président de la Communauté de communes Champagne Vesle, de Madame et Messieurs les Maires, de Mesdames et Messieurs les conseillers communautaires et municipaux, du Colonel Demière, Directeur Départemental Adjoint des Services d'Incendie et de Secours, de Messieurs les représentants de L'Union départementale des sapeurs-pompiers de la Marne.

Après avoir remercié la commune de Faverolles et Coëmy pour son accueil et la mise à disposition de ses locaux, la fanfare de Chamery-Sacy pour sa fidélité, et le centre d'intervention local pour l'organisation de cette journée, le capitaine Hubert Degremont, chef de corps communautaire a félicité les 9 sapeurs-pompiers récipiendaires d'une médaille d' l'Union départementale en reconnaissance de leur engagement dans leur corps communautaire et dans le réseau associatif sapeur-pompier.



Echelon or

Lhéault Francis, Gaunel Georges, Letoffé Henri, Lamarche Christian, Dubois Jean Claude

Echelon vermeil

Arnould André, Moutte Jean Philippe

Echelon argent

Léger Marion, Bécane Jean Philippe

Un hommage a été rendu aux 3 anciens disparus depuis le dernier rassemblement du 10 mai 2014 à Ecueil, Jacques Gougeon de JANVRY, René Desothez de SACY et Robert Lamarche de FAVEROLLES et COËMY, président de l'amicale qui se faisait une joie de voir sa commune recevoir le rassemblement. A leurs mémoires et à celles de nos collègues décédés en service commandé, il est observé une minute de silence.

Le bilan des interventions 2014 s'établit à 540 pour nos 33 communes :

- ✓ 225 secours à personnes dont 10 sur accidents de la circulation
- ✓ 211 destructions d'insectes
- ✓ 52 sorties diverses
- ✓ 45 feux
- ✓ 7 inondations



Plus 156 par rapport à 2013 presque exclusivement sur 2 postes, 70% pour les nids d'insectes, plus 30 % sur les secours à personnes. Ces augmentations s'expliquent par le regroupement de nos 19 centres autour des 7 CPI que compte notre Communauté en redynamisant les unités en sommeil et en répondant à nouveau favorablement aux demandes de secours déclenchées par le centre de traitement de l'alerte départemental.

Voilà, s'il le fallait encore, démontrer l'utilité des corps communaux. Certes nos maintiens ont un coût mais si l'on se réfère au courrier envoyé par le Service Départemental d'Incendie et de Secours début janvier 2015, stipulant la tarification des interventions non urgentes, rien que pour les 211 destructions d'insectes, facturable à 180€, c'est 37 980€ que nous avons fait économiser à nos concitoyens.

Les demandes inter associations pour assurer la sécurité des premier secours sont toujours aussi nombreuses : courses nature d'Ecueil de Muizon et des Mesneux, événements sportifs, culturels ou brocantes, et la plus importante la marche des élus, cette année à Fismes le jeudi 14 mai, où plus de 2 000 marcheurs étaient réunis.

Services de sécurité que nous effectuons toujours volontairement et bénévolement, mais pour encore combien de temps ? En effet beaucoup de difficultés cette année pour constituer les équipes, il aurait fallu 30 pompiers à Fismes et je n'ai pu remettre qu'une liste de 15 à la Préfecture.

Après 3 années de baisse d'effectifs notre corps est passé de 179 à 192 pompiers dont 29 femmes. L'achat de 5 véhicules de première intervention entre 2013 et 2014 par nos amicales et nos communes n'est pas étranger à ce redressement. Ajouté aux financements de nombreuses formations par la Communauté de communes, nos centres redeviennent attractifs et permettent



à nos nouvelles recrues d'être rapidement opérationnelles. Félicitations aux 53 stagiaires qui les ont suivies.

D'autres formations sont effectuées par certains de nos jeunes qui ont un double engagement au corps départemental, équipier activités secours routier, chef d'équipe sapeur-pompier volontaire incendie. C'est ainsi qu'au cours de la revue, notre président Luc Bzdak a remis au sapeur de 1^{ère} classe Pierre Engelmann de Muizon son galon de caporal décerné par le président du conseil d'administration des Services d'Incendie et de Secours de la Marne, Monsieur de Courson. Encore toutes nos félicitations Pierre.

En plus de nos obligations d'interventions, de formations et de vérifications de nos capacités d'endurance, certains d'entre nous participent en mai et juin au tour de la Marne cycliste au profit des orphelins de sapeurs-pompiers. Ils sont actuellement 1175 pris en charge par l'Œuvre. Et en décembre nous sommes toujours fidèles au Téléthon sous l'organisation pendant plus de 20 ans par Lydie et Éric Léger, et repris depuis 3 ans par leur fille Marion qui pour cet engagement s'est vue décernée au cours de la revue la médaille d'argent de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de la Marne.

Je conclurai, au nom de tous mes collègues sapeurs-pompiers, en remerciant la Communauté de communes pour son soutien et ses encouragements en mettant à notre disposition le matériel, l'habillement dont nous avons besoin, ainsi que le financement des nombreuses formations. Merci aussi, à nos communes pour la mise à disposition de locaux et pour les subventions qu'elles apportent à nos amicales. Couplé à notre engagement volontaire et bénévole cela permet de maintenir et de développer notre maillage communautaire, j'é mets le souhait qu'en 2016, il en soit toujours ainsi.

Merci également à nos conjointes et conjoints pour supporter notre engagement très prenant.

**Capitaine Hubert Degremont
Chef de Corps**

14 Février 2015

Pour beaucoup d'entre nous cette date signifie fête des amoureux. Mais pour le CPI Intercommunal de Courtisols, le 14 Février 2015 restera une date historique. En effet, ce fut le jour de la passation de Commandement entre le Lieutenant Jean-Jacques Inquiété et le Lieutenant François Arnould. Ce fut également le départ en retraite, après 34 années de bons et loyaux services, du Lieutenant Jean-Jacques Inquiété. Une cérémonie fut organisée à la Salle Robert Chaboudé en présence d'élus locaux, intercommunaux, de personnalités civiles et militaires et, bien sûr, de sapeurs-pompiers, actifs ou retraités.



M. Hubert Arrouart et M. le Colonel Colin. Il recevra ensuite des mains de M. le Capitaine Degremont la médaille d'or de l'UDSP 51 et des mains de M. Hubert Arrouart la médaille communale de la commune de Courtisols.

La cérémonie s'est ensuite déroulée à l'intérieur de la Salle Robert Chaboudé et, après les traditionnels discours des élus, des cadeaux offerts par l'Amicale de Sapeurs-pompiers ont été remis aux époux Inquiété.

La matinée s'est terminée par le verre de l'amitié.



Synonyme de commandement, le drapeau du corps communautaire est confié au lieutenant François Arnould par M. Mainsant, président de la Communauté de Communes Suippes et Vesle, en présence de M. de Courson, député de la Marne et président du CASDIS, de M. Hubert Arrouart, conseiller général et maire de Courtisols, du colonel Pascal Colin, Ddsis de la Marne et du capitaine Hubert Degremont, président de l'Udsp 51.

Le lieutenant Jean-Jacques Inquiété est nommé capitaine honoraire. Les galons et le képi lui sont remis par M. Mainsant,



**Bonne retraite Jean-Jacques,
et encore merci pour ton dévouement !**



Le centre de première intervention intercommunal de courtisols

Le CPI Intercommunal de Courtisols est né de la fusion des CPI de Courtisols, Somme-Vesle et Poix. Cette fusion constructive, a permis son classement en CPI Normalisé, c'est-à-dire répondant aux normes officielles. Il peut ainsi intervenir sur incendie, secours aux personnes et opérations diverses sur les 3 communes précédemment citées.

Il est composé de 36 sapeurs-pompiers résidants dans les 3 communes : 1 officier chef de corps, 1 sous-officier adjoint au chef de corps, 6 caporaux et 28 sapeurs-pompiers de 1^{ère} et 2^{ème} classe, dont certains sont issus de la filière jeune sapeurs-pompiers. Deux autres sapeurs-pompiers, possédant un double engagement, sont professionnels, l'un à Paris et l'autre au corps départemental, et font bénéficier de leur expérience à leurs collègues intercommunaux. Bien entendu pour être totalement opérationnels, des formations sont suivies et des manœuvres sont organisées chaque dimanche, avec le quart de l'effectif. Toutefois, à la manœuvre dite "de mai" et à la manœuvre "nocturne" en novembre, c'est la totalité du corps qui travaille ensemble dans des conditions les plus réelles possibles.

Pour mener à bien ces missions, 3 véhicules sont à la disposition du CPI Intercommunal : un Fourgon Pompe-Tonne, un Véhicule de Première Intervention et une Camionnette Tous Usages qui sont équipés de tout le matériel nécessaire aux missions pour lesquelles ils sont destinés. Le FPT et la CTU sont stationnés dans la caserne de Courtisols et le VPI dans celle de Somme-Vesle. L'entretien de ces véhicules est assuré par les sapeurs-pompiers eux-mêmes afin de limiter les dépenses de fonctionnement du CPI.

Lors de l'année 2014, le CPI Intercommunal est intervenu 70 fois pour un total de 230 heures de travail, en complément de l'intervention du CIS de Châlons-en-Champagne (incendie

et secours aux personnes) ou seul (opérations diverses).

Le financement du CPI Intercommunal, investissement et fonctionnement, est assuré par la Communauté de Communes de Suippes et Vesle qui, consciente de l'importance d'un CPI en zone rurale, vient d'équiper ses sapeurs pompiers de "Bip" afin que l'alerte pour intervention soit beaucoup plus efficace et rapide. Le montage de l'antenne relais a été effectué par les sapeurs-pompiers. Une réflexion sur une possible intégration au corps départemental est également engagée. Une campagne de sensibilisation au volontariat va également être lancée auprès des jeunes afin de favoriser de nouvelles

embauches pour pallier au futur remplacement de nombreux sapeurs pompiers proches de la retraite.

Les sapeurs-pompiers vous remercient pour le très bon accueil que vous leur avez réservé

lors de leur passage pour vous présenter leur calendrier 2015.

Si vous aussi vous voulez devenir Sapeur-pompier Volontaire, ou pour tout renseignements sur cette fonction, appelez le lieutenant François Arnould au 06 85 20 38 71



Un jeune sapeur-pompier de Courtisols, Guillaume Clément, se distingue

2^{ème} au cross départemental des sapeurs-pompiers de la Marne le 17 janvier à Sézanne, en catégorie junior, (numéro 727) 5^{ème} au cross régional des sapeurs-pompiers à Chaumont le 14 février,

21^{ème} (sur 288 tout de même) au cross National à Epinal (Vosges).

Guillaume a participé au championnat de France de cyclisme des sapeurs-pompiers à Gueux les 29 et 30 mai dernier. En se classant 2^{ème} de la course contre la montre, et 2^{ème} de la course en ligne en catégorie junior il remporte le titre de vice-champion de France. Il réalise une superbe performance en portant très haut les couleurs de l'Udsp 51 et de son CPI.



Présentation du centre de secours de Vertus



Effectifs

34 sapeurs-pompiers :

- 6 officiers, dont 1 capitaine chef de centre et 5 lieutenants
- 9 sous-officiers
- 17 hommes du rang
- 2 infirmières

Armement

1 VL, 1 VLHR, 1 VLCC, 1 VSAV, 1 FPT,
1 CCF 4 000, 1VPO, 1 VSRM (RD),
1 VLOG, 1 VID.

Interventions

- 2011 : 340
- 2012 : 379
- 2013 : 356
- 2014 : 369

Secteur d'intervention

26 communes en premier appel



Sermaize-les-Bains

Le défi du Téléthon 2015

► *Applaudis par un nombreux public venu les encourager et déposer leurs dons, c'est durant quelques dix heures, que les sapeurs-pompiers du centre de secours de Sermaize-les-Bains, se sont relayés sur des vélos d'appartement pour apporter leur contribution à la lutte contre les myopathies.*

Adjudant-chef Arnaud Provost



Portes ouvertes au C.S. de Vertus et promotions du 14 juillet



Le lundi 13 juillet 2015, la population Vertusienne a répondu présente pour visiter le centre de secours et assister aux démonstrations des sapeurs-pompiers locaux. Exercices, stand au profit de l'O.D.P, aubades musicales, retraite aux flambeaux et superbe feu d'artifice ont ravi petits et grands.



Le 14 juillet, en fin de matinée, les sapeurs-pompiers ont défilé dans les rues de Vertus et ont déposé aux côtés de la municipalité des gerbes de fleurs aux deux monuments aux morts, avant de se rendre à la salle des fêtes pour les discours d'usage et le traditionnel vin d'honneur.

En préambule, quatre sapeurs-pompiers du centre de secours ont été mis à l'honneur :

Fabien Peignie a été nommé au grade de caporal-chef ;
Aurélien Masset a reçu le diplôme de chef d'agrès secours routier ;

Jean-Christophe Mathieu a reçu le diplôme de conduite d'engins tout terrain ;

Alexis Moreau, dernièrement recruté après avoir passé quatre années chez les jeunes sapeurs-pompiers, a reçu le diplôme de formation initiale.

Capitaine Bruno Mathieu
Chef du C.S. Vertus

Journée pupilles dans le secteur de Vertus

Dimanche 28 juin 2015, comme chaque année, c'est quelques 70 sapeurs-pompiers cyclistes qui ont enfourché leurs vélos pour relier les centres communautaires du secteur de Vertus, afin de récolter des fonds au profit de l'œuvre des pupilles-orphelins de sapeurs-pompiers.

Sous la houlette de Marcellin Petipas, et sous une chaleur écrasante, les valeureux coureurs ont particulièrement apprécié la pause du midi et le réconfort de leurs collègues de Villeseneux.

Malgré un soleil au zénit, toutes et tous ont repris la route pour être de retour à Vertus aux environs des 18 heures.

Après une bonne douche réparatrice et une boisson rafraîchissante, Marcellin Petipas a remis au capitaine Hubert Degremont un superbe chèque de 1 700€. Une somme provisoire à laquelle, il faudra ajouter les dons recueillis au banquet de la Sainte Barbe, aux journées portes ouvertes, aux boucles de la Marne, au congrès du secteur de Vertus et dans nombre de manifestations locales.

Capitaine Bruno Mathieu
Chef du C.S. Vertus



Coupéville

Le Syndicat Intercommunal de Défense Incendie et de Secours du Mont de Noix inaugure sa caserne



Importante effervescence le samedi 14 Novembre 2015 en fin de matinée à Coupéville pour l'inauguration de la caserne du Syndicat Intercommunal de Défense Incendie et de Secours du Mont de Noix, en présence de :

M. de Courson, député et président du CASDIS,
 Mme Ancellin, présidente du SIDIS du Mont de Noix, et maire de Coupéville,
 M. Jacquet président de la communauté de commune de la Moivre à la Coole.
 M. Valentin, Conseiller départemental,
 M. le colonel Colin, directeur du SDIS 51,
 M. le capitaine Degremont, président de l'UDSP 51
 M. le capitaine Garet, commandant le groupement de Vitry-le-François,
 MM les chefs des centres de secours de Vanault-les-Dames et La Chaussée-sur-Marne,
 MM les maires et conseillers municipaux des sept communes adhérentes au syndicat,



Mesurant 180m², cet espace se veut, fonctionnel et très agréable, il permet de travailler dans de bonnes conditions, d'abriter nos deux véhicules, les vestiaires hommes et femmes, les sanitaires, la salle de réunion et de formation, un bureau, et à l'étage une zone de rangement pour un montant total de 130 000€ HT. Actuellement classé Unité de Secours à Personnes et Opération Diverses, les 28 sapeurs-pompiers effectuent les FMFA et formations nécessaires à leur évolution pour devenir le Centre de Première Intervention du Mont de Noix.

Ce sont plus de 1 000 heures de formations qui ont été effectuées bénévolement par cette équipe en 2014 et 2015. Madame la présidente n'a pas

Ce groupement de communes crée en 2007 est situé au cœur de la vallée de la Moivre. Il regroupe sept communes pour 1100 habitants. La couverture opérationnelle est effectuée par les centres de secours de Vanault-les-Dames et la Chaussée-sur-Marne. Dès 2007, les élus ont été attentifs à apporter aux sapeurs-pompiers les équipements de protection individuelle et le matériel nécessaire pour que les interventions s'effectuent en toute sécurité. Il y a eu ensuite l'achat d'un véhicule de première intervention, puis un second véhicule pour les interventions diverses a été généreusement cédé par le SDIS de la Marne.

L'inspection de nos CPI en 2012, suite à la révision du SDACR, a laissé un compte rendu amer qui a fait réagir les élus et les sapeurs-pompiers. Nos centres de secours étant situés à plus de quinze kilomètres, il fallait impérativement conserver le secours de proximité !

En 2014, il est apparu nécessaire de construire une caserne pour regrouper l'ensemble de nos équipements et de nos véhicules d'intervention. La commune de Coupéville, point central de ce regroupement, fut donc retenue pour implanter ce bâtiment.

manqué de rappeler que les formations intégralement supportées par le SIDIS du Mont de Noix représentent une charge très importante de 3 136€, mais nécessaire.

Une nouvelle caserne, ainsi que des équipements fonctionnels ont aussitôt suscité de nouvelles vocations. Nous avons eu le plaisir d'accueillir quatre nouvelles recrues en 2015.

Dans cette caserne flambant neuve, après l'échange de discours élogieux, cette sympathique matinée s'est achevée en levant l'incontournable flûte de champagne.

Sergent Philippe Bial, Chef de corps



Ils ont dit :

« Nous passons aujourd'hui de la cabane de jardin à la maison de Maître. Tous les sapeurs-pompiers se joignent à moi pour remercier les élus des sept communes qui ont permis cette construction et principalement notre présidente Marie Ancellin pour avoir mené à bien ce projet ».

Sergent Philippe Bial,
chef de corps

« Les membres du bureau du syndicat ont accepté la construction de cette caserne à Coupéville, car assez centrale par rapport aux six autres communes. C'est donc un grand plaisir d'inaugurer aujourd'hui notre caserne de sapeurs-pompiers.

Philippe, en tant que chef de corps intercommunal, je te confie les clés de cette caserne. J'accorde ma confiance à tous les sapeurs-pompiers pour la faire vivre ».

Marie Ancellin, présidente du SIDIS du Mont de Noix, Maire de Coupéville

Passation de commandement



Villers-Marmery

L'adjudant Mickaël Hautem succède au lieutenant Louis Hautem

En cette belle journée ensoleillée du 14 juillet, devant les autorités, les personnalités, les sapeurs-pompiers des corps voisins, et une foule de parents de d'amis, les sapeurs-pompiers du CPI de Villers-Marmery impeccablement alignés sur la place de la mairie sont passés en revue par M. Richard Fernandez, maire de la commune, le colonel Pascal Colin, Ddsis de la Marne et le capitaine Hubert Degremont, président de l'Udsp 51.



Remise de décorations

Après les honneurs aux drapeaux, le capitaine Hubert Degremont a procédé à la remise des médailles d'honneur de l'Udsp 51 :

- L'échelon vermeil a été attribué au lieutenant Louis Hautem et à l'adjudant Mickaël Hautem ;
- L'échelon argent a été attribué au sergent-chef Emilien Hautem et au caporal-chef Benoît Booms, ainsi qu'à M. Laurent Longis, ancien maire en reconnaissance des services rendus à la cause des sapeurs-pompiers.

Passation de commandement

Le point d'orgue de cette manifestation fut incontestablement la passation de commandement et l'échange du drapeau entre :

Le lieutenant Louis Hautem qui a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée après 41 années de bons et loyaux services, dont 11 ans en tant que chef de corps ;

et

L'adjudant Mickaël Hautem. Issu des 14 jeunes sapeurs-

pompiers recrutés au CPI, il compte 21 ans de service. Après avoir gravi les différents échelons de la hiérarchie avec, en outre, la responsabilité de président de l'amicale, il devient aujourd'hui le chef du Corps de Première Intervention de Villers-Marmery.

Remise de galons



Une cérémonie grand public qui s'est clôturée par une remise de galons :

- Le lieutenant Louis Hautem a été élevé au grade de capitaine honoraire ;
- Le sergent-chef Emilien Hautem a été nommé adjudant ;
- Le sapeur Arnaud Dubois a été élevé à la distinction de première classe.

Après les traditionnels dépôts de gerbes au monument aux morts de la commune et au cimetière militaire, l'imposant défilé a traversé les rues du villages jusqu'à la salle polyvalente pour les discours d'usage, les remises de cadeaux et de gerbes de fleurs aux épouses, avant que l'ensemble des sapeurs-pompiers du CPI de Villers-Marmery ne partagent avec leurs invités un pétillant moment de convivialité qui s'est prolongé en soirée par un sympathique repas champêtre.



Cormicy

L'adjudant Sébastien Debut succède au lieutenant Philippe Lecrocq

Les Cormiciens sont venus en nombre souhaiter une heureuse retraite au lieutenant Philippe Lecrocq qui quitte le commandement du centre de secours après 37 années de bons et loyaux services, ayant monté un à un tous les échelons de la hiérarchie du sapeur au lieutenant durant une carrière bien remplie au service de ses concitoyens.



Après avoir été promu au grade de capitaine honoraire par le colonel Pascal Colin, Ddsis de la Marne, M. Charles de Courson, président du CASDIS, et par M. Dominique Decaudin, maire de la commune, il a transmis la traditionnelle hache argentée à l'adjudant Sébastien Debut qui prend le commandement de ce centre de secours composé de 25 sapeurs-pompiers tous volontaires.

Lors des discours d'usage, M. Dominique Decaudin a pris l'engagement de remplacer l'actuel centre de secours vieillissant par la construction d'un nouveau centre mieux approprié aux missions des sapeurs-pompiers, d'autant que M. Pierre Aubertin, habitant de la commune et sensible aux missions des soldats du feu, a effectué un don substantiel pour aider à sa construction. Un geste très apprécié par le colonel Pascal Colin qui n'a pas manqué de le remercier chaleureusement après avoir demandé une pensée pour Charline Royer, sapeur-pompier d'Epernay grièvement brûlée lors d'un incendie à Dormans et qui est toujours hospitalisée au centre des grands brûlés de Metz.



Vanault-les-Dames

Le lieutenant Franck Mahout succède au capitaine Didier Cervoni

Tous les sapeurs-pompiers et jeunes sapeurs-pompiers du centre de secours de Vanault-les-Dames s'étaient réunis dès le matin pour rendre un vibrant hommage à leur chef, le capitaine Didier Cervoni



La passation de commandement du centre de secours de Vanault-les-Dames s'est déroulée le samedi 17 janvier 2015, sur la place du village.

Le capitaine Didier Cervoni a ainsi transmis le commandement du centre de secours au lieutenant Franck Mahout. C'est le Colonel Pascal Colin, directeur départemental des services d'incendie et de secours qui a dirigé la cérémonie en présence de Monsieur Charles de Courson, député-maire du village et président de la CASDIS, de Monsieur Sylvain Lanfroy, vice-président de la Communauté de Communes des Côtes de Champagne et Saulx, de nombreux élus, ainsi que nombre de sapeurs-pompiers du corps départemental, des corps communaux et intercommunaux, de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de la Marne, de la musique municipale de Pargny-sur-Saulx, des habitants de la commune et des familles des sapeurs-pompiers.



A l'issue de la cérémonie parfaitement réglée, les discours ont constitué l'un des temps forts de cette matinée.

L'assemblée a longuement applaudi le capitaine Didier Cervoni qui va pouvoir prendre une retraite bien méritée après ses nombreuses années passées au service de la population.

Le capitaine Didier Cervoni a été nommé commandant honoraire après 36 années de bons et loyaux services, ainsi que le capitaine Daniel Lequeux après 34 ans d'activité.

Sapeur-pompier au centre depuis 27 ans, le lieutenant Franck Mahout a suivi son père à l'âge de 16 ans. Il souhaite poursuivre la mission dans la droite ligne de son prédécesseur. Pour cela, il est secondé par son adjoint, le lieutenant Charles Thomas.



Montmort / Orbais

Le lieutenant Eric Vély succède au capitaine Jean-François Alizon

Le samedi 24 octobre 2015, les sapeurs-pompiers volontaires et les jeunes sapeurs-pompiers du Centre d'Incendie et de Secours de Montmort / Orbais étaient tous réunis pour une cérémonie de passation de commandement entre le jeune retraité, le capitaine Jean-François Alizon et son successeur le lieutenant Eric Vély qui a déjà pris ses fonctions en début d'année.



C'est sous l'autorité du commandant Dominique Potar, chef du groupement incendie de l'arrondissement d'Épernay que s'est déroulé cet événement. A cette occasion, les musiciens de la fanfare de la commune d'Ay avaient fait le déplacement pour la mise en musique. L'orateur de cérémonie était le capitaine Bruno Mathieu, chef de centre d'incendie et de secours de Vertus.

Le Président du Conseil d'Administration du SDIS, le député Charles-Amédée de Courson, le directeur départemental du SDIS, le Colonel Pascal Colin, mais également le président du Conseil Communautaire de la Brie Champenoise, Monsieur Etienne Dhuicq, Le maire de Montmort, Monsieur Alain Fricot, le maire d'Orbais-l'Abbaye, Monsieur Henri Guinant étaient présents à la cérémonie.

C'est sous le regard bienveillant et emprunt d'émotion de ses sapeurs-pompiers que le capitaine Jean-François Alizon a transmis la hache d'or, symbole de la passation de commandement au lieutenant Eric Vély. Le colonel Pascal Colin a ensuite présenté le nouveau chef de centre à l'équipe qu'il dirigera désormais.

La cérémonie s'est poursuivie avec deux remises de galons. Tout d'abord, le capitaine Jean-François Alizon a reçu des mains du Colonel Pascal Colin et du député Charles de Courson les galons de commandant honoraire pour ses 26 années d'activité passés au service de ses concitoyens. Puis, le sergent-chef Christian Brinard, après 37 années de service prend une retraite bien méritée en recevant le grade d'adjudant honoraire.



Hervé Cordier



CHAMPAGNE
 Découverte de nos champagnes
 Visites de la cave et du pressoir traditionnel

CHAMPAGNE DOYARD Bernard
 7 Rue de la Tuilerie - 51120 VINDEY

Tél : 03 26 80 67 49 / 06 81 74 48 90
 E-mail : champagne.doyard@orange.fr



CHAMPAGNE
Gaudinat - Boivin

6, rue des Vignes - Le Mesnil Le Huttier - 51700 FESTIGNY
 Tél. 03 26 58 01 52 - Fax 03 26 58 97 46
 contact@champagne-gaudinat-boivin.fr // www.champagne-gaudinat-boivin.fr



Les Parentèles de
REIMS

30, rue de Nice - 51100 Reims
 ☎ 03 26 02 87 00
 parentelesreims@almage.com

Doté d'un grand jardin, le Centre Alzheimer Les Parentèles de Reims est un EHPAD qui offre l'accompagnement nécessaire à l'amélioration des conditions de vie des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

www.almage.com

ALZHEIMER

almage



ASSUR 18
 protège les hommes qui sauvent les hommes

Au service des Unions Départementales, Régionales, et Amicales de Sapeurs-Pompiers

ASSURANCES DE VOTRE ASSOCIATION

Responsabilité Civile // Accidents Corporels
 Protection Juridique // Dommages aux Biens
 Décès toutes causes // Risques spéciaux
 Assistance aux Pompiers gravement blessés

CONTACTEZ-NOUS !

☎ N° Vert 0800 018 112 assur18@assur18.fr www.assur18.fr

AQUAFAST



SCORPE technologies

12, rue Jean Rousseau - 51420 Witry-les-Reims 03 26 84 70 94

CHAMPAGNE
Jacques Coche
 à CHAVENAY

Chavenay - 51700 Dormans - e-mail : info@champagne-coche.com
 Tél. 03 26 58 80 02 - Fax 03 26 52 88 46



Fonctionnaires
 et Agents des Services Publics

**NOTRE FORCE-
 AGIR
 ENSEMBLE**

ACEF - Association à but non lucratif. Registre des Associations du TI de Meuz Vol CXXB - N° 148794 - Siret 201 616 906 000 12.

*Source : septembre 2013.

En rejoignant nos 450 000* adhérents, bénéficiez d'avantages bancaires grâce à notre partenariat exclusif avec la Banque Populaire, et profitez de nombreuses réductions sur vos achats du quotidien.

Connectez-vous sur www.acef.com

acef
 Effort de solidarité



EXTINCTEURS Haas
 - une société **ISS** Hygiène & Prévention

51, rue Louis Pasteur
 Actipôle Neuville
51721 Reims Cedex
 ☎ : 03.26.40.53.36
 ☎ : 03.26.47.43.96

Entreprise certifiée dans les domaines 4, 5, 7, 17: **apsad** **NF**

Extincteurs, Robinet d'Incendie Armé, Désenfumage Naturel

- Installation et maintenance des Extincteurs, Eclairage de sécurité, Robinets d'Incendie Armés, Colonnes Sèches, Désenfumage Naturel, Systèmes de Sécurité Incendie, Equipement de Protection Individuel,
- Création de plans d'intervention, d'évacuation,
- Installation de consignes de sécurité et signalétique,
- Formation incendie.

ISS Hygiène et Prévention : Maitrise des nuisibles, Hygiène de l'air, assainissement.

ISS

Montmirail

L'activité du centre de secours de la Brie Champenoise

► Les sapeurs-pompiers du centre de secours de Montmirail sont intervenus à 347 reprises au cours de l'année 2014 :

35 incendies, 24 accidents de la voie publique, 241 secours aux personnes, 47 interventions diverses.

Ils ont parcouru 119 266 km pour plus de 734 heures d'intervention. Ils ont porté assistance à 282 victimes, dont 213 ont été transportées dans les différents hôpitaux du secteur.



► Le 3 octobre, sur la RD 933 à la sortie de Vauchamps, accident de la voie publique impliquant un véhicule retourné dans un fossé. Une victime grièvement blessée sera transportée au C.H d'Épernay. Sur les lieux : VSAV 1 et VSR du CS Montmirail.

► Le 21 février, à 16h30 : violent feu de cave au n°6 de rue Frérot dans le centre ville de Montmirail.

Extinction au moyen d'une LDV 45, avec l'évacuation de 25 personnes.

Sur les lieux : FPT et VSAV 1 du CS de Montmirail, EPS et chef de groupe du CSP Sézanne.

A 22h30 : feu de deux véhicules légers dans une courette intérieure au 58 de la rue Montléan. Extinction au moyen de deux LDV 45.

Sur les lieux : FPT et VSAV 1 du CS de Montmirail, FPT, EPS et chef de groupe du CSP de Sézanne.



► Cérémonie de départ en retraite au centre de secours de Montmirail : Les sapeurs-pompiers du CS ont fêté le départ en retraite de trois d'entre eux, en présence des élus des communes de Montmirail, de Vauchamps et de leurs familles.

Le caporal-chef Raymond Guérin, atteint par la limite d'âge est entré au C.S de Montmirail en 1972. Il est nommé 1^{ère} classe en 1985, caporal en 2000 et caporal-chef en 2005. Il est titulaire des médailles fédérales et de l'Udsp 51, échelons argent, vermeil et or.

Le caporal-chef Jean-Paul Guiot, également atteint par la limite d'âge faisait partie du centre de Vauchamps, corps rattaché au CS de Montmirail, où il est entré en 1982. Il est nommé caporal, puis caporal-

chef responsable de la section de Vauchamps en 2005. Il est titulaire des médailles fédérales, échelon argent, vermeil et or, ainsi que des médailles de l'Udsp 51, échelons argent et vermeil.

Le caporal-chef Joël Hyonne, qui a fait valoir ses droits à la retraite était aussi en poste à la section de Vauchamps. Il est titulaire des médailles fédérales d'argent, de vermeil et d'or, ainsi que de la médaille de l'Udsp 51, échelon argent.

Ces trois valeureux sapeurs-pompiers volontaires ont été élevés au grade de sergent honoraire.



► Sur le stade municipal de Montmirail, évacuation hélicoptérée vers le CHU de Reims, d'une victime grièvement blessée, suite à une chute d'un toit.

► Accident de la voie publique sur la RD 11, commune de Vauchamps. Une victime, grièvement blessée a été désincarcérée par le VSR du CS de Montmirail dont c'était la première utilisation. Cette victime médicalisée par le SMUR de Sézanne a été transportée au CH d'Épernay.



► Extinction d'un feu d'engin agricole avec propagation à un champ d'escourgeons.
Sur les lieux : CCF des centres de Montmirail – Sézanne et Anglure.



► Lors des cérémonies du 14 juillet à Fromentières, l'adjudant-chef Jean-Pierre Ozanne, admis à faire valoir ses droits à la retraite, a été nommé au grade de lieutenant honoraire. Ses galons lui



ont été remis par le capitaine Philippe Jerger, chef du centre de secours de Montmirail.

Dans son discours d'hommage, M. le maire de Fromentières a notamment retracé la carrière du nouveau retraité qui s'est engagé au CPI de Fromentières en 1977. En 1987 il est nommé chef de corps avec les grades successifs d'adjudant et d'adjudant-chef. Sa carrière a été récompensée par les médailles fédérales, échelons argent, vermeil et or.



► Le capitaine Philippe Jerger honoré.
« Aujourd'hui, j'ai souhaité mettre à l'honneur votre investissement et votre engagement pour la cause des sapeurs-pompiers volontaires qui dure depuis de nombreuses années »
C'est par ces mots que le colonel Pascal Colin,

Ddsis de la Marne a tenu à honorer le capitaine Philippe Jerger, chef de centre avant de lui remettre la médaille d'argent avec rosette pour services exceptionnels.

Félicité par M. le préfet de la Marne, le capitaine Philippe Jerger, actuellement âgé de 56 ans est entré au C.S de Montmirail comme sapeur en 1983. Après avoir gravi les différents échelons de la hiérarchie, il commande le CIS de la Brie Champenoise depuis le 9 janvier 2003. Nos félicitations.

Sermaize-les-Bains

Promotion du 14 juillet 2015



C'est après avoir participé aux cérémonies du 14 juillet 2015 et notamment au dépôt de gerbes au monument aux morts en présence des autorités et des personnalités Sermaiziennes que trois sapeurs-pompiers du centre de secours, particulièrement méritants, ont été décorés :

- L'adjudant-chef Arnaud Provost a reçu la médaille de vermeil de la FNSPF pour 25 ans de bons et loyaux services ;
- le sapeur de 1^{ère} classe Daniel Dieudonné a reçu la médaille d'argent de la FNSPF pour 20 ans de bons et loyaux services ;
- le sergent Fabien Dieudonné a reçu la médaille de l'Udsp 51, échelon argent pour son engagement unioniste.

Nos félicitations

Le tour de la Marne O.D.P fait étape dans le Sud-est marnais





Dormans

Susciter l'engagement ...

Comme beaucoup de Centres de Secours de la Marne, mais également d'autres départements, le centre de Dormans souffre au quotidien de son manque d'effectif. Cela nuit à sa réponse opérationnelle sur le créneau 7h/18h, mais aussi à sa dynamique.

L'une des raisons est due à l'évolution de notre société, le changement des mentalités, et l'engagement laissent place à un individualisme grandissant.

Pour pallier à ce problème, l'équipe du Centre de Secours multiplie les opérations et essaie d'être présente sur diverses manifestations locales afin de susciter l'engagement.



Nous avons tenu un stand lors de la Foire de Dormans avec des animations diverses et variées toute la journée. Nous étions également présents sur le forum des associations, au beau milieu du tissu associatif du canton, pour faire la promotion du volontariat, présenter l'activité et relancer la section de Jeunes Sapeurs Pompiers qui reste un vivier pour nos centres. Et nous avons attiré l'œil et la curiosité, au travers nos manœuvres organisées sur des sites industriels ou dans des lieux publics.

Parallèlement au plan de développement du volontariat mené par le SDIS de la Marne, nous continuons à mener des actions de proximité, de sensibilisation et de responsabilisation de tous.

Chacun peut devenir acteur de sa propre sécurité

Tours-sur-Marne

Le Centre de Secours souffle ses 60 bougies

Le corps des sapeurs-pompiers de Tours-sur-Marne existe depuis 1826 et il est devenu Centre de Secours en 1955.

Le Centre de Secours actuel, quant à lui, a été achevé en octobre 1985. Il fête donc lui aussi un anniversaire, celui de ses 30 ans.

Pendant plus de 60 ans de nombreux sapeurs-pompiers se sont succédés pour l'intérêt général de la population.



Il y a trente ans, le centre de secours comptait trois véhicules et une embarcation.

Aujourd'hui, il compte sept véhicules et deux embarcations, et réalise environ 360 interventions par an.

Nous sommes heureux de pouvoir fêter cet anniversaire en même temps que paraît le numéro 100 du sapeur-pompier marnais et souhaitons encore de nombreuses publications au magazine.

Adjudant DA SILVA Agostinho

Vitry-le-François

Cérémonie du souvenir au sergent Thomas Gabreau



Le 14 septembre 2015, un détachement de sapeurs-pompiers du CSP de Vitry-le-François, accompagné du lieutenant Julien Foulon, chef de centre, s'est rendu aux cérémonies du souvenir en l'honneur des cinq sapeurs-pompiers de Paris de la 5^{ème} compagnie, où le sergent Thomas Gabreau de Vitry-le-François était affecté.

Tous ont tragiquement disparu en luttant contre un violent feu d'appartement le 14 septembre 2002 à Neuilly.

Capitaine Pascal Garet

Etain (55)

Les anciens de la section Ardennes - Marne et Meuse de la BSPP en assemblée générale



Le samedi 3 octobre 2015, s'est tenue la 52^{ème} assemblée générale de la Fédération des associations des sapeurs-pompiers de Paris, section Ardennes - Marne - Meuse, à Etain (55).

Accueillis par le lieutenant Louis Réato, chef de centre d'Etain, les anciens militaires ont tenu leur assemblée générale avant de se rendre au monument aux morts pour déposer une gerbe

de la part du souvenir français et des sapeurs-pompiers de Paris.

Cette journée de l'amitié et du souvenir s'est prolongée par la visite de la citadelle de Douaumont et de son cimetière dans le cadre du devoir de mémoire pour honorer tous les sapeurs-pompiers de France qui ont combattu durant la guerre 1914-18.

Sergent Christophe Morlot



Reims

Fête Nationale

Le défilé
du 13 juillet
en images





Deux sapeurs-pompiers marnais à l'assaut d'un gratte-ciel canadien

48 étages représentant 1 125 marches à grimper en tenue de feu, c'est le défi qu'ont relevé l'adjudant Rachel Wagner de la section SPV de Cormontreuil et opératrice au CTA CODIS de la Marne et le sergent Christophe Morlot du CSP de Reims qui formaient équipe avec Laurent Dyke policier à Montréal, afin de récolter des fonds au profit de la recherche contre la dystrophie musculaire dans le monde.

Si Rachel et Christophe ont choisi de baptiser leur équipe "Les Bouchons de Champagne Reims", c'est pour honorer leurs racines champenoises. Tous les deux sont natifs de Reims et solidement implantés dans cette région où le champagne est nectar.

Leur motivation était donc de participer à cette 18^{ème} édition du défi gratte-ciel avec ce chiffre qui résonne de manière particulière pour eux sapeurs-pompiers français, puisque le 18 est le numéro d'appel des secours.

En plus de relever ce défi sportif en famille, ils ont été séduits par le fait qu'ils allaient transpirer pour une bonne cause : récolter des fonds pour la recherche médicale, sachant que 60% des cas de dystrophie musculaire dans le monde sont localisés au Canada.

Aux côtés des 79 équipes engagées qui représentaient un peu plus de 700 sapeurs-pompiers, paramédics, policiers et quelques citoyens canadiens, Rachel, Christophe et Laurent ont monté les 1 125 marches en gravissant les 48 étages de la tour de la bourse de Montréal. Au sommet, ils ont offert avec



fraternité, solidarité et générosité un chèque de 541 dollars canadiens au nom des généreux donateurs qui les ont soutenus dans ce grand et bel exploit sportif et humanitaire.

Un grand merci à

Mme Annick Crémel, M. Pascal Hugot, Mme Fanny Darras, Mme Régine Hugot, Mme Michèle Goubaux, M. et Mme Jean-Claude et Francine Wagner, Mme Constance Molle, M. Patrick Montel, Mme Janine Agasseau, Mme Danielle Andrée Gourmand, Mme Nelly Soyeux, M. Morgan Morlot, l'amicale des SPV de Cormontreuil, l'amicale des anciens de la BSPP, l'amicale des SPP de Reims, l'Udsp 51, l'équipe des Bouchons de Champagne de Reims.



Alice Muneaux SPV au CS de Vanault-les-Dames



Nom : **Muneaux**
Prénom : **Alice**
Âge : **27 ans**
Situation de famille : **Célibataire**
Profession : **Infographiste**
SPV depuis le : **1^{er} juillet 2007**
Grade : **1^{ère} classe**
Corps d'appartenance :
CS Vanault-les-Dames
Administrateur de l'Udsp 51
depuis le : **12 avril 2012**

Le SPM : Alice, faites-nous découvrir le centre de secours de Vanault-les-Dames.

Alice : À ce jour, le centre de secours de Vanault-les-Dames, où je suis sapeur-pompier volontaire depuis huit ans, est dirigé par le chef de centre le Lieutenant Franck Mahout. L'effectif est de 33 sapeurs-pompiers volontaires en comptant les médecins et vétérinaires soit 29 hommes (dont 1 médecin et 2 vétérinaires) et 4 femmes (dont 1 médecin), auxquels s'ajoutent 19 JSP. Les grades vont de 2^{ème} classe à lieutenant. Nous comptons en plus 2 vétérinaires capitaines, 1 médecin commandant et 1 médecin capitaine. Le parc matériel comporte 7 véhicules (VL, VLHR, VSAV, VBS, VID, FPT et CCF) + 1 MPR. Notre secteur d'intervention regroupe 19 communes, où nous sommes intervenus 127 fois en 2014.



Le SPM : Comment s'articule votre profession d'infographiste et votre volontariat au sein d'un centre de secours ?

Alice : Mon métier a des horaires convenables qui me permettent d'associer mes deux activités d'infographiste et de sapeur-pompier. Je travaille de journée, en bureau. Mes week-ends sont libres, ce qui me permet d'être disponible pour effectuer mes gardes. En ce qui concerne mes formations au sein des pompiers, je ne peux les faire que pendant mes congés payés et les week-ends. Malheureusement, il n'y a presque plus du tout de formations les week-ends, ce qui est problématique dans la mesure où, quel que soit son âge, on apprécie de pouvoir disposer de ses congés pour se reposer ou se consacrer à diverses activités...

Le SPM : Comment vivez-vous la mixité dans un centre de secours ? Le personnel féminin a-t-il les mêmes responsabilités et engagements que le personnel masculin que ce soit dans la garde opérationnelle et dans les engins ?

Alice : Pour ma part, je considère que la mixité est importante. Dans mon centre, hommes et femmes sont confrontés aux mêmes responsabilités. Nous intervenons sur les mêmes sites, effectuons les mêmes tâches. Nous avons tous besoin les uns des autres.

Le SPM : Vous êtes l'une des trois femmes administratrice de l'Udsp 51. Qu'elles ont été vos motivations pour rejoindre cette association ? Vous sentez-vous bien intégrée dans ce groupe à forte majorité masculine ?

Alice : Trois éléments m'ont incité à rejoindre l'UDSP 51. Premièrement, participer à des manifestations pour récolter des fonds à destination de l'œuvre des pupilles. Deuxièmement, réactiver la cellule communication/photo, pour rester informée sur ce qui se passe dans le département. Troisièmement, faire en sorte que des femmes intègrent cette association. A ce jour, deux autres sapeurs-pompiers féminins m'ont rejoint. L'équipe est très sympathique. On m'a bien accueillie et intégrée.

Le SPM : Le président et les membres du C.E ont voulu profiter de vos compétences professionnelles pour vous demander de réfléchir à la création du nouveau logo de l'Udsp 51. Comment avez-vous géré cette demande ?

Alice : Il m'a fallu observer un certain nombre de contraintes tant sur le plan technique que sur le plan graphique. On ne fait pas ce que l'on veut avec un logo d'une telle importance. Après beaucoup de travail, j'ai émis quelques propositions. Elles étaient nombreuses. Beaucoup trop pour le coup. Plus il y a de choix, plus il y a d'avis... Comprenez bien que, pour que cela plaise à tout le monde, ce n'était pas de tout repos. Par exemple, nous étions deux administrateurs, à vouloir que le logo ait une apparence plus moderne et dynamique. Option qui ne plaisait pas à tout le monde. Finalement, un compromis a été trouvé. Au vu du résultat, j'admets avoir une part de fierté en moi !



Le SPM : Quels sont les conseils que vous donneriez à une jeune fille ou à une femme désireuse de devenir sapeur-pompier volontaire ?

Alice : Si vous sentez que c'est quelque chose qui vous tient à cœur, si vous aimez venir en aide aux personnes, si la solidarité et l'esprit d'équipe sont des valeurs importantes à vos yeux, alors venez nous rejoindre.

Ces quelques conseils valent aussi bien pour les hommes que pour les femmes.

Les 12^{èmes} journées départementales cyclistes Pupilles

Commencées le samedi 6 juin à Sainte-Menehould, elles se sont achevées le dimanche 5 juillet à Reims. Toujours autant d'entrain pour les 6 équipes qui les animent et qui ne ménagent pas leurs efforts de communication en contactant dans les jours qui précèdent leur passage, les centres pour leur rappeler le jour et les heures d'arrivée.

9241€ ont été collectés

Une belle somme qui représente de 30 à 40% des dons annuels marnais. C'est bien, mais seulement un tiers de nos centres répond présent à ces journées.

Quel dommage !

Pour récompenser et reconnaître leurs engagements, lors du congrès de Faux-Fresnay, Françoise Van Maëlle d'Esternay, Jean Bellocq de Sainte-Menehould, Arnaud Provost de Sermaize-les-Bains, Éric Chapelier de Grauves, et Marcelin Petitpas de Vertus ont reçu la médaille, échelon argent, de l'Œuvre des Pupilles Orphelins et fonds d'entraides des sapeurs-pompiers. Nous leurs réitérons toutes nos félicitations.

Merci également au Sdis 51 qui, à la demande des organisateurs, met à leur disposition des véhicules de service. Encore merci pour nos 1175 orphelins.

Réservez dès à présent les dates ci-dessous pour encourager et remettre vos dons au profit de l'Œuvre des Pupilles :

Samedi 28 mai 2016 : SERMAIZE les BAINS

Samedi 4 juin 2016 : GRAUVES

Samedi 4 juin 2016 : SAINTE MENEHOULD

Dimanche 12 juin 2016 : ESTERNAY

Samedi 25 et dimanche 26 juin 2016 : REIMS

Dimanche 26 juin 2016 : VERTUS

Les parcours et les horaires vous seront communiqués par les organisateurs et mis sur le site Internet de l'UDSP51.

De nombreuses autres manifestations sont également faites au profit de l'ODP : Tournoi de foot Éric et Bruno à Epernay / Tournoi de foot Thomas Gabreau à Vitry-le-François / Sécurité sur la Marche des Elus (canton de ville en Tardenois) / Stands ODP sur brocantes, postes de sécurité, journées portes ouvertes

Si dans vos manifestations, vous souhaitez vous aussi tenir un stand au profit des Orphelins, contacter l'Udsp 51 au 03 26 97 76 88 ou secretariat@udsp51.fr afin d'obtenir des articles à vendre sans avance de fonds.

**Capitaine Hubert DEGREMONT,
Organisateur des journées Pupilles
Administrateur suppléant de l'ODP
(Réélu en 2015 pour 6 ans)**

Le capitaine Hubert Degremont reçoit la médaille d'or de l'ODP



Le jeudi 24 octobre 2015, lors du Conseil d'Administration de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France qui s'est tenu à Paris, le capitaine Hubert Degremont, président de l'Udsp 51, administrateur national et administrateur suppléant de l'ODP a été décoré par le colonel Bernard Franoy, 1^{er} vice-président de l'Œuvre des Pupilles de la médaille d'or de l'ODP en reconnaissance de l'ensemble des actions qu'il a menées depuis plusieurs années dans le département de la Marne. Il a ensuite reçu les chaleureuses félicitations du colonel Eric Faure, président de la FNSPF et de l'ensemble de ses collègues.

Les membres du C.A de l'Udsp 51 adressent à leur président leurs très sincères félicitations pour cette récompense amplement méritée.

1 pupille ... 1 ballon ... 1 don

Pour la deuxième année, sur proposition de l'ODP, comme presque toutes les UD de France, nous avons organisé l'opération « 1 Pupille, 1 Ballon, 1 don ». En 2014, 1600 € de dons, en 2015, moins de 300 €. Ces faibles résultats peuvent s'expliquer par le manque de communication de cette opération.

La finalité n'est pas d'obtenir de nouveaux des dons de la part des sapeurs-pompiers et de leurs amicales mais cette nouvelle opération s'adresse au grand public.

Nous avons actuellement 1 175 Orphelins, et le but est de faire un lâcher de 1 175 ballons représentant chacun d'eux.

Pour chaque ballon lâché, charge à nous de collecter auprès de notre entourage, amis, famille, voisins, commerçants 10 dons de 5 €.

Vous trouverez ci-dessous le modèle de souscription, vous pouvez le copier ou demander un original à l'Udsp 51.



	Un Pupille – Un Ballon – Un Don Liste des souscripteurs
<small>Informations à remplir et à soumettre</small>	
<small>* Votre don vous permet, si vous êtes imposable, de bénéficier de 66% de réduction fiscale. Ce reçu fiscal vous sera adressé pour tout don à partir de 5,00 €.</small>	
<small>** En application de la loi relative au droit de 4 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations vous concernant en vous adressant au siège de l'association.</small>	
NOM :	
PRÉNOM :	
ADRESSE :	
CODE POSTAL :	
COMMUNE :	
Je vous adresse un don de : <input type="checkbox"/> 5 € <input type="checkbox"/> 10 € <input type="checkbox"/> 20 € <input type="checkbox"/> Autre montant : €	
<input type="checkbox"/> par chèque à l'ordre de l'ODP <input type="checkbox"/> en espèces	
NOM :	
PRÉNOM :	
ADRESSE :	
CODE POSTAL :	
COMMUNE :	
Je vous adresse un don de : <input type="checkbox"/> 5 € <input type="checkbox"/> 10 € <input type="checkbox"/> 20 € <input type="checkbox"/> Autre montant : €	
<input type="checkbox"/> par chèque à l'ordre de l'ODP <input type="checkbox"/> en espèces	

Les collectes et les souscriptions sont à retourner à l'Union Départementale ou à remettre le jour du lâcher de ballons.

La date et le lieu vous seront communiqués en temps et en heure.

Petit rappel sur l'œuvre des Pupilles

Elle a été créée en 1926 par le Commandant GUESNET, Président de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France, et elle prenait en charge les enfants des sapeurs-Pompiers décédés en service commandé.

En 1993, l'ODP décide la prise en charge des enfants de sapeurs-pompiers décédés hors service.

En 2000, l'ODP élargit encore son champ d'action en créant « SOL EN FA », Solidarité Enfant Famille, en apportant son soutien aux sapeurs-pompiers et à leurs familles dans le besoin, inondations, tempêtes, accidents de la vie Les demandes de secours sont étudiées par la commission sociale sur présentation de dossiers issus des Unions Départementales et des Unions Régionales, après intervention de ces dernières, mais aussi au préalable d'une aide apportée par l'amicale. Plusieurs sapeurs-pompiers marnais en ont déjà bénéficié.

Dernière avancée, celle proposée à l'Assemblée Générale de l'Œuvre, lors du congrès d'Agen en septembre 2015, la prise en charge des enfants comme orphelins lorsque le conjoint d'un sapeur-pompier ou d'un adhérent décède. Cette proposition a été adoptée à l'unanimité.

Pour toutes ces garanties, qui peuvent aider chacun d'entre nous, JSP, SPV, SPP, PATS, dans des accidents de la vie, qu'ils soient professionnels ou privés, nous nous devons d'alimenter l'ODP, dans la mesure de nos moyens, il n'y a pas de petits dons. Il faut tout simplement en faire la promotion auprès du public.

L'ODP étant reconnue d'utilité publique par décret du 28 janvier 1928, chaque don, à partir de 5 €, permet de bénéficier de 66% de réduction fiscale.

Nous pouvons compter sur l'ODP, l'ODP peut compter sur nous

Capitaine Hubert Degremont

Versements Œuvre des Pupilles pour l'année 2014

Source : Grand livre des comptes de l'ODP

Centre	Don	Centre	Don
AMBONNAY	100€	PARGNY SUR SAULX	100€
ANGLURE	1 000€	PIERRE MORAINS	30€
ATHIS	100€	PLIVOT	150€
AUVE	50€	POGNY	120€
AVENAY VAL D'OR	100€	PONTFAVERGER-MORONVILLIER	200€
AVIZE	150€	PROSNES	100€
BEAUMONT/VESLE	400€	PROUILLY	100€
BEINE NAUROY	100€	PRUNAY	200€
BERGERE LES VERTUS	100€	REVEILLON	40€
BETHENVILLE	120€	ROMIGNY	100€
BETHON	120€	ROSNAY	30€
BIGNICOURT SUR SAULX	50€	SACY	100€
BLACY	100€	SAINTE BRICE COURCELLES	60€
BOUILLY/COURMAS	80€	SAINTE EUPFRAISE et CLARISSET	20€
BOURSAULT	100€	SAINTE MARD LES ROUFFY	40€
CHAMERY	50€	SAINTE MASMES	200€
CHAINTRIX BIERGES	30€	SAINTE MENEHOULD	1 052€
CHAMPGUYON	30€	SAINTE HILAIRE LE PETIT	100€
CHAUMUZY	30€	SAINTE REMY en BOUZEMONT	150€
CERNAY EN DORMOIS	150€	SAVIGNY SUR ARDRES	100€
Com.Com.CHAMPAGNE VESLE	450€	SCAP 18	200€
COUPEVILLE	73€	SCUPT	205€
CLAMANGES	60€	SERMAIZE LES BAINS	300€
CORMICY	250€	SEZANNE	19,22€
CORMONTREUIL	300€	SOULIERES	30€
CRAMANT	150€	SOMMEPY TAHURE	600€
DAMPIERRE le CHATEAU	103€	SOMMESOUS	100€
DOMMARTIN VARIMONT	75€	SUIPPES	500€
ECUEIL	300€	THIBIE	110€
EPERNAY	3 100€	THILLOIS	100€
ESTERNAY	850€	TINQUEUX	60€
FAGNIERES	200€	TOURS SUR MARNE	250€
FAVEROLLES et COEMY	50€	TRIGNY	50€
FERE CHAMPENOISE	800€	VAL de VESLE	100€
FISMES	150€	VAL des MARAIS	229,50€
JSP FISMES	146€	VANVAULT LES DAMES	200€
GUEUX	150€	VALMY	50€
HANS	50€	VAUDEMANGE	100€
HEILTZ LE MAURUPT	50€	VAVRAY le GRAND	100€
JOSELLE	30€	VELYE	30€
JUVIGNY	100€	VENTELAY	50€
LA CHAUSSEE sur MARNE	135€	VERRIERES	50€
LA NEUVILLE aux BOIS (dissolution)	259,07€	VERT TOULON	100€
LA NEUVILLE aux LARRIS	50€	VERTUS	1 539,50€
LA NEUVILLE au PONT	60€	VERZENAY	300€
LA NOUE	100€	VIENNE LE CHÂTEAU	90€
LES GRANDES LOGES	200€	VILLE DOMMANGE	200€
LES MESNEUX	50€	VILLENEUVE	40€
LOIVRE	100€	VILLENEUVE LA LIONNE	40€
MAIRY sur MARNE	100€	VILLESENEUX	70€
MARIGNY	400€	VILLERS MARMERY	291,90€
MOIREMONT	50€	VINAY	100€
MOURMELON le GRAND	100€	VITRY LE FRANCOIS	1 586,06€
MUIZON	621€	WITRY LES REIMS	300€
MUIZON (ventes Pupilles)	3 500€	SIDISA	300€
NEUVY	50€	UDSPM	1 110,87€
OMEY	40€	SDIS DE LA MARNE	800€
ORCONTE	70€	PARTICULIERS, ASSOCIATIONS	735,30€
ORMES	50€	ENTREPRISES et MARIAGES	

Total : 30 331,42 €

**Privilégiez vos dons par chèque car nous ne pouvons pas envoyer de liquidités à l'ODP.
Les dons en numéraires sont regroupés dans la rubrique UDSPM 51**

Fismes



**Ancien chef du centre de secours - Ancien administrateur de l'Udsp 51
Président des Jeunes Sapeurs-Pompiers**

Le capitaine Alain Jamart est décédé

Beaucoup d'émotion au centre de secours de Fismes. Le capitaine Alain Jamart qui a donné plus de 30 ans de sa vie aux sapeurs-pompiers de la commune est décédé le 23 juillet 2015.

Alain Jamart fut d'abord sapeur-pompier de 1^{ère} classe en 1973 puis, au fil du temps, il a gravi les

différents échelons de la hiérarchie pour devenir lieutenant en 1979, puis capitaine en 2005.

C'est précisément en 1979 qu'il prenait la responsabilité du centre de secours de Fismes. Un commandement qu'il n'a jamais quitté.

En 1981, le capitaine Alain Jamart fut à l'origine de la première école de jeunes sapeurs-pompiers dans le département de la Marne. Depuis sa création, elle a formé près de 200 jeunes sapeurs-pompiers qui ont grossi les rangs des sapeurs-pompiers volontaires, mais aussi ceux des professionnels. Certains d'entre eux se sont engagés à la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris et d'autres au Bataillon des marins pompiers de Marseille.

Un parcours exemplaire, en tant que responsable départemental des JSP de la Marne, qui a malheureusement été endeuillé par le décès d'Emilie Soiron au cours de l'entraînement sportif des JSP dont elle faisait partie. Aujourd'hui, la salle d'instruction du centre de secours porte le nom de cette jeune fille trop tôt disparue le 16 mai 2009.

Le capitaine Alain Jamart est également l'initiateur d'une autre réalisation d'importance avec la construction à Fismes du deuxième plus grand centre de secours du département de la Marne pour lequel il s'est investi sans compter et qu'il a inauguré en 2014.

Il était aussi engagé sur le plan départemental et régional. D'abord en tant qu'administrateur de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de la Marne, puis en devenant membre du Groupement Interrégional des sapeurs-pompiers d'Alsace - Champagne-Ardenne - Lorraine.

Pour tous les sapeurs-pompiers qu'il a commandés, il était un chef de centre aux qualités humaines et relationnelles qui aura donné 33 ans de sa vie au volontariat. Une vie bien remplie, puisqu'il a été également conseiller municipal de la ville de Fismes de 1989 à 2001.

**Le président et les membres
du C.A de l'Udsp 51 renouvellent
à sa famille leurs très sincères
condoléances.**

Hommage funèbre au Capitaine Alain JAMART Mercredi 29 juillet 2015

Il est des hommes qui marquent leur temps. De grands hommes, que l'humanité entière reconnaît.

Il est aussi des hommes qui, localement, sont reconnus, pour leur grandeur, leur générosité et leur humilité. Alain JAMART est de ceux-là.

Il aura été pour les sapeurs-pompiers, ceux de Fismes mais aussi ceux du département, un grand, un sage, un généreux, un respectable.

Il est né le 22 décembre 1947 à Mont Notre Dame. Il s'est engagé le 1^{er} janvier 1973 au corps des sapeurs-pompiers de Fismes.

Tant ses qualités faisaient de lui un homme de confiance, dont l'assurance impressionnait, rempli d'énergie et d'idées, sa promotion a été rapide :

1^{ère} classe, le 1^{er} janvier 1974, puis Caporal, le 1^{er} janvier 1975, Sergent, le 1^{er} janvier 1976, Adjudant, le 1^{er} janvier 1977, Adjudant-chef, le 1^{er} janvier 1978, et Lieutenant, le 3 avril 1979.

Seulement 6 ans après son recrutement, il se voyait confier le commandement du centre le 17 août 1979, à 32 ans. Il gardera ce commandement jusqu'au 22 juin 2009 qu'il quittera avec le grade de capitaine obtenu le 8 novembre 2005.

Très vite, deux ans après sa prise de commandement, en 1981, il innovait dans le département en créant la 1^{ère} école de Jeunes Sapeurs-Pompiers, à Fismes.

Il a ouvert la voie, et à Verzenay, à Vanault-les-Dames et 13 autres ont suivi et créé une école. Il y croyait. C'est par passion, mais surtout par conviction, qu'il a toujours été à la tête de cette école.

C'est aujourd'hui plus de 150 jeunes qu'il a guidés, lancés dans la profession et ses qualités font que, chacun de ces jeunes, devenus maintenant sapeurs-pompiers se considèrent comme autant de ses fils.

Il avait cette fierté, et c'est bien normal, d'avoir parrainé autant de femmes et d'hommes.

Au sein du centre, ses qualités de calme, de juste, de détermination et son caractère bienveillant imprimaient sur ses hommes le respect et la considération.

Chacun l'appelait communément "chef" et ce mot avait tout son sens. Il savait naturellement être ce chef. Son autorité, il la gagnait par le respect.

Il a été aussi membre du Groupement Inter Régional Alsace Champagne Ardenne Lorraine des sapeurs-pompiers ainsi que membre de l'Union Départementale de 1980 à 1992 et responsable des Jeunes Sapeurs-Pompiers de la Marne.

Il s'est activé à dynamiser, animer, développer ces JSP. En 1992, les Jeunes Sapeurs-Pompiers de Fismes ont gagné leur premier concours de manœuvre à Nogent-sur-Seine et ce souvenir reste gravé. Et je ne parle pas des participations aux nombreux cross départementaux, régionaux et nationaux.

Maintenant, il rejoint Emilie Soiron, décédée le 16 mai 2009 lors d'un entraînement sportif des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Fismes.

Le chef était un homme courageux, respecté par tous. Il s'est toujours dévoué pour les Sapeurs-pompiers et les Jeunes Sapeurs-pompiers qu'il fit passer, très souvent, avant sa vie de famille. Il aura marqué durablement les sapeurs-pompiers de Fismes et c'est pour cela que le centre de secours portera désormais le nom de "Capitaine Alain Jamart".

Madame, vous ses filles, sa famille, vous avez suivi son parcours et vous l'avez accompagné et soutenu face à cette maladie qui le fatiguait, qui l'épuisait. Vous pouvez être fières de lui et de son courage qui lui permettait de trouver la force de continuer à assumer ses responsabilités, à assouvir sa passion pour les sapeurs-pompiers pour donner, donner, donner.

Au nom des sapeurs-pompiers de Fismes et de ceux de la Marne, je dis " Au revoir Chef".

Colonel Pascal Colin
Directeur Départemental des Services d'incendie
et de Secours de la Marne.

Saint-Lumier-en-Champagne

Ancien administrateur et trésorier général de l'Udsp 51

Ancien officier volontaire du C.I.S de Vitry-le-François

Le capitaine Michel Petit n'est plus



C'est avec beaucoup de peine que le président, les administrateurs et les anciens administrateurs de l'Udsp 51, et tous les sapeurs-pompiers marnais ont appris le décès du capitaine Michel Petit à l'âge de 71 ans dans son village de Saint-Lumier-en-Champagne.

Ancien cadre supérieur, Michel Petit était parallèlement capitaine de sapeurs-pompiers volontaires au C.I.S de Vitry-le François, mais aussi administrateur et trésorier général de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de la Marne durant de

très nombreuses années.

Dévoué et compétent dans le domaine de la gestion financière de l'association, il était aussi, aux côtés de son collègue et ami le capitaine Serge Gogniès, l'un des piliers de

l'organisation des congrès départementaux où il gérait de main de maître et avec toute la rigueur qui était la sienne le planning du placement des autorités, des personnalités et des invités.

A ses obsèques, l'Udsp 51 était représentée par son président et par ses administrateurs, son drapeau, les représentants du Sdis 51, et par nombre de sapeurs-pompiers marnais volontaires et professionnels

**Le président et les membres du
C.A de l'Udsp 51 renouvellent à son
épouse, à ses enfants et à sa famille
leurs très sincères condoléances**

*Vous avez servi sans faillir. Sapeurs-pompiers Marnais aujourd'hui disparus
L'Udsp 51 renouvelle ses sincères condoléances et toute sa sympathie attristée à vos familles.*

Nom / Prénom	Corps d'appartenance	Nom / Prénom	Corps d'appartenance
APPERT Patrice	Saint-Germain-la-Ville	JOB René	Bourgogne
ARDINAT Eric	Dormans	LAGNEAU Marcel	Epernay
BARBIER Lionel	Trépail	LALLEMANT Guy	Clamanges
BENOIST Jean	Bagneux	LAMARCHE Robert	Faverolles-et-Coëmy
BLANCHE Serge	Champfleury	LANCELOT Jean-Claude	Dommartin
BOUDAILLE Emile	Trois-Fontaines	LAPIE Roland	Vaudemanges
BOURDAIRE Clémet	Loivre	LAURENT Christian	Thil
BOURNAISON Robert	Livry-Louvercy	LEBLANC Christian	Chepy
BRIMONT Jean	Compertrix	LIEBAULT Etienne	Somme-Suippe
BRUNETTE Pierre	Saint-Utin	LORE Roger	Condé-sur-Marne
CAROUGE Maurice	Broussy-le-Petit	MALLET Christian	Granges-sur-Aube
CHAMPY François	Bannes	MATHIEU Jacky	La Neuville-au-Pont
CHAPLAIN Bernard	Fère-Champenoise	MAUBECHÉ André	Avize
CHERRIER Bernard	Saint-Amand-sur-Fion	MICHEL Jean-Jacques	Noillieu
COSTAND Bernard	Saint-Vrain	MOUNY Maurice	Cauroy
DAUTREVILLE Bernard	Bouilly	MOUTON Henri	Charmont
DENIME Georges	Masif	NAUROY Dominique	Nesle-la-Reposte
DEZ Roger	Minacourt	NOIZET Bernard	Saint-Germain-la-Ville
DRIGNY Michel	Saint-Just-Sauvage	PANNET Marin	Courtisols
DUBOIS Claude	Broussy-le-Petit	PERARDEL Lucien	Dampierre-sur-Moivre
GAUDON Pierre	Somme-Bionne	PETIT Michel	Vitry-le-François
GEOFFROY Maurice	Etoges	PICARD René	Courdemanges
GHIRARDI Gérard	Reims	POCHET Thierry	Cumières
GIVRY Jean-Claude	Beaumont-sur-Vesle	PRUDHOMME Guy	Fère-Champenoise
GLAVIER Georges	Vincelles	RASSELET Pierre	Livry-Louvercy
GOUJON Jacques	Janvry	ROCHET Irénée	Vaudemange
GRANDJEAN Bernard	Sainte-Menehould	THIEFFRY Guy	Mourmelon-le-Grand
HANCE René	Cheminon	VAGNIER Alain	Arzillières-Neuville
HATAT Jean	Châlons-en-Champagne	VALENTIN Pierre	Dampierre-sur-Moivre
JACQUERT Michel	Vertus	VAROQUIER Alain	Suippes
JACQUET Gaston	Les Essarts-les-Sézanne	VELY Maurice	Orbais-l'Abbaye
JACQUIER Michel	Sainte-Menehould		
JAMART Alain	Fismes		
JANSON Julien	Courtisols		

A cette liste, il faut ajouter les noms de nos collègues qui n'étaient pas adhérents à la caisse décès de l'Udsp 51 :

CHAUDRON Denis, Les Charmontois
GROUD Guillaume, Beine-Nauroy
JACQUEMOT Marc, Merlaut
LECLERC Rémi, Trépail
LENFANT Claude, Outines

LIEVAUX Dominique, Fismes
LORICHON Dominique, Corbeil
LUBIATO Luigino, Pontfaverger
PLANSON René, Mœurs-Verdey.

Il est regrettable que les familles de ces collègues n'aient pas pu bénéficier de l'indemnité décès de 685 €, bien utile, ne serait-ce que pour régler une partie des obsèques.

Rappel de l'adhésion à la caisse décès

L'Udsp 51 gère une caisse de solidarité dite "Caisse décès" au profit des sapeurs-pompiers actifs, non actifs et membres associés. Elle a pour objet de venir en aide aux ayants droits lorsqu'un sapeur-pompier décède, quelle qu'en soit la cause. Le montant individuel à son adhésion est de 14,50 €.

Peuvent également adhérer à cette caisse :

- Les sapeurs-pompiers affectés par la dissolution d'un corps ;
- Les sapeurs-pompiers déclarés inaptes par un médecin sapeur-pompier pour raisons de santé ;
- Les sapeurs-pompiers réformés à la suite d'un accident (ou maladie) contracté en service commandé ;
- Les sapeurs-pompiers élus maire ou adjoint en application des incompatibilités législatives et réglementaires en vigueur ;
- Les sapeurs-pompiers volontaires ou professionnels ayant cessé intentionnellement leur activité ;

- Les jeunes sapeurs-pompiers et les membres associés.

Pour bénéficier de l'indemnité décès, les adhérents doivent figurer sur les états d'appel de cotisations, et être à jour du paiement.

Ne peuvent adhérer à cette caisse, les sapeurs-pompiers ou autres membres associés, exclus pour raisons définies dans les statuts, ainsi que les sapeurs-pompiers honoraires non adhérents pendant leur période d'activité.

Le montant de l'indemnité décès est versé aux ayants droits. Il est fixé au seuil minimum de soixante indemnités au taux horaire d'officier. A l'issue du congrès départemental 2015, ce montant a été porté de 685 à 750 €, à l'unanimité des congressistes présents.

Pour bénéficier de cette indemnité, le maire ou le chef de corps doit adresser immédiatement au secrétariat de l'Udsp 51, un bulletin de décès et la copie du livret de famille, ou tout autre document justificatif.

coradrive.fr

le + GRAND CHOIX de la RÉGION

MÊMES PRIX QUE LE MAGASIN

SERVICE GRATUIT

5 MIN POUR CHARGER VOTRE COFFRE

www.coradrive.fr/reimscormontreuil
www.coradrive.fr/reimsneuvillette

Rte
Réseau de transport d'électricité

Votre contact en **Champagne-Ardenne** :
RTE

Impasse de la Chaufferie, BP 246
51029 Reims Cedex

03 26 05 53 53

www.rte-france.com

Message du délégué à la commission sociale de l'Udsp 51

Chers Collègues

L'Union Départementale par l'intermédiaire de sa commission sociale, est toujours prête pour répondre au plus vite en cas de difficultés ou problèmes de différentes natures, qu'ils interviennent en service ou en dehors du service commandé.

Pour répondre au mieux à toutes les demandes, il est nécessaire que la commission soit informée rapidement. Nous en appelons aux chefs de centres, aux présidents d'amicales et à tous les sapeurs pompiers afin que toutes les demandes d'aides ou de soutiens parviennent le plus prématurément possible à la commission sociale par le biais du secrétariat de l'Udsp 51.

Lieutenant Sylvère Torrents

Bilan des dossiers d'accidents traités par le secrétariat de l'Udsp 51

Nombre de dossiers traités	Réglements perçus par les adhérents
2012 : 79 dossiers	2012 : 1 473€ (5 dossiers)
2013 : 94 dossiers	2013 : 3 810€ (7 dossiers)
2014 : 97 dossiers (25% SPV, 71% SPP, 4% JSP)	2014 : 2 946€ (5 dossiers)
2015 : (arrêté à fin août) 57 dossiers (32 SPV, 68 SPP)	2015 : 4 878, 30€
S'ajoutent deux gros règlements dus à des taux d'invalidité :	
2014 : 24 080€ (1 dossier)	
2015 : 27 520€ (1 dossier)	

DANS NOTRE GRANDE FAMILLE, CHAQUE MEMBRE A SON IMPORTANCE

En 2014, 5 Sapeurs-Pompiers sont morts en service, laissant à la charge de l'Œuvre des Pupilles 7 orphelins supplémentaires.

Ce sont des parents désormais seuls qui doivent assumer leur rôle pour aider leur(s) enfant(s) à grandir et leur assurer un avenir plus serein.

Grâce à la générosité des Sapeurs-Pompiers, de nos partenaires et de nos donateurs, l'Œuvre des Pupilles peut exercer pleinement sa mission sociale : apporter un soutien moral et financier à ces enfants et adolescents du jour du drame jusqu'à leur entrée dans la vie active.

C'est un engagement de longue durée que nous avons pris. Nous avons le devoir de le tenir.

Parce que leur parent n'aurait pas hésité à financer du soutien scolaire, un permis de conduire, à envoyer son fils ou sa fille en vacances quelques jours, nous prenons son relais.

C'est ce que l'Œuvre des Pupilles fait depuis bientôt 90 ans.

Mais pour cela nous avons besoin de vous !

En nous aidant à votre tour, nous pourrions assurer l'indispensable à nos 1 175 orphelins.

C'est en leur nom que nous vous disons MERCI !!!

250 000
Sapeurs-Pompiers
en France
11 623 interventions
par jour
1 intervention
toutes les **7,4**
secondes



**Rejoignez
notre famille solidaire
et soutenez les Orphelins
de Sapeurs-Pompiers**

Bernard FRANOZ,
Premier Vice-Président de l'Œuvre des Pupilles

Photo: G. L. / ODP - Photo: M. B. / ODP - Photo: M. B. / ODP - Photo: M. B. / ODP

Je souhaite soutenir l'ODP dans ses actions auprès des Orphelins et des Sapeurs-Pompiers et fais un don, par chèque à l'ordre de l'Œuvre des Pupilles, d'un montant de :

10€ 15€ 20€ autre montant : €

Nom : Prénom :

Adresse : Code postal : Ville :

Je souhaite recevoir une documentation sur l'association

**Œuvre des Pupilles Orphelins et Fonds d'entraide
des Sapeurs-Pompiers de France**
32, rue Bréguet - 75011 PARIS

Tél. : 01 49 23 18 00 - Fax : 01 49 23 18 34 - <http://www.pompiers.fr/oeuvre/accueil>

L'ODP a pour politique de ne jamais céder, louer ou échanger sa base de données relative aux donateurs. Vos données personnelles sont enregistrées sous forme informatique. Vous bénéficiez du droit d'accès, de suppression et de rectification prévu par la loi de 4-01-78 « Informatique et Liberté » en vous adressant à notre association. Un reçu pour déduction fiscale correspondant à 66% de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable, vous sera adressé dans les meilleurs délais (art.200-5 et 210 bis du code Général des Impôts)

Les anciens sapeurs-pompiers marnais en villégiature

Ce dimanche 27 septembre 2015, ce sont quand même 7 anciens sapeurs-pompiers marnais, dont 5 étaient accompagnés de leurs épouses qui se sont retrouvés dans un premier temps pour une promenade en barque sur le Nau, rivière qui sillonne l'intérieur de la ville de Châlons-en-Champagne.

Manœuvrés et guidés par un collègue sapeur-pompier Châlonnais, celui-ci nous a donné, au fil de l'eau, toutes les explications sur les monuments, les jardins, les arbres, et les baux bâtiments qui longent le parcours d'une heure et demie effectué dans le cadre de verdure si reposant de cette rivière

Ensuite, nous nous sommes dirigés vers l'hippodrome du Mont-Choisy, où nous attendait pour déjeuner une choucroute bien garnie qui a permis à toutes et à tous de reprendre des forces.

Puis ce fut la visite du parc où stationnent cavaliers et chevaux, avant que des animateurs nous présentent une démonstration sur la "Chevalerie" avec danses, et concerts de musique. (Ces chevaux peuvent atteindre une vitesse de 45 voir 55 km/h sur un parcours de 3 km.) Quel spectacle !

Au cours des différentes courses de l'après-midi, quelques-uns ont tenté leur chance en pariant sur les chevaux, et beaucoup n'ont pas été déçus de leurs choix.

C'en en fin d'après-midi que chacun a pris le chemin du retour, très heureux de cette belle journée sous un soleil radieux.

Lieutenant André Hautem



Vendredi 23 septembre 2016 - JOURNÉE AU CONGRÈS NATIONAL DES SAPEURS POMPIERS DE FRANCE



Tours (Indre-et-Loire)



La Commission des anciens sapeurs-pompiers organise une journée sur le site du 123^{ème} congrès national des sapeurs-pompiers de France à Tours.

Le transport se fera en autocar (**prise en charge financière par l'UD**).

Une participation de 40 €/personne (comprenant le repas du midi) est demandée.

Pour les inscriptions, la priorité est donnée aux anciens sapeurs-pompiers (**jusqu'au 30 avril 2016**), puis elles seront ouvertes à tous (53 places au maximum).

Nom : Prénom :

Adresse :

Tel : Email :

(Si vous avez un mail, toutes les informations vous seront transmises par ce biais.)

Nombre d'inscrits : x 40 € = :

Règlement à l'ordre de UDSP 51, à joindre **obligatoirement** à votre inscription.

Bulletin à faire parvenir à l'UDSP 51 - 18 rue Laurent Déramez - 51100 REIMS





Une fois de plus, le lieutenant Alain Hautem s'est dévoué sans compter pour tenir le stand ODP à la brocante de Pogny, permettant ainsi de récolter une belle somme pour améliorer le bien être des orphelins de sapeurs-pompiers et de leurs familles



Miss Champagne-Ardenne 2015, Mélissa Cervoni et Miss Marne 2015, Océane Pagenot, sont venues rendre visite au stand de l'Udsp 51 à la foire de Châlons-en-Champagne, et apporter leur soutien aux sapeurs-pompiers volontaires



Les nouveaux équipiers de la formation incendie qui s'est déroulée au CS de Sommessous du 18 avril au 23 mai 2015.

Egalement, tous nos vœux de prompt rétablissement à Loïc Jazeron du CSP de Châlons-en-Champagne, victime d'une lourde chute lors de sa préparation au GRIMP, dans l'attente de son retour au service actif.

Message du colonel Pascal Colin, DDSIS de la Marne
Pour compléter un fichier des grands évènements survenus dans le département de la Marne, je suis à la recherche de photos d'incendies, d'accidents, et d'interventions importantes, de toutes natures, et particulièrement graves avec le nombre de victimes et les dates, que ce soit avant, pendant et après les deux grandes guerres.
Tel : SDIS : 03 26 26 27 80 // Mail : contactl@sdis51.fr

Organisé à la mémoire du Sergent Thomas Gabreau par l'amicale des sapeurs pompiers de Vitry le-François, l'édition 2015 réunissait une dizaine d'équipes au stade municipal Fabien Ghinoli. Cette journée du souvenir qui s'est déroulée dans un parfait esprit sportif a vu la victoire finale, comme en 2014, de l'Etablissement Régional de Santé des Armées de Marolles.



Directeur adjoint du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Marne, Sacha Demierre a reçu ses galons de colonel à l'occasion de la journée nationale des sapeurs-pompiers. Promu dans sa quarantième année, il devient le plus jeune colonel de sapeurs-pompiers de France. Nos félicitations.



Les lieutenants Kévin Muguet du CSP de Châlons-en-Champagne, Geoffrey Troncin du CSP de Reims Marchandeau et Pierre Billard du CSP de Vitry-le-François, ont eu l'honneur de représenter leur département en participant activement au défilé du 14 juillet 2015 sur les Champs Elysées avec l'ENSOSP.



Sapeurs-pompiers marnais prenez note pour 2016

Cross départemental le 16/01/2016 à Vitry-le-François - Cross régional le 14/02/2016 à Chaumont
Cross national le 14/03/2016 à Epinal - Congrès départemental le 14/05/2016 à Suippes
Scaptrail le 24/05/2016 à Trigny - Foulées des sacres le 13/06/2016 à Reims
Pour information le congrès départemental 2017 aura lieu le 27/05 à Vitry-le-François
Le congrès départemental 2018 aura lieu à Montmirail (date à confirmer)



Le capitaine Hubert Degremont, président de l'Udsp 51, les membres de son Conseil d'Administration, et l'ensemble des sapeurs-pompiers marnais, adressent une cordiale pensée à leur collègue Charline Royer, grièvement brûlée en luttant contre un violent incendie d'entrepôt à Dormans.

Entourée des siens au centre des grands brûlés de Metz où elle lutte de toutes ses forces pour sa guérison, que leur sincère affection l'accompagne et la guide vers un prompt rétablissement.

Mme Pommery
 Brut Réserve
 Crayons
 Bleu pour Pommery
 Créateur du Brut depuis 1874
 Savoir-faire
 Excellence

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

garantie des accidents de la vie téléassistance protection juridique
 agricole assurance
 multirisque professionnelle automobile
 multirisque télésurveillance complémentaire santé
 habitation collectivités territoriales

Cmma
 ASSURANCE

CHAMPENOISE DEPUIS 1774

CMMA Assurance partenaire du Sdis 51 et de l'Udsp 51

Caisse mutuelle marnaise d'assurance
 siège social : 3 cours d'Ormesson CS 70216 - 51010 Châlons-en-Champagne
 cedex - 03 26 69 50 50 - www.cmma.fr
 agences : Châlons-en-Champagne, Château-Thierry, Épernay, Reims, Rethel, Sézanne, Vitry-le-François

Frangaz

Notre énergie
 c'est vous

9 rue de la Gare
 51500 Sillery
 Tel: 03 26 49 10 73

FABRICANT FRANÇAIS
 d'équipements de lutte
 contre l'incendie

UGAP
 L'UGAP A SÉLECTIONNÉ
 LA GAMME DE RACCORDS
 ET DE PIÈCES JONCTIONS

RACCORDS D'INCENDIE

LANCES D'INCENDIE

PONSTRONIC SUR CADYPONS

COMPACTOR 2000

R. PONS
 www.rpons.fr

SDIS
 R. Pons
 partenaire
 du SDIS 51

Direction commerciale
 Tél : +33 (0)1 53 38 86 86
 Email : dir.com@r-pons.fr

**PARCE QUE VOTRE TERRAIN D'ACTION
EST AUSSI LE NÔTRE**

Ensemble, nous finançons :

une entreprise ici

un jeune agriculteur là

une profession libérale de santé ici

un nouveau logement ici

**Première banque de son territoire,
Le Crédit Agricole du Nord Est accompagne plus
de 800 000 clients dans leurs projets professionnels et privés.**

www.ca-nord-est.fr

